U d'/of OTTAWA
39003001206142

dec 12 - 69

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdemadam00duha

MÉMOIRES

DE

MADAME DU HAUSSET.

MÉMOIRES

DE

MADAME DU HAUSSET,

FEMME DE CHAMBRE

DE MADAME DE POMPADOUR;

SERVANT D'INTRODUCTION

AUX

MÉMOIRES DE MADAME CAMPAN.

BRUXELLES,

BAUDOUIN FRÈRES ET COMP^e^, ÉDITEURS,

RUE MONTAGNE DE LA COUR, N° 667,

ET A LA LIBRAIRIE DE H. TARLIER.

RUE DE LA MONTAGNE, N° 306.

1825.

Universitas
BIBLIOTHECA

DC
135
.P8D8
1895

AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

Un ami de M. de Marigni (1) entrant un jour chez lui, le trouva brûlant des papiers. Prenant un gros paquet, qu'il allait aussi jeter au feu : « C'est un journal d'une femme de chambre de ma sœur (2), dit-il, » qui était fort estimable; mais tout cela est » du rabachage; *au feu!* et il s'arrêta en » disant : Ne trouvez-vous pas que je suis » ici comme le curé et le barbier de Don

(1) M. Senac de Meilhan, qui mourut à Vienne en 1803; il obtint, de bonne heure, une place de conseiller au grand-conseil. Il fut envoyé, comme intendant, dans le pays d'Aunis, dans la Provence, dans le Hainaut, et toutes ces provinces eurent à se louer de son administration. On a de lui différens ouvrages sur les mœurs. L'observateur est superficiel, mais l'écrivain est ingénieux et correct.

(2) Madame de Pompadour.

» Quichotte, qui brûlent les ouvrages de » chevalerie ?—Je demande grâce pour ce- » lui-ci, dit l'autre. J'aime les anecdotes, » et je trouverai sans doute quelque chose » qui m'intéressera. — Je le veux bien, ré- » pliqua M. de Marigni.» Et il le lui donna.

L'écriture de ce journal est fort mauvaise et sans orthographe. On y trouve souvent deux mots ensemble qui disent à peu près la même chose ; plusieurs phrases y sont répétées ; quelquefois les faits y sont intervertis : mais, pour éviter ce désordre, il aurait fallu tout refondre, ce qui aurait entièrement changé le caractère de l'ouvrage. Cependant, on a pris soin de rectifier l'orthographe, la ponctuation et quelques noms propres, puis d'ajouter quelques notes explicatives.

Madame de Pompadour avait deux femmes de chambre qui étaient femmes de condition. L'une, madame du Hausset, qui ne changea point de nom ; l'autre prit un nom emprunté, et ne se fit pas connaître aux yeux du public pour ce qu'elle était. Ce journal paraît être de la première.

Pendant long-temps, les amours de Louis XV furent au moins couverts du voile du mystère : le public parlait du *Parc aux cerfs ;* mais on n'en connaissait aucun détail. Louis XIV, qui d'abord cacha ses inclinations, finit par leur donner un éclat qui, à quelques égards, ajoutait au scandale ; mais ses maîtresses étaient toutes des femmes de qualité, faites, par leur naissance, pour être admises à la cour. On ne trouve dans l'histoire aucun trait qui peigne mieux sur cet objet l'esprit du temps et le caractère du monarque, que ce propos de madame de Montespan : *Il ne m'aime pas*, disait-elle ; *mais il se croit redevable à ses sujets et à sa propre grandeur, d'avoir pour maîtresse la plus belle femme de son royaume.*

Louis XV fut moins scrupuleux que son prédécesseur dans le choix de ses maîtresses (1). M^lle^ Poisson, qui fut du nombre,

(1) L'histoire en condamnant les désordres de cette époque, n'a presque rien laissé de plus à dire aux

était fille d'une femme entretenue et d'un cultivateur. Elle reçut de son royal amant le nom de marquise de Pompadour, sous lequel elle est beaucoup plus connue. Elle eut pendant long-temps un grand empire sur le roi, mais on doit dire qu'elle en usa souvent de manière à mériter des éloges, car aucune autre ne sut racheter les désordres de sa conduite par des qualités plus aimables. On se rappelle la protection qu'elle accordait aux savans et aux artistes, et malgré le juste blâme dont les lois inflexibles de la morale obligent à la flétrir, on ne peut s'empêcher de dire avec l'expres-

---

Mémoires. Personne aujourd'hui n'ignore à quel point l'amour des plaisirs corrompit tous les dons que Louis XV avait reçus du ciel; il est une époque de sa vie plus brillante et plus heureuse, c'est celle que retrace les *Mémoires inédits* de M. le Marquis d'Argenson; ils embrassent les plus belles années du règne de Louis XV; ils représentent ce prince jeune, vaillant, aimable, vainqueur à Fontenoy, à Raucoux, à Laufeld, et recevant de la France entière des témoignages d'amour qu'il méritait alors.

Les Mémoires du Marquis d'Argenson, publiés par sa famille, sont en ce moment sous presse.

sion du regret, qu'il ne lui manquait par instants que la légitimité conjugale pour avoir tous les titres d'une excellente reine. C'est à son influence que la France est redevable de l'utile et magnifique établissement de l'école militaire, par le zèle qu'elle mit à seconder Paris du Verney, qui en avait conçu le projet. La notice qui va suivre fera connaître plus en détail le caractère de cette femme célèbre. Quant aux mémoires publiés jusqu'à présent ils ne nous ont offert qu'un tableau inexact de sa vie secrette ; il appartenait à M^me^ du Hausset, plus qu'à toute autre, en sa qualité de femme de chambre, de nous la faire connaître telle qu'elle était dans son intérieur. Les mémoires de cette dame suppléent à ce qui nous manquait et rectifient beaucoup de fausses notions. C'est par les soins de M. Craufurd que ces mémoires ont vu le jour; et comme le public aime à connaître les hommes auxquels il doit ces sortes de révélations historiques, nous tracerons son portrait tel que nous l'a transmis un homme de cour très-versé dans la connaissance des

personnages de son temps. « M. Craufurd, » dit-il, a l'esprit juste, et en même temps » actif et étendu ; il joint à de profondes » connaissances dans la littérature anglaise » et française, le goût qui est plus rare que » la science. Son cœur est généreux et sen- » sible ; ses manières sont simples et polies. » Il sait écouter avec intelligence, et ces » diverses qualités l'ont rendu cher aux » pays qu'il a parcourus. »

Au mérite rare, en effet, *d'écouter avec intelligence*, M. Craufurd joignait l'avantage de se faire écouter avec intérêt. Ses lectures, ses voyages, ses réflexions, rendaient sa conversation non moins variée qu'instructive. Personne ne possédait mieux que lui le ton de cette galanterie fine, aimable et décente, qui régnait autrefois dans la meilleure compagnie. On ne surprit jamais dans sa bouche un trait de médisance. Ses amis vantaient les douceurs de sa société ; plus d'un malheureux aurait pu révéler le secret de ses inclinations bienfaisantes. La générosité était le fond de son caractère ; mais il aimait à répandre ses bienfaits dans

l'ombre, comme pour échapper à la reconnaissance.

M. Craufurd était né en Angleterre le 22 septembre 1743, et il avait servi sa patrie avec distinction dans les Indes orientales, d'où ses vœux et ses regards se tournaient sans cesse vers l'Europe. Il y revint en 1780; et toujours animé du désir de voir, de connaître et de comparer, il parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Hollande, et finit par habiter la France. A Paris, M. Craufurd recevait chez lui les ambassadeurs et les étrangers les plus distingués par leur rang ou leur mérite. Les savans, les gens de lettres, et les artistes ambitionnaient ses suffrages; plus d'un reçut de lui des encouragemens dont la délicatesse du bienfaiteur augmentait le prix. Libre de satisfaire en secret son humeur généreuse, heureux de se livrer, même au sein de Paris, à ses goûts studieux, il jouissait avec transport du bonheur d'habiter cette ville, où se rassemblent à la fois tous les plaisirs, et tous les genres de connaissances, lorsque la révolution le força de quitter ce séjour. Ami sûr et fidèle,

il eut l'honneur d'être admis dans l'intimité de la malheureuse reine Marie-Antoinette, et plus tard de l'impératrice Joséphine. A la paix d'Amiens, il revint à Paris où il eut la permission de toujours rester depuis, et il y mourut en 1819 (1). Pendant le fort des orages révolutionnaires il habita successivement Bruxelles, Francfort-sur-le-Mein et Vienne. Il vécut parmi ce que la capitale de l'Autriche comptait d'hommes distingués, de personnages éminens; et quand il songeait à la France, l'estime du baron de Thugut, l'amitié du prince de Ligne, la société de M. Sénac de Meilhan, adoucissaient un peu ses regrets. Les détails dans lesquels on est entré au sujet de M. Craufurd doivent suffire pour prouver la confiance que l'on peut avoir dans les écrits qu'il nous a conservés. C'est à Vienne, à l'époque dont on vient de parler, qu'il obtint de M. Meilhan le jour-

(1) Il est aisé de présumer d'après ce qui a été dit que peu d'hommes ont dû savoir un aussi grand nombre d'anecdotes que M. Craufurd.

nal manuscrit de madame du Hausset, journal qu'il publia plus tard, et dont les indiscrétions lui auraient paru peut-être trop satisfaisantes pour la malignité, si plus d'un demi-siècle n'avait passé sur la mémoire de ceux qu'elles accusent. Peu de mémoires sont aussi piquans que ceux-ci. On pénètre avec madame du Hausset dans les appartemens les plus secrets ; on y découvre les plus mystérieuses intrigues du temps où le crédit de la favorite était le mieux affermi. Mais il était nécessaire qu'un coup d'œil rapide jeté sur les premières années de madame Le Normand d'Etioles (M^lle^ Poisson) apprit l'origine de sa fortune au lecteur, et lui retraçat le caractère, les talens, les projets de cette femme qui, du fond de son boudoir, agitait l'Europe et gouvernait la France. Tel est l'objet de l'*Essai* qui précède les mémoires qu'on va lire. Dans son insouciante légèreté, madame de Pompadour prévoyait les violentes secousses qui devaient ébranler la monarchie. Son histoire se lie de bien près à celle de la révolution française ; les temps

de troubles ont toujours pour précurseurs les temps de corruption dont parle madame du Hausset.

Nous avons cru devoir joindre à la fin comme Morceaux historiques, la notice sur les spectacles des petits cabinets de Louis XV et l'intéressante relation de la destruction des Jésuites en France, accompagnée du récit de la mort de Laurent Ricci, leur dernier général.

ESSAI

SUR LA

MARQUISE DE POMPADOUR.

Madame de Pompadour, dans l'ivresse de la prospérité, répondait à toutes les menaces de l'avenir par ces trois mots qu'elle répétait souvent : *Après nous le déluge.* Elle voyait donc une révolution s'approcher, et l'annonçait : elle eût pu même se placer d'avance au nombre des causes qui la préparèrent. A ce titre, elle entre de droit dans notre collection ; non par ses mémoires, puisqu'elle n'en a point faits (1), mais par

(1) Des Mémoires imprimés à Liége en 1768, et donnés comme écrits par madame de Pompadour, ne sont point d'elle : ils ne nous apprennent rien. C'est un cadre, où l'auteur, quel qu'il soit, a jeté de la politique jusqu'à satiété.

En 1765, il parut, à Londres, une vie de la marquise, sous ce titre : *Genuine History of the marchioness de Pompadour, mistress to the french king, and*

ceux de madame *du Hausset*, sa femme de chambre (1). Il ne faut point chercher dans ces mémoires de l'esprit, de l'agrément, et du style. Ce n'est point là leur mérite; mais ils sont écrits avec cette bonne foi qu'on

---

first lady of the bedchamber to his queen, containing the secret memoirs of the court of France, from her first coming into power, to her death.

C'est une traduction d'après l'ouvrage d'une demoiselle *Fauque*, ex-religieuse. Cette demoiselle qui s'était fait connaître à Paris par des romans et des galanteries, alla se marier en Angleterre. La traduction et l'original des *Mémoires* furent d'abord imprimés en Hollande; mais l'ambassadeur de France acheta toute l'édition. Avant la mort de la marquise ils furent réimprimés, en plusieurs endroits, au moyen de quelques exemplaires échappés aux perquisitions.

Les *Lettres* publiées en 1772, sous le nom de madame de Pompadour, furent d'abord attribuées à Crébillon. On les regarde aujourd'hui comme une production de la jeunesse d'un magistrat, homme distingué, que la France possède encore.

(1) Madame *du Hausset* était la veuve d'un pauvre gentilhomme. La misère la força d'accepter la place que madame de Pompadour lui fit offrir, de sa première femme de chambre. Après la mort de la marquise, elle se retira dans sa province avec un peu d'aisance.

n'imite point et les choses y sont présentées avec une telle vérité, que le lecteur a sous les yeux tout ce que l'historienne lui raconte. On se croit dans l'appartement de sa maîtresse.

Madame de Pompadour enleva pour ainsi dire, Louis XV à son peuple. Au lieu d'enflammer ce monarque de l'amour de ses nobles devoirs, elle mit une gloire coupable à les lui faire oublier. Sans elle, Louis XV, comblé de tous les dons de la nature et du ciel, et rempli des qualités qui font les bons princes, eût porté jusqu'au tombeau le nom de *bien-aimé*; ce nom, mille fois plus honorable et plus doux qu'une fastueuse épithète qui ne flatte que la vanité.

Jeanne-Antoinette Poisson naquit à Paris, en 1720, de parens qui ne jouissaient pas d'une très-bonne réputation. Le fermier général le Normand de Tournehem était l'amant de sa mère. Son père avait eu, dans l'administration des vivres, un emploi fructueux. Accusé d'une gestion infidèle, il fut forcé de se soustraire aux poursuites du gouvernement, et long-temps après il eut besoin du crédit de sa fille pour être oublié.

Tournehem prit un soin tout paternel de

l'éducation d'Antoinette. Elle eut les maîtres les plus habiles et les étonna par la rapidité de ses progrès. A dix-huit ans, mademoiselle Poisson était une personne accomplie. Aux traits imposans, mais fins, d'une beauté régulière, elle joignait tous les charmes d'une jolie figure, tout ce qui donne à la physionomie de l'éclat et du jeu. Sa taille était élégante et souple, son maintien, gracieux et noble. Un fonds d'esprit naturel que la culture avait enrichi, relevait encore ces brillans avantages. Fière de sa fille, madame Poisson déclarait modestement et sans cesse, « qu'un » roi seul était digne d'elle. »

Tant d'attraits enflammèrent le Normand d'Étioles, neveu de Tournehem, et l'oncle n'eut garde de contrarier un penchant qui convenait à ses vues, et qui promettait le bonheur d'Antoinette. Il propose ce mariage au père du jeune homme. Celui-ci se fit prier. « L'alliance n'était pas honorable, disait-il, » la fortune ne réparait point ce qui man- » quait à la naissance. » C'était là que Tournehem l'attendait. Une belle dot, riche à-compte sur sa succession promise, aplanit toutes les difficultés. Tournehem n'en éprouva point de la part de madame Poisson, qui

pourtant aurait pu lui répondre, comme une des héroïnes de Corneille :

« Il n'est pas roi, seigneur, et c'est un grand défaut. »

Antoinette épousa M. d'Étioles sans l'aimer, et quoiqu'un mariage qui n'était qu'opulent démentît les rêves ambitieux dont elle s'était bercée.

Tournehem mêlait un peu de faste à sa générosité. La maison des nouveaux époux fut mise sur un pied magnifique. Toutes leurs journées étaient des fêtes ; la splendeur des ameublemens le disputait au luxe de la table. Les salons les plus brillans étaient désertés pour celui de madame d'Étioles ; on y rencontrait des hommes de la cour, des étrangers, des artistes fameux, des littérateurs estimés. Voltaire avait été témoin de ses premiers succès, comme il le lui dit dans la dédicace de *Tancrède*. Depuis, il avait cultivé cette liaison avec intérêt; et ce grand homme qui n'a jamais dédaigné la faveur, fut, dans la suite, un des courtisans les plus empressés de madame de Pompadour.

Madame de Châteauroux n'était plus, et n'était pas remplacée. Le serait-elle ? et dans

ce cas, à qui serait offert le mouchoir? On connaissait beaucoup de femmes qui le désiraient; on eût cité plus d'un mari qui ne le craignait pas. Il faudrait aux souverains mille fois plus de raison et de vertu qu'aux autres hommes, pour se garantir des piéges qu'on sème autour d'eux.

Dans le nombre des beautés qui s'étaient mises sur les rangs, on en fit remarquer trois au roi. La première l'agaça sous le masque et lui plut; mais elle se pressa tellement de céder, qu'au lieu d'irriter les désirs, elle les éteignit. Elle se livra comme une courtisane et fut quittée de même. L'autre était une femme brillante et spirituelle, mais volage par goût, par système, et d'une humeur indépendante. Au moment de s'engager avec le monarque, elle pensa, non sans frayeur, que le projet de l'asservir l'asservissait elle-même; et, comme il lui sembla possible qu'elle se lassât du Roi de France, tout aussi bien que d'un amant ordinaire, elle fit ses conditions qui furent rejetées.

Madame d'Étioles était la troisième; elle fut moins difficile et plus adroite.

Louis XIV eut des faiblesses; mais on lui sait gré, quoi qu'en dise un ingénieux aca-

démicien (1), de son respect pour les bienséances, lorsqu'on le voit envelopper, du plus profond mystère, une passion naissante, prendre tous les moyens qui sont en son pouvoir, pour qu'elle échappe à la maligne attention des courtisans, regretter même la confidence qu'il en a faite à celui d'entre eux qu'il croit le plus discret.

De pareilles précautions n'étaient pas dans les habitudes de la régence, et sous le règne qui lui succéda ; les mœurs à cet égard, comme à beaucoup d'autres, ne s'étaient point améliorées. Aussi, dès la première entrevue de madame d'Étioles et du roi, fut-elle déclarée sa maîtresse, et prit-elle la place de la duchesse de Châteauroux, aussi publiquement qu'on prend possession d'un ministère. Elle échangea presque aussitôt le nom de d'*Étioles* contre le titre et le nom de marquise de *Pompadour* (2).

---

(1) M. Lémontey, *Monarchie de Louis XIV.*

(2) A cette époque, la maison de Pompadour, originaire du Limousin, était à peu près éteinte. Geoffroi de Pompadour, évêque de Périgueux, et grand aumônier de France, fut premier président de la chambre des comptes, sous Charles VIII. *Dangeau*

Charles Poisson, son frère, érigé comme par enchantement en marquis de Marigny, fut pourvu de la place de sur-intendant des bâtimens, créée pour Colbert. D'Étioles était le plus malheureux des hommes. Peu s'en fallut qu'il ne prit les pleureuses du marquis de Montespan. Du moins, il se plaignit assez haut pour que sa femme lui fît donner l'utile conseil de voyager. Cependant, il revint à Paris. Des amis sages firent entendre raison à sa douleur et furent si persuasifs, qu'il accepta des bienfaits et des places.

Le choix du roi déjouait des prétentions, frustrait des espérances. Il semblait à de grandes dames qu'il eût fait une injustice en se refusant à leur attente; et, comme s'il eût fallu des aïeux pour être sa maîtresse, elles ne concevaient pas qu'une petite bourgeoise leur eût été préférée. « Décemment, on ne » pouvait pas la voir, se disaient-elles; » et, peu de jours après, les plus dédaigneuses la recherchèrent.

---

parle d'un abbé de Pompadour (mort en 1710), qui faisait dire son bréviaire par son laquais, et qui s'en croyait quitte.

La marquise étudia sa position et son terrain. La séduction des sens ne lui promettait pas un long crédit. Elle sentit qu'il fallait retenir son royal amant par d'autres liens.

Louis XV était doué d'un esprit droit et juste, mais défiant et timide. Au lieu de le développer, de l'enhardir; au lieu d'arracher le prince à son indolence naturelle, ceux qui régnaient, en l'attendant, entretinrent à dessein une disposition qui l'éloignait des affaires. L'attrait des voluptés vint encore énerver les ressorts de son ame par des jouissances répétées et bientôt insipides. Oisif et blasé tout à la fois, il ne connaissait ni la ressource du travail, ni les douceurs du plaisir; et quand la chasse ne l'agitait point, la triste uniformité de ses momens le consumait d'ennui.

Madame de Pompadour régla son plan sur le besoin de le distraire, et de le dérober, pour ainsi dire, à lui-même. Ce calcul donna naissance aux spectacles *des petits cabinets* (1):

---

(1) Voyez dans ce vol., un détail tiré des œuvres de *Laujon*, sur ces spectacles intérieurs. *Laujon* était un des auteurs travaillant pour le théâtre de madame de Pompadour (*b*).

la marquise en était la première actrice. Les courtisans les plus à la mode y briguaient des rôles ; les plus jeunes, presque tous élèves de ce *Dupré* (qu'on appelait si ridiculement le *Grand-Dupré*), s'estimèrent heureux de danser dans les ballets ; et ces nobles comédiens s'honoraient du nom de *troupe*, dont rougissent les acteurs de profession. On assure même que deux grands seigneurs faillirent se brouiller à jamais, pour le titre qu'ils se disputaient, d'*ordonnateurs* de ces fêtes, comme s'il se fût agi du commandement d'une armée.

Si le roi jouissait des applaudissemens donnés à sa maîtresse, les voyages de Choisy, de Crécy, de Bellevue, ne la lui présentaient pas avec moins d'avantages, au milieu d'un petit cercle d'élus que le prince admettait dans son intimité (1). Là, madame de Pompadour n'empruntant plus rien de l'illusion

(1) Louis XV s'était formé trois degrés dans le commerce de ceux qui l'approchaient : les *intimes*, la *société*, le *monde*. Les *intimes* étaient M. de Soubise et le chevalier de Luxembourg. La *société*, les ducs de Richelieu, de Brissac, etc. Le monde se composait des ministres et des autres personnes de la cour.

du théâtre, employait d'autres armes : une *causerie* piquante et légère, une fleur de médisance qui ressemblait à l'enjouement, un badinage dont le ton était neuf pour le roi, des flatteries dont l'adresse désignait l'intention, un air particulier d'abonder, sans complaisance, dans l'opinion du monarque, un art plus fin de le combattre, pour se laisser vaincre. La marquise occupait aussi le roi des productions des arts, l'enhardissait à les juger, lui révélait la justesse de son tact et la lui prouvait.

Louis XV ne reconnaissait plus ses journées. L'intérêt que sa maîtresse jetait sur tous les genres, en p.essait le cours. « Comme le » temps passe ! » lui disait-il quelquefois, et ce mot était un succès.

Elle imagina les petits soupers pour venger le roi de la représentation du grand couvert. Louis XV apportait à ces repas voluptueux un front serein, un esprit libre de soucis, une gaieté qui s'épanchait en saillies. Rien n'y rappelait son rang; il l'oubliait lui-même : il était à mille lieues du trône.

Jusque là, madame de Pompadour s'était conduite en femme habile, qui ne néglige rien pour captiver son amant. Mais elle se

rassurait d'autant moins contre l'inconstance du roi, que l'amour de ce prince se refroidissait de jour en jour ; il importait donc à sa maîtresse de se procurer une consistance moins fragile ; et, comme le dit un historien (1), d'acquérir l'*état d'amie nécessaire*. Le plus court moyen d'y parvenir était de se faire premier ministre : son ascendant rendait tout possible. En interrogeant sans cesse des hommes éclairés, elle apprit d'eux à bégayer la langue des affaires ; et, des lambeaux de leur conversation, elle se fit une science dont elle se parait à propos. Le roi fut ébloui tout le premier de ses lueurs politiques.

De ce moment, tout se traita chez elle, et le sort de la France, il faut bien le dire, se décida dans un boudoir.

Des ministres avec lesquels la prétention d'influer sur tout, la mettait chaque jour en rapport, les uns étaient fatigués de cette dépendance ; les autres la toléraient, dans la pensée que le peuple qui n'ignorait pas qu'elle se mêlait du gouvernement, rejetterait tout sur elle, et lui prêterait même les torts qu'elle n'avait pas.

---

(1) Duclos, *Mém. secrets.*

Maurepas fut renvoyé, pour s'être permis contre elle une plaisanterie qui n'était pas sans amertume (1). Elle aimait le comte de Machault et professait une haute estime pour son caractère. Mais ces sentimens prenaient leur source, bien moins dans une flatteuse appréciation des services, de l'intégrité, de l'énergie de ce ministre, que dans son opposition au clergé qu'elle haïssait.

D'Argenson était l'ennemi de la marquise et ne le dissimulait pas. Bernis était sa créature.

Avec le goût et le génie des affaires, le comte de Stainville (depuis duc de Choiseul) n'avançait pas aussi vite qu'il se l'était promis. Mais tout d'un coup, il fit faire un grand pas à la fortune, en livrant à la marquise un billet important dont on a cru qu'il s'était emparé. Ce bon office, qui nécessairement avait coûté quelque chose à la délicatesse, mérita toute la reconnaissance de madame de Pompadour, et fut payé d'une amitié qui ne se démentit point. La marquise goûtait son esprit, le brillant de sa conversation, le tour

(1) Elle avait présenté au roi un bouquet de fleurs blanches.

facile qu'il donnait à ses idées, une causticité qui l'amusait aux dépens de leurs ennemis communs, une morale vraisemblablement peu sévère, un soin raisonné des intérêts de ce monde, une insouciance épicurienne sur tout le reste. La haine de madame de Pompadour pour les jésuites se nourrit encore de l'aversion que leur avait vouée le duc de Choiseul; peut-être même elle hâta leur ruine; et ce ne fut pas un spectacle indifférent, que la maîtresse du roi, se faisant l'auxiliaire des jansénistes, et combattant des gens qu'elle détestait (1), pour une secte qu'elle n'aimait pas davantage. Louis XV, naturellement ennemi

(1) Quand madame de Pompadour imagina de jouer la dévotion, pour se concilier la reine que ses vertus rendaient facile à tromper, elle fit chercher un directeur. On détermina le père de Sacy, jésuite, à purifier cette conscience un peu chargée, mais prête à recevoir de salutaires impressions. Il se rendit à Versailles. La pénitente avait compté sur un moine indulgent et commode. Le père de Sacy ne répondit point à son attente : il déclara qu'il n'entendait rien à ces arrangemens entre le ciel et la terre; et que si le sacrifice n'était pas entier, il ne donnerait point cette absolution qu'on lui demandait et que la marquise croyait négociée par son envoyé.

de toutes mesures violentes, répugnait à la destruction de cet ordre et plaidait pour lui. La marquise la lui fit vouloir, comme une chose urgente et nécessaire. L'urgence et la nécessité n'étaient pas démontrées.

Si le duc de Choiseul, en dirigeant madame de Pompadour, ne lui fut pas inutile, elle de son côté, ne perdit pas une occasion de le faire valoir, et par conséquent, lui fraya la route à cet immense pouvoir ministériel qui paraissait inébranlable, et qu'une femme vulgaire, une courtisane renversa d'un souffle, après la mort de madame de Pompadour.

Le duc de Richelieu, dont nous aurions dû parler plus tôt, fut le premier qui lui rendit des soins à son début à Versailles, pendant qu'une grande partie de la cour, dans la peur de s'avilir à pure perte, attendait que ce nouvel astre montât sur l'horizon ou disparût; mais, quoiqu'il en eût mieux jugé que les autres, qu'il eût bien pressenti que ce qu'ils appelaient un *caprice*, allait devenir un règne, il refusa la main de mademoiselle d'Étioles, pour M. de Fronsac son fils. Ce refus, très-poliment tourné, n'en était pas moins offensant pour la marquise. Contradiction étrange et bizarre! Richelieu se sentait hu-

milié de la seule pensée d'être le gendre de madame d'Étioles, et n'était pas honteux de jouer auprès d'elle le rôle ignoble de complaisant. Il n'y a pourtant qu'une manière d'entendre l'honneur; mais l'esprit nous arrange une morale, suivant nos passions et nos intérêts.

Comme nous ne traçons ici qu'une esquisse rapide, nous n'entrerons point dans le détail des événemens de la guerre de 1756, des fautes que fit madame de Pompadour, en envoyant des généraux sans gloire à des troupes découragées, des désastres qui suivirent ces choix imprudens, des injustices que l'on commit, pour réparer des sottises.

Quoique les gens de lettres ne fussent pas en très-grande recommandation à la cour, la marquise en accueillait plusieurs, soit par penchant, soit par vanité, soit par le besoin de respirer quelquefois un encens plus fin. De ce nombre étaient Voltaire, Duclos, Crébillon fils, Marmontel (1). Elle essaya d'apprivoiser Rousseau; mais une lettre qu'elle reçut

(1) Les deux premiers ne la ménagèrent point par la suite, et même l'un d'eux n'attendit pas sa mort. Voltaire, après tant de madrigaux, d'adorations, de

de lui, la dégoûta de renouveler ses avances (1). « C'est un hibou, dit-elle un jour à ma- » dame de Mirepoix. J'en conviens, répondit

---

cajoleries, la chanta, sur un bien autre ton, dans un poëme trop célèbre. (Édition de 1756.)

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le *sérail*, ou bien pour l'Opéra.
. . . . . .
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté ;
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang, son esprit s'est monté.

Quant à Duclos, il dut penser que son devoir d'historien ne lui permettait pas d'indulgence. Aussi représente-t-il la marquise égarée dans le chaos d'une administration qui l'accable, prenant des vues étroites, des plans mesquins pour les inspirations d'une haute politique, sacrifiant les plus grands intérêts à de petites affections, à de petites rancunes, et même à cet amour de l'argent qui n'entre jamais que dans une reine sans élévation.

(1) MADAME,

« J'ai cru un moment que c'était par erreur que » votre commissionnaire voulait me remettre cent » louis pour des copies qui sont payées avec douze » francs. Il m'a détrompé : souffrez que je vous dé- » trompe à mon tour. Mes épargnes m'ont mis en

» la maréchale ; mais, c'est celui de Mi-
» nerve. »

Au reste, tout en paraissant favorable aux philosophes, madame de Pompadour, suivant l'expression d'un écrivain distingué, n'était pas une alliée très-sûre pour eux ; et quand leurs livres donnaient aux rois des leçons trop hardies, elle s'en plaignait la première, comme d'une injure presque personnelle. Le duc de Choiseul son ami n'agissait pas autrement. Il partageait le fond des mêmes doctrines, et livrait leurs auteurs aux bouffonneries de Palissot.

La marquise s'était fait nommer dame du palais de la reine ; orgueilleuse fantaisie qui ne rencontra d'obstacle que les timides ob-

---

» état de me faire un revenu, non viager, de
» 540 liv., toute déduction faite. Mon travail me pro-
» cure annuellement une somme à peu près égale :
» j'ai donc un superflu considérable ; je l'emploie de
» mon mieux, quoique je ne fasse guères d'aumônes.
» Si, contre toute apparence, l'âge ou les infirmités
» rendaient un jour mes forces insuffisantes, j'ai un
» ami. »

J.-J. Rousseau.

Paris, le 18 août 1762.

jections de cette princesse. Elles ne tinrent pas long-temps contre le désir du roi. Tout le reste fléchit, jusqu'à l'étiquette.

L'attentat d'un misérable, sur la personne de Louis XV, reproduisit, pour madame de Pompadour, la situation où s'était trouvée la duchesse de Châteauroux, à l'époque de la maladie de Metz. La marquise n'osa paraître au chevet du roi que sa famille et la religion environnaient; elle se disposait même à quitter Versailles : la maréchale de Mirepoix l'en empêcha.

Cependant, toute la cour pensait que Louis ne la reverrait point. Les gens de bien l'espéraient. Le roi se l'était persuadé lui-même; il s'abusait. Madame de Pompadour reprit son empire ; elle l'accrut même et l'étendit, puisqu'elle obtint de la condescendance du monarque, l'exil du comte d'Argenson, que ce prince défendait contre elle, depuis quatre ou cinq ans. La haine est patiente; et comme elle sait attendre, elle triomphe presque toujours.

Machault fut enveloppé dans la disgrace du ministre de la guerre. Vainement chercha-t-on à s'expliquer cette rigueur, à l'égard d'un homme connu pour être l'ami de madame de

Pompadour. Voici ce qu'on ignorait. Après le premier appareil appliqué sur sa blessure, le roi resté seul avec Machault, l'avait chargé d'aller secrètement chez la marquise et de lui conseiller, comme de lui-même, une retraite noble et volontaire. Machault remplit sa mission qui n'eut point d'effet : mais, aussitôt que le péril de Louis fut passé, la présence d'un ministre témoin et confident de sa faiblesse, lui parut gênante. Aussi, lorsque madame de Pompadour demanda l'exil du premier : « J'y consens, répondit le roi ; » mais à condition que Machault ne sera pas » mieux traité. » La marquise n'hésita point.

Un historien, homme de cour (1), très-bien instruit de ces faits, qu'il tenait de la bouche du duc de Choiseul, en termine le récit par un résumé que le lecteur aura pu remarquer dans ses *Mémoires :* selon lui d'Argenson sacrifia Louis XV aux chances de ce moment. Le roi sacrifiait sa maîtresse à des terreurs qui troublaient sa pensée. Machault sacrifiait madame de Pompadour, en lui donnant, par obéissance, un conseil qui la détruisait ; et tout finit par être sacrifié à

(1) Le baron de Besenval.

l'amour, ce qui ne manquera jamais d'arriver.

La marquise avait conservé, de sa beauté, tout ce qui n'a pas besoin de la fraîcheur de la jeunesse; mais son éclat s'effaçait. Une fièvre lente vint encore avancer l'ouvrage des années (1). Elle pensa que le moment était venu, si non d'embrasser la dévotion, au moins d'en afficher les apparences; et ses amis firent grand bruit de la résolution qu'elle prenait, disaient-ils, d'édifier désor-

---

(1) Voltaire adressa des vers à madame de Pompadour au sujet de sa convalescence. Mais il ne s'avisa pas de lui dire, comme Palissot qui fit des vers à la même occasion :

.... Qu'elle était trop chère à la France,
Pour redouter du sort la fatale puissance, etc., etc.

Le génie satyrique et l'esprit d'adulation ne s'excluent pas, plus d'un écrivain l'a prouvé.

Voici les vers de Voltaire :

Lachésis tournait son fuseau,
Filant avec plaisir les beaux jours d'Isabelle.
J'aperçus Atropos qui, d'une main cruelle,
Voulait couper le fil et la mettre au tombeau.
J'en avertis l'Amour; mais il veillait pour elle,
Et, du mouvement de son aile,
Il étourdit la parque et brisa son ciseau.

mais la cour. On aurait pu lui rappeler ce que disait d'elle-même la belle duchesse de Longueville, plus sincèrement convertie : « Le » meilleur exemple que je puisse donner à » la cour, c'est de la quitter. »

Au surplus, ce projet de réforme s'accordait mal avec le parti pris de régner constamment sur le cœur de Louis XV, à quelque prix que ce fût, et ce besoin dominait si puissamment madame de Pompadour, qu'il la réduisit à la ressource ignominieuse de se supplanter elle-même et de se choisir des rivales. Mais tel était son empire, ou celui d'une longue habitude, que toutes ses galanteries de passage ramenaient toujours le monarque auprès de sa maîtresse et qu'elle jouissait, en quelque sorte, de ses infidélités.

La marquise de Pompadour n'était point heureuse. Que lui manquait-il donc? La paix de l'ame, première condition du bonheur. Dévorée de chagrins, en excitant l'envie, profondément affligée du malheur de vieillir, honteuse, comme elle le dit dans une lettre (peut-être supposée), d'avoir servi des hommes médiocres qui *n'ont su faire que des révérences et des bassesses*, adorée de mille gens, aimée de personne, lasse et même détrom-

pée de la faveur, elle demandait quelquefois à la fortune de l'en débarrasser ; et l'instant d'après, elle révoquait un vœu dont l'accomplissement l'eût désespérée. La moitié de la cour la détestait ouvertement ; l'autre moitié cachait son mépris d'empressemens et d'hommages. Ce prince, que l'Europe entière a pleuré, le père du vertueux Louis XVI, de Louis-le-Désiré, d'un frère non moins chéri des Français, le vertueux dauphin contraignait malaisément ses sentimens pour elle ; et c'était une douleur amère, que les dédains d'un prince à qui tous les cœurs payaient un tribut de vénération et d'amour. De plus, la marquise n'ignorait pas que le cri public l'accusait des revers de nos armées.(1) La capitale

(1) Marmontel raconte, dans ses *Mémoires*, que pendant son séjour à Ferney, la conversation tomba sur madame de Pompadour. « Elle n'est plus aimée, » dit Marmontel ; elle est malheureuse. Eh bien! » s'écria le vieillard, qu'elle vienne aux *Délices* » jouer avec nous la tragédie. Je lui ferai ses rôles » et des rôles de reine. Elle est belle, elle doit con- » naître le jeu des passions. — Elle connaît aussi, » réplique Marmontel, les profondes douleurs et les » larmes. — Tant mieux! c'est là ce qu'il nous faut.

l'abreuvait d'outrages dans une multitude de brochures, inutilement poursuivies, et toujours renaissantes. Ces légères épigrammes, auxquelles un air bien ou mal choisi, prête des ailes, les noëls, les parodies, les couplets, couraient d'un bout du royaume à l'autre; on chantait; on se croyait vengé. Cette arme du ridicule que manient si bien les Français, était l'effroi du gouvernement; et c'est pour cela sans doute qu'un auteur anglais appelle la France une *monarchie tempérée par des chansons.*

Une maladie de langueur attaqua la marquise, à la suite d'un voyage de Choisy. Dès les premiers symptômes, elle fut jugée mortelle, et tout l'art des médecins ne put même en rallentir les progrès. Le roi lui prodigua les soins d'une amitié sincère, et les assiduités les plus consolantes. Il affecta même de la consulter, jusqu'au dernier jour, sur les affaires du gouvernement. On peut dire qu'elle a fini les rênes de l'État à la main.

» — Puisqu'elle vous convient, laissez faire : si le » théâtre de Versailles lui manque, je lui dirai que » le vôtre l'attend. »

MÉMOIRES

DE

MADAME DU HAUSSET,

FEMME DE CHAMBRE DE MADAME DE POMPADOUR.

Une de mes amies de couvent, qui s'est mariée avantageusement à Paris, et qui jouit de la réputation de femme d'esprit, m'a souvent priée d'écrire journellement ce que je savais ; et, pour lui faire plaisir, j'avais fait de petites notes, en trois ou quatre lignes chacune, pour me rappeler un jour les faits intéressans ou singuliers ; comme *le Roi assassiné; départ ordonné par le Roi à Madame* (1); *M. de Machault ingrat*, etc. Je promettais toujours à mon amie de mettre tout cela en récit. Elle me parla des *Souve-*

(1) Il est à observer que madame de Pompadour est presque toujours appelée *Madame* dans ce journal, parce qu'elle était la maîtresse de celle qui écrit.

nirs de madame de Caylus (1), qui cependant n'étaient pas encore imprimés, et me pressa tant de faire un pareil ouvrage que, profitant de quelques momens de loisir, j'ai écrit ceci, que je compte lui donner, pour y mettre de l'ordre et du style. J'ai été long-temps auprès de madame de Pompadour, et ma naissance me faisait traiter avec un peu de dis-

---

(1) Marthe-Marguerite de Villette, petite-fille d'Artemise d'Aubigné, fut élevée sous les yeux de madame de Maintenon. Un cœur sensible, un esprit vif apprirent à mademoiselle de Villette à sentir les vers de Racine. Peu d'élèves de Saint-Cyr ont été plus brillantes. Le Prologue d'*Esther* fut écrit pour elle, et Racine lui donna des leçons dont elle était digne : à treize ans elle épousa le marquis de Caylus, menin du dauphin.

Madame de Caylus eut la gloire d'inspirer la jolie pièce qui finit par ces vers (c'est l'Amour qui parle) :

« Je veux mettre fin à ta peine ;
» Je te promets un regard de *Caylus*. »

Selon *Voltaire*, un autre obtint ce que l'amour promettait à *La Fare*.

Madame *de Caylus* est auteur du charmant livre des *Souvenirs*.

tinction par elle et par des personnes considérables qui me prirent en affection. J'étais devenue en peu de temps l'amie du docteur Quesnay (1) qui venait souvent passer deux

(1) Quesnay était un homme rare par son génie, et encore plus rare par la variété de ses connaissances. Il était né au village d'Ecquevilly, en 1694, fils d'un laboureur. Il s'appliqua à la chirurgie, et ensuite exerça cette profession à Mantes. Le hasard l'ayant fait connaître du duc de Villeroi, il le suivit à Paris, en qualité de son chirurgien La comtesse d'Estrades, alors favorite de madame de Pompadour, et *amie* du comte d'Argenson, s'étant trouvée un jour subitement incommodée et dans un état alarmant, le duc de Villeroi, qui était avec elle, offrit le secours de son chirurgien qu'il avait laissé dans sa voiture. Quesnay reconnut promptement que la comtesse était sujette à l'épilepsie, et qu'elle en éprouvait en ce moment une attaque; il sentit en même temps l'importance de cacher une maladie aussi effrayante; et, rassurant le duc de Villeroi, il ordonna quelques calmans, en disant que c'était une attaque de nerfs. Il insista sur la nécessité du repos; il fit sortir tout le monde, et resta seul avec la malade pour soustraire à la vue des assistans les symptômes de l'épilepsie. Ayant repris connaissance, elle jugea, par la conduite de Quesnay, de son savoir et de sa discrétion. Elle y fut sensible, et parla de son habileté à madame de Pompadour.

ou trois heures avec moi. Il recevait chez lui des personnes de tous les partis, mais en petit nombre, et qui toutes avaient une grande confiance en lui. On y parlait très hardiment

---

Profitant des moyens de s'instruire qu'on trouve dans la capitale, il se livra à l'étude de la médecine, fut reçu médecin, et fit quelques ouvrages qui eurent du succès. Madame de Pompadour le prit pour son médecin; elle lui donna un logement auprès d'elle, au château de Versailles, et lui procura la charge de médecin ordinaire du roi. Quesnay profita de son loisir pour s'appliquer à la métaphysique, et y porta la sagacité qu'il a montrée dans tous les genres de sciences qu'il a approfondis. C'est lui qui composa, pour l'Encyclopédie, l'article *Évidence*. Né à la campagne, il avait réfléchi de bonne heure sur l'agriculture, sur les travaux qu'elle exige, sur les salaires et les produits. Long-temps après, ces premières idées fixèrent de nouveau son attention, et l'économie politique devint son étude principale. Il composa, sur cette matière, un grand ouvrage, auquel est joint un tableau qui exige une très-grande attention pour être compris. Il était généralement reconnu comme chef des économistes; il fut regardé comme l'inventeur du *produit net;* les économistes l'appelaient *le maître*, et disaient, comme jadis de Pythagore, *le maître l'a dit*. La Rivière, intendant de la Martinique, homme fort instruit, était le premier après lui. Le marquis de Mirabeau, père de

de tout; et ce qui fait leur éloge et le sien, jamais on n'a rien répété. Madame la comtesse D*** venait me voir aussi; c'était une personne vive et franche et aimée de Madame.

---

celui qui a tant figuré dans la révolution, l'abbé Baudeau, l'abbé Roubeau, Turgot, etc., se sont aussi rendus célèbres parmi les économistes. Quesnay, dont l'esprit avait besoin d'aliment, après avoir approfondi diverses sciences, s'appliqua à la géométrie, et y fit quelques progrès, quoiqu'il eût plus de soixante-dix ans. Il mourut en décembre 1774, à l'âge de quatre-vingts ans, et le marquis de Mirabeau fit son oraison funèbre, qui est un chef-d'œuvre d'absurdité et de ridicule; elle fut prononcée dans une assemblée d'économistes en grand deuil.

Quesnay avait beaucoup de gaieté et de bonhomie, il se plaisait, dans la conversation, à faire des espèces d'apologues, qui avaient en général pour principes, quelque objet de la campagne.

Il dissertait avec beaucoup de chaleur, sans envie de briller. Logé dans un petit appartement qui tenait de très-près à celui de madame de Pompadour, il y recevait quelques gens de lettres et quelques personnes de la cour. On y parlait très-librement, mais plus des choses que des personnes. Le roi l'appelait *son penseur;* il lui accorda des lettres de noblesse, et voulant lui-même composer ses armes, il fit mettre sur l'écusson la fleur appelée *pensée.*

La famille de Baschi (1) me faisait sa cour. M. de Marigny avait reçu quelques services de moi, dans les querelles assez fréquentes du frère et de la sœur, et il avait pris de l'amitié pour moi (2). Le roi avait l'habitude de me voir, et un accident que je rapporterai (3) l'avait rendu familier avec moi : il ne se gênait point pour parler, quand j'entrais dans la chambre de Madame. Pendant les maladies de Madame, je ne quittais presque pas sa chambre, et je passais les nuits auprès d'elle.

Quelquefois, mais rarement, j'ai voyagé dans sa voiture avec le docteur Quesnay, à qui elle ne disait pas quatre paroles, quoique ce fût un homme de grand esprit. Madame, quand j'étais seule avec elle, me parlait de

---

(1) Le comte de Baschi, chevalier des ordres, avait une très-proche parenté, du côté de sa femme, avec madame de Pompadour qui s'en honorait.

(2) Voyez, sur le marquis de Marigny, le *Précis de la Vie de madame de Pompadour* en tête de ce volume.

(3) Voyez plus bas, à ces mots : *un événement qui me fit trembler*, etc.

plusieurs choses qui l'affectaient, et me disait : *Le roi et moi comptons si fort sur vous, que nous vous regardons comme un chat, un chien, et nous allons notre train pour causer.*

Il y avait un petit endroit, près de la chambre de Madame, et qui a été depuis changé, où elle savait que je me tenais, quand j'étais seule, et d'où l'on entendait tout ce qui se disait, pour peu qu'on élevât la voix. Mais lorsque le roi avait à lui parler particulièrement, ou a quelques ministres, il passait avec elle dans un cabinet à côté de la chambre, et elle aussi pour ses affaires secrètes avec les ministres, ou autres personnages importans, tels que le lieutenant de police, l'intendant des postes, etc. Toutes ces circonstances m'ont mise à portée de savoir beaucoup de choses, et un grand nombre que la probité ne me permet ni d'écrire, ni de raconter. J'ai écrit, la plupart du temps, sans ordre de date, et un fait en précède d'autres qui l'ont précédé.

Madame a eu de l'amitié pour trois ministres : le premier, M. de Machault (1) à qui

(1) Jean-Baptiste Machault d'Arnouville, contrôleur-général, depuis ministre de la marine, ensuite

elle avait l'obligation d'avoir fait régler son traitement et payer ses dettes. Elle lui fit donner les sceaux, et il resta le premier dans son affection jusqu'à l'assassinat du roi. Beaucoup de gens ont prétendu qu'on ne devait pas imputer à mauvaise intention sa conduite en cette occasion ; qu'il avait cru devoir obéir au roi, sans rien mettre du sien, et que ses manières froides le faisaient souvent soupçonner d'une indifférence qui n'était pas dans son cœur. Madame le vit sous l'aspect d'un ami infidèle, et il faudrait entendre les deux. Peut-être sans l'abbé de Bernis, M. de Machault serait-il resté.

Le second ministre que Madame avait affectionné, est l'abbé de Bernis (1) ; elle s'en

---

garde-des-sceaux, se retira le 1er février 1757. Il avait la réputation d'honnête homme et de bon administrateur *

(1) Francois-Joachim de Pierre de Bernis fut nommé ministre des affaires étrangères, en juin 1757, place dont il se démit en novembre 1758, après avoir reçu le chapeau de cardinal. Un de ses amis allant pour

* Le Précis de la Vie de madame de Pompadour renferme, sur ce ministre, des détails qu'on fera bien de consulter.

dégoûta bien vîte, lorsque l'abbé parut avoir perdu la tête.

Il en donna une preuve assez singulière, la surveille de son renvoi. Il avait prié plusieurs personnes considérables à un nombreux festin qui devait avoir lieu le même jour qu'il reçut sa lettre d'exil, et il avait mis dans les billets d'invitation : *M. le comte de Lusace en sera.* C'était le frère de madame la Dauphine, et cette phrase fut avec raison trouvée impertinente. Le roi dit fort bien à cette occasion : *Lambert et Molière en seront.* Elle ne parla presque jamais du cardinal depuis son départ de la cour. Il était ridicule, mais il était bon homme. Madame Infante (1) était morte peu de temps auparavant, et, par parenthèse, réunissant tant de maladies putrides et malignes, que ceux qui l'ensevelirent et des capucins qu'on fit venir pour la

---

le complimenter sur cette nouvelle dignité, mais ignorant qu'il allait être disgracié, M. de Bernis lui dit, faisant allusion au chapeau : *C'est un parapluie que le roi a bien voulu me procurer, pour me défendre contre le mauvais temps.*

(1) Marie-Louise-Elisabeth, fille de Louis XV, née le 14 août 1727; mariée, en 1739, à Philippe, Infant d'Espagne et duc de Parme; morte à Versailles le 6 décembre 1759.

porter, ne pouvaient soutenir l'infection. Ses papiers n'avaient pas paru plus purs aux yeux du roi. Il vit que l'abbé de Bernis était en intrigue avec elle, et qu'on l'avait joué pour le chapeau de cardinal, qu'elle avait fait accorder, en abusant de son nom. Le roi avait été si indigné, qu'il pensa lui refuser la barette, et il la lui remit, comme on jette un os à un chien. M. l'abbé de Bernis avait toujours eu l'air d'un protégé chez Madame. Elle l'avait vu dans la misère exactement : il n'en fut pas de même de M. de Choiseul ; sa naissance, son ton, ses manières le faisaient considérer, et il avait su gagner les bonnes grâces de Madame, bien plus que tout autre. Elle le regardait comme un des plus grands seigneurs de la cour, le plus grand ministre et l'homme le plus aimable. M. de Choiseul avait une sœur et une femme qu'il avait introduites chez Madame, et qui l'entretenaient dans ses bons sentimens pour lui. Elle ne vit plus que par ses yeux, depuis que ce ministre fut en place ; il savait amuser Madame, et il avait des manières très-aimables pour les femmes (1).

(1) Étienne-François de Stainville, né en 1719. Après avoir été ambassadeur à Rome et à Vienne, il

Il y avait deux personnes, le lieutenant de police et l'intendant des postes, qui avaient grande part à la confiance de Madame; mais ce dernier était devenu moins nécessaire, parce que le roi avait fait communiquer à M. de Choiseul le secret de la poste, c'est-à-dire l'extrait des lettres qu'on ouvrait; ce que n'avait pas eu M. d'Argenson, malgré toute sa faveur. J'ai entendu dire que M. de Choiseul en abusait, et racontait à ses amis les histoires plaisantes, les intrigues amoureuses que contenaient souvent les lettres qu'on décachetait. La méthode, à ce que j'ai entendu dire, était fort simple. Six ou sept commis de l'hôtel des postes triaient les let-

---

fut fait ministre des affaires étrangères en 1758, en 1759 créé duc et pair, ministre de la guerre le 16 janvier 1761, et de la marine, la même année. Il conserva les deux derniers emplois, et fit donner la place de ministre des affaires étrangères à son cousin, le duc de Praslin. Il reprit, en 1768, les affaires étrangères, et remit la marine à M. de Praslin. Il fut exilé à sa terre de Chanteloup, en Touraine, le 24 décembre 1770, et mourut à Paris en 1785 *.

* Voyez dans les *Morceaux historiques*, à la suite des Mémoires, l'article écrit par M. de Meilhan sur M. le duc de Choiseul (Lettre C.).

tres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet avec une boule de mercure ; ensuite, on mettait la lettre, du côté du cachet, sur un gobelet d'eau chaude qui faisait fondre la cire sans rien gâter ; on l'ouvrait, on en faisait l'extrait, et ensuite on la recachetait, au moyen de l'empreinte. Voilà comme j'ai entendu raconter la chose. L'intendant des postes apportait les extraits au roi, le dimanche. On le voyait entrer et passer comme les ministres, pour ce redoutable travail. Le docteur Quesnay, plusieurs fois devant moi, s'est mis en fureur sur cet *infâme* ministère, comme il l'appelait, et à tel point, que l'écume lui venait à la bouche. « Je ne dînerais pas plus volontiers » avec l'intendant des postes, qu'avec le bour- » reau, disait le docteur. » Il faut convenir que, dans l'appartement de la maîtresse du roi, il est étonnant d'entendre de pareils propos ; et cela a duré vingt ans, sans qu'on en ait parlé. « C'était la probité qui parlait avec » vivacité, disait M. de Marigny, et non l'hu- » meur ou la malveillance qui s'exhalait. »

M. le duc de Gontaut était beau-frère et ami de M. de Choiseul, et il ne quittait pas Madame. La sœur de M. de Choiseul, madame

de Grammont, et sa femme étaient également assidues auprès d'elle (1). Qu'on juge d'après cela de l'ascendant de M. de Choiseul, que personne n'aurait osé attaquer. Cependant le hasard me fit découvrir une correspondance secrète du roi, avec un particulier des plus obscurs. Cet homme, qui avait un emploi aux fermes générales, de cinq à six mille livres, était parent d'une demoiselle du *Parc aux Cerfs* (2), qui l'avait recommandé au roi.

---

(1) La duchesse de Choiseul (née *de Crozat*,) était citée comme le modèle de toutes les vertus. Restée riche, à la mort du duc de Choiseul, elle se retira dans une maison religieuse, et voulut que son revenu fût consacré tout entier au paiement des dettes de son mari. Le comité révolutionnaire de sa section lui rendit hommage, en la laissant libre.

(2) *Le Parc aux Cerfs* était appelé ainsi d'un quartier de Versailles, fort éloigné. Bien peu de gens connaissaient cette maison; on n'en parlait que très-vaguement, sans jamais rien spécifier. Aucune aventure, aucun fait ne transpirait qui pût attirer l'attention. Un commissaire de la marine, nommé Mercier, qui avait eu part à l'éducation de l'abbé de Bourbon, avait plus de connaissances qu'aucun autre sur cet établissement; et voici ce qu'il a dit à un de ses amis : « La maison était de très-peu d'apparence;

Il s'était lié aussi avec le comte de Broglie, dans qui le roi se confiait; mais las de voir que sa correspondance ne lui valait point d'avancement, il prit le parti de m'écrire et de me demander un rendez-vous, auquel je consentis, après en avoir instruit Madame (1).

---

il n'y avait en général qu'une seule jeune personne; la femme d'un commis de bureau de la guerre lui tenait compagnie, jouait avec elle, ou travaillait en tapisserie. Cette dame disait que c'était sa nièce; elle la menait, pendant les voyages du roi, à la campagne; quelquefois on a changé de maison et de quartier, mais sans renoncer à l'ancienne maison. » Mercier ajoutait : *Jamais commerce n'a eu moins de publicité, et les particuliers n'ont-ils pas de petites maisons où ils entretiennent publiquement des filles ?*

(1) Le comte da Broglie, frère du maréchal, eut, très-jeune, une mission importante auprès de l'électeur de Saxe, roi de Pologne. De retour en France, il rejoignit le corps de réserve que commandait son frère, à l'armée d'Allemagne. Lieutenant-général en 1760, il se signala par la défense de Cassel, etc., etc. Politique éclairé, le comte de Broglie présenta des plans nombreux, qui furent presque toujours rejetés, parce qu'ils contrariaient les vues d'un ministre puissant. Louis XV qui l'aimait l'exila, par faiblesse. Le comte de Broglie mourut en 1781.

Cet homme me dit, avec un ton de franchise, après beaucoup de préambules, de politesses et de flatteries pour moi : « Pouvez-vous me donner votre parole et celle de madame de Pompadour, qu'il ne sera point parlé au roi, par elle, de ce que je vais vous dire? — Je crois pouvoir vous assurer, lui dis-je, qu'en demandant cette condition à Madame, si cela n'est point contraire au service du roi, elle la tiendra. » Il me donna sa parole que cela n'aurait aucun inconvénient, et alors je l'écoutai. Il me montra divers mémoires contre M. de Choiseul, qu'il consentit à me remettre, et il me révéla plusieurs circonstances relatives aux secrètes fonctions du comte de Broglie, mais qui portaient plutôt à conjecturer, qu'à être assuré du rôle qu'il jouait auprès du roi. Enfin il me montra plusieurs lettres de la main du roi. « Je demande, dit-il, que madame la Marquise me fasse donner une place de receveur-général des finances; je l'instruirai de ce que je manderai au roi; j'écrirai d'après ses instructions, et lui remettrai les réponses. » Respectant ce qui venait du roi, je ne me chargeai que des mémoires. Madame m'ayant donné sa parole, suivant les conventions que j'avais faites, je

lui révélai le tout. Elle remit les mémoires à M. de Choiseul qui les trouva bien malicieusement et bien habilement écrits. Madame et M. le duc de Choiseul conférèrent long-temps sur ce qu'il fallait répondre à la personne; et voici ce que je fus chargée de dire : qu'une place de receveur-général était pour le moment trop considérable et ferait trop de sensation; qu'il fallait se borner à une place de quinze à vingt mille livres de produit; qu'on ne prétendait point pénétrer dans les secrets du roi, et que sa correspondance ne devait être communiquée à personne; qu'il n'en était pas de même des mémoires qui pouvaient lui être remis, et qu'on lui saurait gré d'en faire part, pour mettre à portée de parer des coups portés dans les ténèbres, et dirigés par la haine et l'imposture. La réponse était honnête et respectueuse relativement au roi, mais était propre à déjouer le comte de Broglie, en faisant connaître à M. de Choiseul ses attaques et les armes dont il se servait. C'était le comte qui lui remettait des mémoires sur la guerre et la marine, tandis qu'il se réservait les affaires étrangères, qu'il traitait directement, disait-on. M. de Choiseul fit recommander au contrôleur-général sans paraître,

l'homme qui m'avait parlé; il eut l'emploi convenu, en espéra un plus considérable, et me confia la correspondance du roi, dont je lui dis que je ne parlerais pas à Madame, d'après ses intentions. Il envoya plusieurs mémoires à M. de Choiseul, adressés contre lui au roi; et cette communication le mit à portée de les réfuter victorieusement.

Le roi se plaisait à avoir de petites correspondances particulières que Madame très-souvent ignorait; mais elle savait qu'il en avait : car, il passait une partie de sa matinée à écrire à sa famille, au roi d'Espagne, quelquefois au cardinal de Tencin (1), à l'abbé

(1) Ce fut M. de Tencin qui fit abjurer le calvinisme au trop fameux Law : il était aisé de persuader un homme qui devait être ministre, à ce prix, et qui le fut en effet. Cardinal, en 1739, sur la nomination du roi Jacques, Tencin fut nommé ministre d'État, en 1742, et pensa qu'il allait succéder à toute la puissance du cardinal de Fleury : désabusé plus tard, il se retira dans son diocèse (il était archevêque de Lyon). De prélat courtisan qu'il avait été, d'*humble serviteur des circonstances*, comme on l'appelait à la cour, il devint un évêque zélé, charitable, exemplaire, et mourut en 1758, regretté des gens de biens, et pleuré des pauvres.

de Broglie, et aussi à des gens obscurs. C'est avec des personnes comme cela, me dit-elle un jour, que le roi sans doute apprend des termes dont je suis toute surprise; par exemple, il m'a dit hier, en voyant passer un homme qui avait un vieil habit : *il a là un habit bien examiné*. Il m'a dit une fois, pour dire qu'une chose était vraisemblable : *il y a gros*. C'est un dicton du peuple, à ce que l'on m'a dit, qui est comme *il y a gros à parier*. Je pris la liberté de dire à Madame : Mais ne serait-ce pas plutôt des demoiselles qui lui apprennent ces belles choses? Elle me dit en riant, vous avez raison, *il y a gros*. Le roi, au reste, se servait de ces expressions avec intention, et en riant (1).

Le roi savait beaucoup d'anecdotes, et il se trouvait assez de gens pour lui en dire de mortifiantes pour l'amour-propre. Un jour il entra à Choisy, dans une pièce où l'on travaillait à un meuble brodé, pour voir où l'on en était; et ayant regardé à la fenêtre, il vit, au

(1) Les Mémoires de madame Campan rapportent plusieurs de ces expressions populaires dont Louis XV aimait à se servir, et qu'il employait même pour désigner les princesses ses filles.

bout d'une grande allée, deux hommes, en habit de Choisy. Il dit : « Qui sont ces deux seigneurs? — Madame prit la lorgnette, et dit : C'est le duc d'Aumont et ***.— Ah ! dit le roi, le grand-père du duc d'Aumont serait bien étonné, s'il pouvait voir son petit-fils, bras dessus, bras dessous, avec le petit-fils de son valet de chambre L***, en habit qu'on peut dire *à brevet* (1). » Là-dessus, il raconta une grande histoire à Madame, qui prouvait la vérité de ce qu'il disait. Le roi sortit pour aller à la figuerie avec Madame, et bientôt après entra Quesnay, ensuite M. de Marigny. — Je parlai avec mépris de quelqu'un qui aimait beaucoup l'argent, et le docteur s'étant mis à rire, dit : « J'ai fait un drôle de rêve cette nuit ; j'étais dans le pays des anciens Germains ; ma maison était vaste, et j'avais des tas de blé, des bestiaux, des che-

(1) C'étaient des habits brodés magnifiquement d'or et d'argent sur toutes les tailles, que Louis XIV donnait à quelques courtisans, et qui leur procuraient l'avantage d'être de tous ses voyages : on en voyait encore quelques-uns, il y a soixante ans. Le roi Louis XV avait fait faire des habits pour Choisy, pour Bellevue et pour Fontainebleau.

vaux en grand nombre, et de grands tonneaux pleins de cervoise ; mais je souffrais d'un rhumatisme, et ne savais comment faire, pour aller à cinquante lieues de là, à une fontaine dont l'eau me guérirait. Il fallait passer chez un peuple étranger. Un enchanteur parut, et me dit : Je suis touché de ton embarras : tiens, voilà un petit paquet de poudre de *prelinpinpin :* tous ceux à qui tu en donneras, te logeront, te nourriront, et te feront toutes sortes de politesses. Je pris la poudre, et je le remerciai bien. Ah ! comme j'aimerais la poudre de *prelinpinpin*, lui dis-je ! j'en voudrais avoir plein mon armoire. Eh bien ! dit le docteur, cette poudre, c'est l'argent que vous méprisez. Dites-moi, de tous ceux qui viennent ici, quel est celui qui fait le plus d'effet ? Je n'en sais rien, lui-dis-je. — Et bien ! c'est M. de Montmartel (1), qui vient, quatre ou

(1) MM. *Pâris* étaient quatre frères que la fortune prit, pour ainsi dire, par la main, et qu'elle se plut à combler. Ils étaient fils d'un aubergiste de Moras (en Dauphiné). L'aîné se nommait *Antoine*, le second, *la Montagne*, le troisième, *Duverney*, le dernier, *Montmartel*. Ils furent employés tous les quatre, avec plus ou moins d'importance. *Montmartel*

cinq fois l'an. — Pourquoi est-il si considéré? — Parce qu'il a des coffres pleins de poudre de *prelinpinpin.* » Il tira quelques louis de sa poche : « Tout ce qui existe est renfermé dans ces petites pièces qui peuvent vous conduire commodément au bout du monde. Tous les hommes obéissent à ceux qui ont cette poudre, et s'empressent de les servir. C'est mépriser le bonheur, la liberté, les jouissances de tout genre, que mépriser l'argent. » Un cordon bleu passa sous les fenêtres, et je dis : Ce seigneur est bien plus content de son cordon, que de mille et mille de vos pièces.—Quand je demande au roi une pension, reprit Quesnay, c'est comme si je lui disais : donnez-moi un moyen d'avoir un meilleur dîné, d'avoir un habit bien chaud, une voiture pour me garantir de la pluie, et me transporter sans fatigue. Mais celui qui lui demande ce beau ruban, s'il osait dire ce qu'il pense, dirait: J'ai de la vanité, et je voudrais, bien, quand je passe,

---

qui était banquier de la cour, laissa d'immenses richesses au marquis de Brunoi son fils, dont la vie ne fut qu'un tissu d'extravagances.

Voyez l'histoire de MM. *Paris, par Luchet.*

voir le peuple me regarder d'un œil bêtement admirateur, se ranger devant moi ; je voudrais bien, quand j'entre dans une chambre, produire un effet et fixer l'attention de gens qui se moqueront peut-être de moi, à mon départ ; je voudrais bien être appelé *Monseigneur* par la multitude. Tout cela n'est-il pas du vent ? Ce ruban ne lui servira de rien, dans presque tous les pays ; il ne lui donne aucune puissance : mais mes pièces me donnent partout les moyens de secourir les malheureux. Vive la toute-puissante poudre de *prelinpinpin !* A ces derniers mots, on entendit rire aux éclats dans la pièce d'à-côté, qui n'était séparée que par une portière. La porte étant ouverte, le roi entra, avec *Madame* et M. de Gontaut. Il dit : Vive la poudre de *prelinpinpin !* docteur, pourriez-vous m'en procurer ?» Le roi était rentré, et il lui avait pris fantaisie d'écouter ce que l'on disait. Madame fit de grandes amitiés au docteur, et le roi, riant et parlant de la poudre avec éloge, sortit. Je m'en allai, et le docteur aussi. Je me mis à écrire aussitôt cette conversation. On me dit depuis que M. Quesnay était fort instruit de certaines choses qui ont rapport aux finances, et qu'il était un

grand *économiste;* mais je ne sais pas trop ce que c'est (1). Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait beaucoup d'esprit; il était fort gai et fort plaisant, et très-habile médecin.

On fut long-temps occupé à la cour de la maladie du petit duc de Bourgogne, dont on vantait beaucoup l'esprit. On cherchait la cause de cette maladie, et la méchanceté alla jusqu'à faire soupçonner sa nourrice, qui était fort bien établie à Versailles, de lui avoir

(1) Quesnay mourut six ou sept mois après ce prince, et la mort fut pour lui l'époque d'une gloire qu'il n'avait ni prévue, ni, jusqu'à certain point, méritée. Il eut cela de commun avec *Jenséuius*, qui devint le patron d'une secte, sans s'en être douté. Les principes économiques qu'il avait professés, donnèrent naissance à ces raisonneurs agraires qui reçurent ou s'attribuèrent la dénomination *d'économistes*. Un grand personnage disait plaisamment : « Je crois toujours entendre nommer des chiens de » chasse, quand on parle de ces économistes, Tur» got, Baudeau, Roubaud, Mirabeau. »

Les économistes ont eu d'aigres adversaires; mais aucun écrivain ne les a traités plus injurieusement que *Linguet*. Il présente leur système, comme une manière philosophique de mourir de faim. Il est bien juste d'ajouter que le même écrivain avait judicieusement accusé le pain d'être un poison.

communiqué une vilaine maladie. Le roi montrait à Madame les informations qu'il avait fait prendre, dans sa province, sur sa conduite. Un sot évêque s'avisa de dire qu'elle avait été fort libertine, dans sa jeunesse ; la pauvre nourrice en fut instruite, et demanda qu'on le fît expliquer. L'évêque répondit qu'elle avait été plusieurs fois au bal dans sa ville, et qu'elle avait la gorge découverte. C'était, pour ce pauvre homme, le comble du libertinage. Le roi qui avait été d'abord inquiet, ne put s'empêcher de dire : *quelle bête!* Le duc, après avoir long-temps donné de l'inquiétude à la cour, mourut. Rien ne fait plus d'effet, chez les princes, que leurs égaux mourans. Tout le monde en est occupé ; mais aussi, dès qu'ils sont morts, personne n'en parle plus. Le roi parlait souvent de la mort, et aussi d'enterremens et de cimetières ; personne n'était né plus mélancolique (1). Madame m'a dit un jour, qu'il

(1) « Souvré, dit un jour Louis XV au commandeur de ce nom, vous vieillissez, où voulez-vous qu'on vous enterre ? — Sire, aux pieds de votre majesté. »

Cette réponse rendit le roi triste et rêveur.

éprouvait une sensation pénible, lorsqu'il était forcé à rire, et qu'il l'avait souvent priée de cesser une histoire plaisante. Il souriait, et voilà tout. En général, le roi avait les idées les plus tristes sur la plupart des événemens. Quand il arrivait un nouveau ministre, il disait : *Il a étalé sa marchandise comme un autre et promet les plus belles choses du monde, dont rien n'aura lieu. Il ne connaît pas ce pays-ci, il verra....* Quand on lui parlait de projets pour renforcer la marine, il disait : « Voilà vingt fois que j'entends parler de cela. Jamais la France n'aura de marine, je crois. » — C'est M. de Marigny qui m'a dit cela.

Je n'ai jamais vu Madame si joyeuse, qu'à la prise de Mahon. Le roi en était bien aise ; mais il ne pouvait *croire* au mérite de ses courtisans ; et il regardait leurs succès comme l'effet du hasard. Il n'y eut, à ce que l'on m'a dit, que le maréchal de Saxe qui lui inspira une grande estime. Mais il ne l'avait guère vu dans ses cabinets, ni figurer comme courtisan M. d'Argenson chercha querelle à M. de Richelieu après sa victoire, pour son retour à Paris, afin de l'empêcher de venir jouir de son triomphe. Il voulut rejeter la chose sur

Madame qui en était enthousiasmée et qui ne l'appelait que *le Minorquin*.

Le chevalier de Montaigu était menin de monseigneur le dauphin, et fort aimé de lui, à cause de sa grande dévotion. Il tomba malade, et on lui fit une opération qu'on appelle l'*empième*, et qui consiste à faire une ouverture entre les côtes, pour faire sortir le pus; elle fut faite en apparence assez heureusement; mais le malade empirait et ne pouvait respirer. On ne concevait pas ce qui pouvait occasionner cet accident et retarder sa guérison. Il mourut presque entre les bras de monseigneur le dauphin qui allait, tous les jours, chez lui. La singularité de sa maladie détermina à l'ouvrir, et on trouva, dans sa poitrine; une partie de la seringue de plomb avec laquelle, suivant l'usage, on injectait des décoctions dans la partie qui avait été en suppuration. Le chirurgien ne s'était point vanté de sa négligence, et le malade en fut la victime. Cet événement fit parler long-temps le roi, qui l'a peut-être raconté trente fois, suivant sa coutume; mais ce qui fit parler encore davantage du chevalier Montaigu, c'est une cassette trouvée auprès de son lit, et qui contenait des haires,

des cilices et des martinets teints de sang. On parla beaucoup, un jour, à souper, chez Madame, de cette dernière circonstance, et il n'y avait personne parmi les convives qui fût tenté d'imiter le chevalier. Huit ou dix jours après, on adressa au roi, à Madame, aux Baschi, et au duc d'Ayen (1), le conte que voici. Personne ne comprenait d'abord à quoi il pouvait se rapporter; ce fut le duc d'Ayen qui le premier, dit : « Nous sommes bien bêtes! c'est en moqueries des austérités du chevalier de Montaigu (2). » Cela parut évident, et d'autant plus, qu'on en adressa des copies à monseigneur le dauphin, à madame la dauphine, à l'abbé de Saint-Cyr, et au duc de la V******. Ce dernier passait pour un faux dévot, et on avait ajouté : *Vous ne*

(1) Depuis duc et maréchal de Noailles, mort à sa maison de Saint-Germain-en-Laye, en 1793. C'était un homme d'esprit, qui avait beaucoup de piquant dans sa conversation, et surtout dans ses reparties.

(2) M. le duc d'Ayen était un homme d'esprit, vif et malin dans ses propos. On montrait à Versailles un automate qui parlait. *Duc d'Ayen*, lui dit un jour le roi, *venez-vous de voir l'automate? — Sire*, répondit-il, *je sors de chez M. le chancelier*. C'était M. Lamoignon de Blanc-Mesnil.

seriez pas assez dupe, mon cher duc, pour être fakir; mais convenez que vous seriez avec plaisir un des bons moines qui mènent une si joyeuse vie. On soupçonna le maréchal de Richelieu d'avoir fait faire le conte par quelqu'un de ses complaisans. Le roi en fut fort scandalisé, et donna ordre au lieutenant de police d'en rechercher l'auteur; mais il n'y put parvenir, ou on ne voulut pas le divulguer.

CONTE JAPONAIS.

A trois lieues de la capitale du Japon, il y a un temple célèbre par le concours des personnes de tout état, et de l'un et l'autre sexe, qui s'y rendent en foule, pour adorer une idole qui passe pour faire des miracles. Des religieux, au nombre de trois cents, et qui font preuve d'une noblesse ancienne et illustre, desservent ce temple, et présentent les offrandes qu'on y apporte de toutes les provinces de l'empire, à l'idole. Ils habitent dans un superbe et vaste bâtiment qui tient au temple, et qui est environné de jardins où l'art a été joint à la nature, pour en faire un séjour enchanté. J'obtins la permission de voir le temple, et de me promener dans les jardins.

Un religieux, d'un âge avancé, mais encore plein de vigueur et de vivacité, m'accompagna. Nous en vîmes plusieurs autres de tout âge qui s'y promenaient. Mais ce qui me surprit, ce fut d'en voir un grand nombre se livrer à divers exercices agréables et folâtres, avec de jeunes filles élégamment vêtues, écouter leurs chansons, ou danser avec elles. Le religieux qui m'accompagnait, répondit avec bonté aux questions que je lui fis sur son ordre; et voici exactement ce qu'il me dit, à plusieurs reprises, et à mesure que je lui faisais des questions. « Le dieu Faraki, que nous adorons, est ainsi nommé d'un mot qui veut dire *fabricateur;* c'est lui qui a fait tout ce que nous voyons, la terre, les astres, le soleil, etc. Il a donné à l'homme des sens qui sont autant de sources de plaisir, et nous croyons que la seule manière de reconnaître ses bienfaits est d'en user. Une telle opinion vous paraîtra sans doute bien plus conforme à la raison, que celle de ces fakirs de l'Inde, qui passent leur vie à contrarier la nature, et qui se dévouent aux plus tristes privations et à des souffrances cruelles. Dès que le soleil paraît, nous nous rendons sur cette montagne que vous voyez, au

bas de laquelle coule une rivière d'eau la plus limpide, et qui fait différens circuits dans cette prairie émaillée des plus belles fleurs Nous y cueillons les fleurs les plus odorantes que nous allons porter sur l'autel avec divers fruits que nous tenons de la bonté de Faraki. Ensuite nous chantons ses louanges, et nous exécutons diverses danses qui expriment notre reconnaissance, et toutes les jouissances que nous devons à ce dieu bienfaisant. La première de toutes est celle que procure l'amour, et nous exprimons notre ardeur à profiter de cet inestimable bienfait de Faraki. Sortis du temple, nous allons dans divers bosquets, où nous prenons un léger repas; ensuite chacun s'occupe d'un travail qui n'a rien de pénible; les uns brodent, d'autres s'appliquent à la peinture, d'autres cultivent des fleurs ou des arbres fruitiers, d'autres font de petits ouvrages au tour; et les produits de ces occupations sont vendus au peuple, qui les achète avec empressement. C'est un de nos revenus, et assez considérable. Notre matinée est ainsi consacrée à l'adoration de Dieu, et à l'exercice du sens de la vue, qui commence avec les premiers rayons du soleil. Le dîner est fait pour satisfaire le

goût, et nous y joignons la jouissance de l'odorat. Les mets les plus savoureux nous sont servis dans des appartemens jonchés de fleurs. La table en est ornée, et les meilleurs vins nous sont présentés dans des coupes de cristal. Quand nous avons glorifié Dieu, par l'usage agréable du palais et de l'odorat, nous allons goûter, dans des bosquets d'orangers, de myrthe et de roses, un agréable sommeil qui dure deux heures. Pleins d'une nouvelle vigueur et de gaieté, nous retournons à nos occupations, afin d'entremêler le travail au plaisir, dont la continuité émousserait les sens. Après ce travail, nous retournons au temple remercier Dieu, et lui offrir de l'encens; de là, nous allons dans la plus agréable partie du jardin, où se trouvent trois cents jeunes filles, qui forment des danses vives, avec les plus jeunes de nos religieux, et les autres exécutent des danses graves, qui n'exigent ni force ni agilité, et dont les pas ne font que répondre, par la cadence, au son des instrumens. On cause, on rit, avec ces aimables compagnes, vêtues d'une gaze légère, et dont les cheveux sont ornés de fleurs; et l'on s'empresse de leur offrir des sorbets exquis, et différemment préparés. L'heure du souper

étant arrivée, on se rend dans des appartemens, brillans de l'éclat de mille bougies préparées avec l'ambre. Autour de trois immenses galeries où l'on soupe, sont distribués des musiciens, dont les divers instrumens portent la joie dans l'esprit, et inspirent les plus douces émotions Les jeunes filles sont assises à table avec nous, et vers la fin du repas, elles chantent des chansons qui sont des hymnes en l'honneur du dieu qui nous a accordé ces sens qui répandent tant de charmes sur la vie, et qui contiennent la promesse d'en user avec une ardeur toujours nouvelle. Le repas fini, on recommence les danses, et lorsque l'heure du repos est arrivée, on tire une espèce de loterie, où chacun est sûr d'un lot, qui est une jeune fille avec laquelle il passe la nuit. On les partage ainsi au hasard, afin d'éviter la jalousie, et de prévenir les attachemens exclusifs. C'est ainsi que finit la journée, pour faire place à une nuit de délices, qu'on sanctifie en goûtant le plus doux des plaisirs, que Faraki a si sagement attaché à la reproduction des êtres. Nous admirons en cela la sagesse et la bonté de Faraki, qui, ayant voulu assurer la population de l'univers, a donné aux deux sexes un

attrait invincible l'un pour l'autre, qui les rapproche sans cesse. La fécondité est le but qu'il s'est proposé, et il enivre de délices ceux qui concourent à ses vues. Que dirait-on du favori d'un roi, à qui il aurait donné une belle maison, des terres superbes, et qui se plairait à dégrader la maison, à la laisser tomber en ruine, et qui abandonnerait la culture des terres qui, entre ses mains, deviendraient stériles et couvertes de ronces? Telle est la conduite des fakirs de l'Inde, qui se condamnent aux plus tristes privations, aux plus cruelles souffrances. N'est-ce pas insulter Faraki, et lui dire : Je méprise vos bienfaits. N'est-ce pas le méconnaître, et dire : Vous êtes méchant et cruel, et je sais que je ne puis vous plaire, qu'en vous offrant le spectacle de mes maux. On dit, ajouta-t-il, que vous avez dans vos contrées des fakirs, non moins fous et non moins cruels pour eux-mêmes. Je pensai, avec raison, qu'il voulait parler des pères de la Trappe. Le récit du religieux me donna beaucoup à réfléchir, et j'admirais comment la raison pervertie fait enfanter d'étranges systèmes.

M. le duc de la Val***** était un grand seigneur, fort riche. Il dit un jour au souper du roi : « Sa Majesté me fait la grâce de me « traiter avec bonté ; je serais inconsolable » d'être dans sa disgrâce : mais si cela m'ar- » rivait, je m'occuperais, pour me distraire, » du soin de très-belles terres que j'ai, dans » telle et telle province. » Et là-dessus, il fit la description de deux ou trois châteaux superbes. Un mois peut-être après, au sujet de la disgrace d'un ministre, il dit devant le roi : « J'espère que Votre Majesté me conservera » ses bontés ; mais si j'avais le malheur de » les perdre, je serais plus à plaindre qu'un » autre ; car je n'ai pas d'asile où reposer ma » tête. » Tous ceux qui avaient entendu la description des beaux châteaux, se regardaient en riant; et le roi dit à Madame qui était à table à côté de lui : *On a bien raison de dire qu'il faut qu'un menteur ait bonne mémoire.*

Un événement qui me fit trembler, ainsi que Madame, me procura la familiarité du roi. Au beau milieu de la nuit, Madame entra dans ma chambre, tout près de la sienne, en chemise, et se désespérant. « Venez, dit-elle, le roi se meurt. » On peut juger de

mon effroi. Je mis un jupon, et je trouvai le roi, dans son lit, haletant. Comment faire? c'était une indigestion. Nous lui jetâmes de l'eau, il revint. Je lui fis avaler des gouttes d'Hoffman, et il me dit: « Ne faisons pas de » bruit, allez seulement chez Quesnay, lui » dire que c'est votre maîtresse qui se trouve » mal, et dites à ses gens de ne pas parler. » Quesnay était logé tout à côté; il vint aussitôt, et fut fort étonné de voir le roi ainsi. Il lui tâta le pouls, et dit: « La crise est finie; » mais si le roi avait soixante ans, cela au» rait pu être sérieux. » Il alla chercher chez lui quelque drogue; il revint bientôt après, et se mit à inonder le roi, d'eau de senteur. J'ai oublié le remède que lui fit prendre le docteur Quesnay; mais l'effet en fut merveilleux : il me semble que c'étaient des *gouttes du général La Motte*. Je réveillai une fille de garde-robe, pour faire du thé, comme pour moi; le roi en prit trois tasses, mit sa robe-de-chambre, ses bas, et gagna son appartement, appuyé sur le docteur. Quel spectacle, que de nous voir tous les trois à moitié nus! Madame passa le plus tôt possible une robe, ainsi que moi, et le roi se changea, dans ses rideaux, fermés très-décemment. Il causa sur

sa courte maladie, et témoigna beaucoup de sensibilité pour les soins qu'on lui avait rendus. Plus d'une heure après, j'éprouvais encore la plus grande terreur, en songeant que le roi pouvait mourir au milieu de nous. Heureusement il revint tout de suite à lui, et personne ne s'aperçut, dans les domestiques, de ce qui était arrivé. Je dis seulement à la fille de garde-robe de tout remettre en état, et elle crut que madame avait été malade. Le roi, le lendemain, remit secrètement à Quesnay, un petit billet pour Madame, où il disait : *Ma chère amie doit avoir eu grand'peur; mais qu'elle se tranquillise; je me porte bien, et le docteur vous le certifiera.* Le roi, depuis ce moment, s'habitua à moi; et touché de l'attachement que je lui avais témoigné, il me faisait souvent des mines gracieuses, à sa manière, et de petits présens; et toujours au jour de l'an, il me donnait pour vingt louis environ de porcelaines. Il me voyait dans l'appartement, disait-il à madame, comme on y voit un tableau, ou une statue muette, et ne se gênait pas pour moi. Combien de fois nous avons dit, Madame et moi : « Mais s'il fût mort, quel embarras! quel » scandale! » Nous nous étions, au reste,

mises en règle, à tout événement, en avertissant Quesnay; car, dit Madame, il n'est pas seulement mon médecin; il est encore premier médecin ordinaire du roi. C'est la seconde place de sa faculté. » Il eut mille écus de pension, pour ses soins et son silence, et la promesse d'une place, pour son fils. Le roi me donna un acquit-patent sur le trésor royal, de quatre mille francs, et Madame eut une très-belle pendule, et son portrait, dans une tabatière.

Le roi était fort triste habituellement, et aimait toutes les choses qui rappelaient l'idée de la mort, en la craignant cependant beaucoup. En voici un exemple. Madame se rendant à Crécy, un écuyer du roi fit signe à son cocher d'arrêter, et lui dit que la voiture du roi était cassée, et que sachant qu'elle n'était pas loin; il l'envoyait prier de l'attendre. Il arriva bientôt après, se mit dans la voiture de Madame, ou étaient, je crois, madame de Château-Renaud et madame de Mirepoix (1). Les seigneurs qui suivaient

(1) Madame la maréchale de Mirepoix mourut à Bruxelles en 1791, très-âgée, mais conservant son esprit et sa gaieté jusqu'à la fin. Le jour de sa mort,

s'arrangèrent dans d'autres voitures; j'étais derrière, dans une chaise à deux, avec Gourbillon, valet de chambre de Madame, et nous fûmes étonnés quand, peu de temps après, le roi fit arrêter la voiture; celles qui suivaient s'arrêtèrent aussi. Le roi appela un écuyer, et lui dit: « Vous voyez bien cette » petite hauteur; il y a des croix, et c'est » certainement un cimetière; allez-y, et voyez » s'il y a quelque fosse nouvellement faite. » L'écuyer galopa et s'y rendit; ensuite il revint dire au roi: « Il y en a trois toutes fraî- » chement faites. » Madame, à ce qu'elle m'a dit, détourna la tête avec horreur à ce récit, et la petite maréchale dit gaiement:

---

après avoir été administrée, le médecin lui dit qu'il trouvait beaucoup d'amélioration dans son état; elle répondit: « Vous m'annoncez une fâcheuse nou- » velle; ayant fait mes paquets, j'aimerais mieux » partir *. »

* La maréchale de Mirepoix était sœur du prince de Beauveau.

Voici ce qu'en dit le prince de Ligne, dans une de ses lettres imprimées: « Elle avait cet esprit enchanteur qui » fournit de quoi plaire à chacun. Vous auriez juré qu'elle » n'avait pensé qu'à vous toute sa vie. »

En vérité, c'est à faire venir l'eau à la bouche. Madame, le soir, en se déshabillant, nous en parla. Quel singulier plaisir, dit-elle, que de s'occuper de choses dont on devrait éloigner l'idée, surtout quand on mène une vie aussi heureuse ! mais le roi est comme cela ; il aime à parler de mort, et il a dit, il y a quelque jours, à M. de Fontanieu, à qui il a pris, à son lever, un saignement de nez : « Prenez-» y garde ; à votre âge, c'est un avant-cou-» reur d'apoplexie. » Le pauvre homme est retourné chez lui tout effrayé et fort malade (1).

Jamais je n'ai vu le roi si troublé, que lors de la maladie de monseigneur le dauphin (2).

Les médecins étaient sans cesse chez Madame, où le roi les interrogeait. Il y en avait

---

(1) Pierre-Élisabeth Fontanieu remplaça son père dans l'emploi de contrôleur des meubles de la couronne. En 1778, il publia l'*art de faire des cristaux colorés, imitant les pierres précieuses.* Il a laissé manuscrite une œuvre plus utile, *sur les couleurs en émail.* Fontanieu mourut en 1784.

(2) En 1752.

un de Paris, fort original, appelé *Pousse*(1), qui lui dit une fois: «Vous êtes un bon papa; cela me fait plaisir. Mais vous savez que nous sommes tous vos enfans, et nous partageons votre chagrin; au reste, ayez bon courage, votre fils vous sera rendu.» Tout le monde regardait M. le duc d'Orléans qui était bien embarrassé de sa contenance. Il serait devenu l'héritier de la couronne, la reine étant hors d'âge d'avoir des enfans. Madame de*** me dit, un jour que je lui témoignais ma surprise de la grande douleur du roi : «Il serait au désespoir, d'avoir pour successeur désigné, un prince du sang. Il ne les aime pas, et les regarde si loin de lui, qu'il en serait humilié.» Effectivement quand son fils fut rétabli, il dit : « Le roi d'Espagne aurait eu

(1) C'était un homme éclairé, franc, mais grossier et sans usage. Au mois d'août, 1752, il fut appelé pour M. le dauphin attaqué de la petite vérole. Madame la dauphine passait les jours et les nuits au chevet de son époux. Pousse qui ne connaissait pas la cour, prit la princesse pour une mercenaire. « Parbleu ! dit-il, voilà la meilleure garde que j'ai » vue ! comment vous appelle-t-on, ma bonne ? » Jamais peut-être on n'a mieux fait l'éloge de la tendresse conjugale.

beau jeu. » En cela, l'on prétend qu'il avait raison, et que c'était la justice ; mais, que si le duc d'Orléans avait eu un parti, il aurait pu prétendre à la couronne. C'est pour effacer cette idée, qu'il donna, à Saint-Cloud, une fête superbe, quand le dauphin fut tout-à-fait rétabli. Madame dit à madame de Brancas, en parlant de cette fête : « Il veut faire ou- » blier les châteaux en Espagne qu'il a faits ; » mais en Espagne, ils en faisaient de plus » solides. » Le peuple ne témoigna pas autant de joie, du rétablissement du dauphin. Il le regardait comme un dévot qui ne faisait que chanter des psaumes ; et il aimait le duc d'Orléans, qui vivait au milieu de la capitale, et qu'on appelait *le roi de Paris*. C'était une injustice que ces sentimens ; et le dauphin n'avait chanté des psaumes, que pour imiter la voix d'un chantre de la chapelle. Le peuple ne tarda pas à revenir de son erreur, et rendit justice à sa vertu (1). Le duc d'Orléans

(1) M. de Meilhan a donné, dans un de ses ouvrages, des détails curieux et fort honorables sur l'esprit et le caractère de M. le dauphin, fils de Louis XV, et père de Louis XVI, du feu roi Louis XVIII, et de S. M. Charles X. On trouvera ces détails dans les

était le plus assidu courtisan de Madame : pour la duchesse, elle la détestait. Il peut se faire qu'on lui prêtât des mots auxquels la duchesse n'avait jamais songé ; souvent, elle en disait qui étaient sanglans. Le roi l'aurait exilée, s'il avait suivi ce que lui dictait son ressentiment : mais il craignait l'éclat, et elle n'en serait devenue que plus méchante. Le duc d'Orléans était, dans ce temps, d'une jalousie extrême envers le comte de Melfort ; et le lieutenant de police ayant dit au roi qu'il avait de fortes raisons de croire que le duc était déterminé à tout, pour se défaire de cet amoureux, et qu'il croyait devoir le prévenir, pour être sur ses gardes, le roi dit : « Il n'oserait, mais, il y a quelque chose de mieux : qu'il la fasse surprendre, et il me trouvera disposé à faire enfermer sa maudite femme. Mais quand il se serait défait de cet amant, il y en aura demain un autre, et même en ce moment, elle en a d'autres, tels que le chevalier Colbert et le comte de l'Ai-

---

Morceaux historiques, ainsi qu'une anecdote piquante sur la méchanceté des personnes dont madame la dauphine était entourée.

gle. » Cependant, Madame me dit que ces deux derniers n'étaient point avérés.

Il arriva en ce temps une aventure dont le lieutenant de police rendit compte au roi. La duchesse d'Orleans s'était amusée, un jour, à agacer au Palais-Royal, à huit heures du soir, un jeune Hollandais qu'elle avait trouvé joli. Le jeune homme voulut aller vîte en besogne, la prenant pour une fille, et elle en fut très-choquée. Elle appela un suisse, et se fit connaître. On arrêta l'étranger qui s'excusa, en disant qu'elle l'avait attaqué de propos très-libres. Il fut relâché, et le duc d'Orléans fit une sévère réprimande à sa femme.

Le roi dit un jour à Madame, devant moi, (car il ne se gênait pas pour parler d'elle, tant il la haïssait) : « Sa mère la connaissait » bien; car avant son mariage, elle ne per- » mettait pas qu'elle dit autre chose que *oui* » et *non*. Savez-vous la plaisanterie qu'elle a » faite sur la nomination de Moras ? Elle lui » a envoyé faire son compliment, et deux » minutes après, elle a rappelé celui qu'elle » envoyait, en disant, devant tout le monde : » *Avant de lui parler, demandez au suisse s'il* » *est encore en place.* »

Madame n'était pas haineuse, et malgré les

propos de madame la duchesse d'Orléans, elle cherchait à excuser ses torts en conduite, et disait : « Le plus grand nombre des » femmes ont des amans ; et elle n'a pas tous » ceux qu'on lui prête ; mais ses manières » libres et ses discours, qui n'ont point de » mesure, la décrient dans toute la France. »

Ma camarade est venue toute enchantée, il y a quelques jours, dans ma chambre, à la ville. Elle avait été chez M. de Chenevières, premier commis de la guerre, qui est en grande correspondance avec Voltaire, qu'elle regarde comme un dieu (1); par parenthèse, elle fut indignée, ces jours-ci, en entendant un marchand d'estampes qui criait : *Voilà Voltaire, ce fameux prussien ; le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid? à six sols le fameux Prussien.* Quelle profanation, disait-elle ! — Je reviens à mon histoire. M. de Chenevières lui avait montré des lettres de Voltaire, et

(1) C'était un homme aimable et de bonne compagnie, qui ne manquait pas d'esprit. Il a fait imprimer, en 1764, un recueil de poésies médiocres, sous le titre de *Loisirs de M. de Ch***.*

M. Marmontel avait lu une épître *à sa bibliothèque* (1).

M. Quesnay entra pour un petit moment ; elle lui répéta tout cela ; et comme il n'avait pas l'air d'y prendre beaucoup de part, elle lui a demandé s'il n'admirait pas les grands poëtes ? Comme de grands joueurs de bilboquet, a-t-il répondu, avec ce ton qui rend plaisant tout ce qu'il dit. J'ai cependant fait des vers, dit-il, et je vais vous en dire ; c'est sur un M. Rodot, intendant de la marine, qui se plaisait à dire du mal de la médecine et des médecins : je fis ces vers pour venger Esculape et Hippocrate.

Antoine se médicina
En décriant la médecine,
Et de ses propres mains mina
Les fondemens de sa machine ;
Très-rarement il opina
Sans humeur bizarre ou chagrine,
Et l'esprit qui le domina
Était affiché sur sa mine.

Qu'en dites-vous, dit le docteur ? Ma camarade les trouva très-jolis, et le docteur

(1) Elle est intitulé *Épître à mes livres*. Elle obtint le prix à l'Académie française.

me les donna, de sa main, en me priant de ne pas en laisser prendre des copies.

Madame plaisantait ma camarade, sur son bel esprit; mais elle avait de la confiance en elle quelquefois. Sachant qu'elle écrivait souvent, Madame lui disait: « Vous faites quelque roman qui paraîtra un jour, ou bien le siècle de Louis XV. Je me recommande à vous. » Je n'ai point à me plaindre d'elle. Il m'importe peu qu'elle parle mieux que moi, de prose et de vers. — Elle ne m'a pas dit son véritable nom; mais un jour, je lui fis cette malice: « Quelqu'un, lui dis-je, soutenait hier que la famille de madame de Mar******** était plus considérée que celle de beaucoup de gentilshommes. Elle tient, dit-on, le premier rang à Cadix; elle a des alliances très-honorables; et cependant elle n'a pas cru s'avilir, en étant gouvernante chez Madame. Vous verrez un jour ses enfans ou ses neveux, fermiers-généraux, et donner leurs filles à des ducs. »

J'ai remarqué que Madame, depuis plusieurs jours, se faisait servir du chocolat à triple vanille et ambré, à son déjeuné; qu'elle mangeait des truffes et des potages au céleri: la trouvant fort échauffée, je lui fis un jour

des représentations sur son régime, qu'elle eut l'air de ne pas écouter. Alors, je crus en devoir parler à son amie la duchesse de Brancas (1). « Je m'en suis aperçue, me dit-elle, et je vais lui en parler devant vous. » Effectivement après sa toilette, madame de Brancas lui fit part de ses craintes, pour sa santé. « Je viens de m'en entretenir avec elle (en me montrant), dit la duchesse, et elle est de mon avis. » Madame témoigna un peu d'humeur, et puis se mit à fondre en larmes. J'allai aussitôt faire fermer la porte, et revins écouter. « Ma chère amie, dit Madame à madame de Brancas, je suis troublée de la crainte de perdre le cœur de roi, en cessant de lui être agréable. Les hommes mettent, comme vous pouvez le savoir, beaucoup de prix à certaines choses, et j'ai le malheur d'être d'un tempérament très-froid. J'ai imaginé de prendre un régime un peu échauffant, pour réparer ce défaut, et depuis deux jours, cet élixir, dit-elle, me fait assez de bien, ou du moins, j'ai cru m'en apercevoir. » La du-

(1) La duchesse de Brancas était dame d'honneur de madame la dauphine, et avait vécu dans l'intimité de madame de Pompadour.

chesse de Brancas prit la drogue qui était sur la toilette, et après l'avoir sentie : Fi ! dit-elle, et elle la jeta dans la cheminée. Madame la gronda, et dit : « Je n'aime pas être traitée comme un enfant; » elle pleura encore, et dit : « Vous ne savez pas ce qui m'est arrivé, il y a huit jours. Le roi, sous prétexte qu'il faisait chaud, s'est mis sur mon canapé, et y a passé la moitié de la nuit. Il se dégoûtera de moi, et en prendra une autre. — Vous ne l'éviterez pas, répondit la duchesse, en suivant votre régime, et ce régime vous tuera ; rendez au roi votre société précieuse de plus en plus, par votre douceur ; ne le repoussez pas dans d'autres momens, et laissez faire le temps ; les chaînes de l'habitude vous l'attacheront pour toujours. » Ces dames s'embrassèrent. — Madame recommanda le secret à madame de Brancas, et le régime fut abandonné.

Peu de temps après, elle me dit : » Le maître est plus content de moi ; et c'est depuis que j'ai parlé à Quesnay, sans lui tout dire. Il m'a dit que, pour avoir ce que je désire, il fallait avoir soin de se bien porter, et tâcher de bien digérer, et faire de l'exercice pour y parvenir. Je crois que le docteur a

raison, je me sens tout autre. J'adore cet homme-là (le roi); je voudrais lui être agréable. Mais hélas! quelquefois il me trouve une macreuse (1); je sacrifierais ma vie pour lui plaire. »

Un jour, le maître entra tout échauffé. Je me retirai : mais j'écoutai dans mon poste. « Qu'avez-vous, lui dit Madame? — Ces grandes robes et le clergé, répondit-il, sont toujours aux couteaux tirés; ils me désolent par leurs querelles. Mais, je déteste bien plus les grandes robes. Mon clergé, au fond, m'est attaché et fidèle : le autres voudraient me mettre en tutelle.—La fermeté, lui dit Madame, peut seule les réduire.—Robert de Saint-Vincent (2) est un boute-feu que je voudrais pouvoir exiler; mais ce sera un train terrible. D'un autre côté, l'archevêque est une tête de fer qui cherche querelle. Heureusement qu'il y en a quelques-uns dans le parlement sur qui je puis compter, et qui font semblant d'être bien méchans, mais qui savent se radoucir à propos. Il m'en coûte pour cela quelques abbayes, quelques pensions secrètes.

(1) Oiseau aquatique que l'on dit avoir le sang froid.

(2) Conseiller au parlement, et grand janséniste.

Il y a un certain V*** qui me sert assez bien, tout en paraissant un enragé.— J'en sais des nouvelles, Sire, dit Madame. Il m'a écrit hier, prétendant avoir avec moi une parenté, il m'a demandé un rendez-vous. — Eh bien! dit le maître, voyez-le et laissez-le venir; ce sera un prétexte pour lui accorder quelque chose, s'il se conduit bien.» M. de Gontaut entra, et voyant qu'on parlait sérieusement, ne dit rien. Le roi se promenait agité; puis, tout d'un coup, il dit : « Le régent a eu bien tort de leur rendre le droit de faire des remontrances : ils finiront par perdre l'État. Ah! Sire, dit M. de Gontaut, il est bien fort, pour que de petits robins puissent l'ébranler. « Vous ne savez pas ce qu'ils font et ce qu'ils » pensent, reprit le roi : c'est une assemblée de » républicains : en voilà au reste assez; les » choses comme elles sont, dureront autant » que moi. Causez-en un peu, Madame, diman- » che, avec M. Berrier. » Madame d'Amblimont et madame d'Esparbès entrèrent : « Ah! voilà mes petits chats, dit Madame. Tout ce qui nous occupe est du grec pour elles; mais leur gaieté me rend le calme et me permet de reprendre ensuite les choses sérieuses. Vous avez la chasse, Sire, qui vous distrait, et elles

m'en tiennent lieu. » Le roi se mit alors à parler de la chasse de la journée, et de Lansmatte(1). Il fallait laisser parler le roi sur ces objets, et quelquefois entendre trois ou quatre fois la même histoire, suivant qu'il arrivait d'autres personnes. Jamais Madame ne témoignait d'ennui; elle l'engageait même quelquefois à recommencer.

Un jour, je dis à Madame : « Il me semble que Madame a un redoublement d'amitié pour madame la comtesse d'Amblimont.— Il est bien fondé, me dit-elle. C'est une personne unique peut-être, par sa fidélité à ses amis et par son honnêteté. Écoute, et n'en parle à qui que ce soit : il y a quatre jours que, passant pour aller à table, le roi s'est approché d'elle, en faisant semblant de la chatouiller, et il lui a voulu remettre une petite lettre. D'Amblimont, faisant la folle, a mis aussitôt ses deux mains derrière son dos, et le roi a été obligé de ramasser le billet qui était tombé à terre. Gontaut a vu seul tout cela,

(1) Voyez les Mémoires de madame Campan, tom. III, p. 24. On raconte sur Lansmatte, écuyer du roi, plusieurs traits d'une brusquerie originale et piquante.

et, après soupé, s'étant approché de la petite dame, lui a dit : Vous êtes une bonne amie. — J'ai fait ce que je devais ; et à ces mots, elle a mis son doigt sur sa bouche, pour lui recommander le silence. Il m'a fait part sur-le-champ de ce trait d'amitié de la petite héroïne, qui ne m'en a pas parlé. « J'admirais la vertu de la petite comtesse, et Madame me dit : « Elle est étourdie, *hurlubrelu*, mais elle a plus d'esprit et d'ame, que les prudes et les dévotes. D'Eparbès n'en ferait pas autant : peut-être elle irait au-devant. Le maître a paru déconcerté, mais il lui fait toujours des agaceries. — Madame sans doute, lui dis-je, reconnaîtra une action aussi belle. — N'en doutez pas, dit-elle ; mais je ne veux pas qu'elle croie que j'en suis instruite. » Le maître, soit par une suite de son goût, soit par la suggestion de Madame, entra, un matin à Choisy, je crois, chez madame d'Amblimont, et lui passa lui-même au cou un collier d'émeraudes et de diamans, de soixante mille livres. Cela vint bien long-temps après ce que j'ai raconté.

Il y avait une grande ottomane dans une petite pièce, auprès de la chambre de Madame, où je me tenais souvent. Un soir, vers minuit, il entra une chauve-souris dans l'appartement où

tout le monde était. Aussitôt le roi dit : « Où est le général Crillon ? (Il était sorti pour le moment) C'est le général contre les chauve-souris, dit-il. » Cela donna lieu à répéter, *où étais-tu, Crillon?* et aussitôt il entra, et on lui dit que l'ennemi était là. Il se mit en veste, l'épée à la main, et poursuivit la chauve-souris, qui entra dans le cabinet où j'étais profondément endormie. Je m'éveillai en sursaut, au bruit, et je vis le roi près de moi, et toute sa société. Je sautai vîte en bas de l'ottomane, et ce fut l'amusement de toute la soirée.

M. de Crillon était un très-brave homme, très-aimable, mais il avait le tort de se livrer à faire des facéties, qui partaient plutôt de sa gaieté naturelle, que de bassesse de caractère. Il n'en était pas de même d'un très-grand seigneur, chevalier de la Toison-d'or, que Madame aperçut un jour, donnant et serrant la main à Gourbillon, son valet de chambre. Comme c'était l'homme de la cour le plus vain, Madame ne put s'empêcher de le dire au roi, et comme il n'avait ni charge ni emploi à la cour, le roi, depuis ce moment, ne le nommait presque jamais pour souper.

J'avais une parente à Saint-Cyr, qui se maria. Elle était au désespoir d'avoir une de ses

parentes femme de chambre de Madame, et souvent elle me faisait des scènes très-mortifiantes pour moi. Madame le sut par Colin (1) son intendant, et elle en parla au roi. « Je ne » m'en étonne pas, dit-il, voilà comme sont » les bégueules de Saint-Cyr. Madame de » Maintenon s'est bien trompée avec d'ex- » cellentes intentions. Ces filles sont élevées » de manière qu'il faudrait de toutes en faire » des dames du palais, sans quoi elles sont » malheureuses et impertinentes. » Quelque temps après, cette parente se trouva chez moi, avec Colin, qui la connaissait sans en être connu. Il se mit à dire : « Savez-vous que le prince de Chimay a fait une scène au chevalier d'Henin, de ce qu'il est écuyer de madame la marquise? » Ma parente, à ces mots, ouvrit de grands yeux, et dit : « N'a-t-il pas raison? — Je n'entre pas là dedans, dit Colin, mais voici ce qu'il a dit : Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, et pauvre, je ne blâmerais pas cela, et il s'en trouvera

(1) Colin était un procureur au Châtelet, qui fut mis à la tête des affaires de la favorite, et qu'elle fit décorer de la croix de Saint-Louis, par une charge dans l'ordre.

cinq cents pour se disputer la place, comme des demoiselles pour être auprès de votre maîtresse ; mais songez que vos parens sont princes de l'empire, et que vous portez leur nom. — Quoi ! Monsieur, dit ma parente, l'écuyer de madame la marquise est d'une maison de prince ? — De la maison de Chimay, dit-il, et ils prennent le nom d'Alsace, témoin le cardinal de ce nom.» Colin sortit, enchanté de ce qu'il avait dit. « Je ne reviens point, me dit ma parente, de ce que je viens d'entendre. Cela est cependant bien vrai, ma cousine, lui dis-je : vous pouvez voir le chevalier d'Henin (c'est le nom de la maison des princes de Chimay) porter le mantelet de Madame sur son bras, et suivre à pied sa chaise auprès de la portière, pour lui mettre son mantelet sur les épaules, en sortant de sa chaise, et ensuite attendre dans l'antichambre sa sortie, s'il n'y a pas d'autre pièce.» Depuis ce temps ma cousine me laissa tranquille, et même eut recours à moi pour faire donner une compagnie de cavalerie à son mari, qui eut bien de la peine à venir me remercier. Sa femme voulait qu'il remerciât Madame, mais la crainte qu'elle ne lui dît que c'était à la considération de sa cou-

sine, la femme de chambre, qu'il commandait une cinquantaine de chevaux, l'en empêcha. C'était au reste une chose bien surprenante, qu'un homme de la maison de Chimay fût au service de quelque dame que ce fût; et le commandeur d'Alsace revint de Malte exprès pour le faire sortir de chez Madame. Il lui fit assigner cent louis de pension par sa famille, et Madame lui fit accorder une compagnie de cavalerie (1). Le chevalier d'Henin avait été page du maréchal de Luxembourg, et l'on ne conçoit pas qu'il ait ainsi placé un homme qui était véritablement son parent; parce que, presque toutes les grandes maisons se tiennent. — M. de Machault, garde-des-sceaux, avait dans le même temps un écuyer chevalier de Saint-Louis et gentilhomme, le chevalier de Puibusc, qui portait son portefeuille, et marchait à côté de sa chaise.

Soit ambition, soit tendresse, Madame avait pour sa fille (2) une acception qui paraissait

(1) On ne peut croire à cette histoire de M. d'Henin.

(2) Fille de madame de Pompadour et de M. d'Étioles, son mari : elle se nommait Alexandrine.

venir du plus profond de son cœur. Elle était élevée en princesse, et on ne l'appelait, comme les personnes de cette élévation, que par son nom de baptême. Les plus grands de la cour songeaient à cette alliance ; mais Madame avait un projet qui était peut-être fort sensé. Le roi avait eu de madame de Vintimille un fils qui lui ressemblait, et de figure, et de gestes et de manières : il s'appelait le comte du**. Madame le fit venir à Bellevue, et ce fut Colin, son intendant, qui fut chargé de trouver quelque moyen pour engager son gouverneur à l'y conduire. Ils goûtèrent chez le suisse ; et Madame, se promenant, eut l'air de les trouver par hasard. Elle demanda le nom de l'enfant, et admira sa beauté. Sa fille arriva au même instant; et Madame les conduisit dans une figuerie où elle savait que le roi devait venir. Il s'y rendit, et demanda quel était le nom de l'enfant. On le lui dit, et le roi l'entendant eut l'air embarrassé, et Madame dit, le montrant ainsi que sa fille : « Ce serait un beau couple. » Le roi s'amusa avec la demoiselle, sans avoir l'air de faire attention au garçon, qui, mangeant des figues et de la brioche qu'on avait apportées de chez le suisse, eut des attitudes, et fit des

gestes si semblables à ceux du roi, que Madame en resta dans une surprise extrême. « Ah ! dit-elle, Sire, voyez..... Eh quoi, dit-il ? — Rien, dit Madame, si ce n'est qu'on croit voir son père. — Je ne savais pas, dit en souriant le roi, que vous connaissiez le comte du L** si particulièrement. — Vous devriez l'embrasser, dit-elle, car il est fort joli. — Je commencerai donc par la demoiselle, » dit le roi, et il les embrassa très-froidement et avec un air contraint. J'étais présente ; ayant joint la gouvernante de Mademoiselle, je dis le soir à Madame, que le maître n'avait pas paru fort vif dans ses embrassemens. « Il est comme cela, dit-elle ; mais n'est-ce pas que ces deux enfans ont l'air faits l'un pour l'autre ? Si c'était Louis XIV, il ferait du jeune enfant un duc du Maine, je n'en demande pas tant : une charge et un brevet de duc pour son fils, c'est bien peu, et c'est à cause que c'est son fils que je le préfère, ma bonne, à tous les petits ducs de la cour. Mes petits-enfans participeraient en ressemblance au grand-père et à la grand'-mère, et ce mélange, que j'ai l'espoir de voir, ferait mon bonheur un jour. » Les larmes lui vinrent aux yeux en disant ces paroles. Hélas !

hélas ! six mois s'écoulèrent, et sa fille chérie, l'espoir de ses vieux jours, l'objet des vœux les plus grands, mourut presque subitement. Madame en fut inconsolable, et je dois cette justice à M. de Marigny, qu'il en eut la plus vive douleur. La demoiselle était belle comme un ange, appelée à la plus haute fortune, et j'ai toujours pensé qu'il avait le projet d'épouser sa nièce. Un brevet de duc lui aurait donné le rang, et cela, joint à sa charge et aux richesses de sa mère, en aurait fait un grand seigneur. L'âge n'était pas assez distant pour faire un grand obstacle. On ne manqua pas de dire que la jeune personne avait été empoisonnée, mais les morts imprévues de personnes qui fixent l'attention publique, font toujours naître ces bruits. Le roi marqua de la sensibilité, mais plus au chagrin de Madame, que pour la perte en elle-même, quoiqu'il eût bien des fois caressé cette enfant et l'eût comblé de présens. Je dois encore à la justice, de dire que M. de Marigny, héritier de toute la fortune de Madame, depuis cette mort, était désolé toutes les fois qu'elle était sérieusement malade. Madame commença, bientôt après, à faire des projets pour l'établissement de son frère. Il fut question de de-

moiselles de la plus haute naissance, et peut-être l'eût-on fait duc; mais il avait une manière de penser qui l'éloignait du mariage et de l'ambition. Dix fois il aurait pu être ministre, et n'y pensa jamais. « C'est un homme, me disait un jour Quesnay, bien peu connu; personne ne parle de son esprit et de ses connaissances, ni de ce qu'il fait pour l'avancement des arts; aucun depuis Colbert, n'a fait autant dans sa place; il est d'ailleurs fort honnête homme, mais on ne veut le voir que comme le frère de la favorite; et parce qu'il est gros, on le croit lourd et épais d'esprit. » Ce qu'il disait était très-vrai. M. de Marigny avait voyagé avec d'habiles artistes en Italie, et avait acquis du goût et beaucoup plus d'instruction que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Quant à son air épais, il ne l'avait que depuis quelque temps qu'il était trop engraissé, et sa figure auparavant était charmante. Il avait été aussi beau que sa sœur était belle; il ne faisait sa cour à personne, n'avait aucune vanité, et il se bornait à des sociétés où il était à son aise. Il devint un peu plus répandu à la cour, lorsque le roi l'eut fait monter dans ses carosses, croyant qu'il était alors de son devoir de se montrer parmi les courtisans.

Madame me fit appeler un jour et entrer dans son cabinet où était le roi, qui se promenait d'un air sérieux. « Il faut, me dit-elle, que vous alliez passer quelques jours à l'avenue de Saint-Cloud, dans une maison où je vous ferai conduire; vous trouverez là une jeune personne prête à accoucher. » Le roi ne disait rien, et j'étais muette d'étonnement.

Vous serez la maîtresse de la maison, et présiderez, comme une déesse de la fable, à l'accouchement. On a besoin de vous pour que tout se passe suivant la volonté du roi, et secrètement. Vous assisterez au baptême et indiquerez les noms du père et de la mère. Le roi se mit à rire, et dit : « Le père est un très-honnête homme. » Madame ajouta : « Aimé de tout le monde, et adoré de tous ceux qui le connaissent. » Madame s'avança vers une petite armoire, et en tira une petite boîte qu'elle ouvrit. Elle en sortit une aigrette de diamans, en disant au roi : « Je n'ai pas voulu, et pour cause, qu'elle fût plus belle. — Elle l'est encore trop, » et il embrassa Madame en disant : « Que vous êtes bonne ! » Elle pleura d'attendrissement, et mettant la main sur le cœur du roi : « C'est là que j'en veux, » dit-elle. Les larmes vinrent aussi aux

yeux du roi, et je me mis aussi à pleurer, sans trop savoir pourquoi. Ensuite, il me dit : « Guimard vous verra tous les jours pour vous aider et vous conseiller; et au *grand moment* vous le ferez avertir de se rendre auprès de vous. Mais nous ne parlons pas du parrain et de la marraine; vous les annoncerez comme devant arriver, et, un moment après, vous aurez l'air de recevoir une lettre qui vous apprendra qu'ils ne peuvent venir. Alors vous ferez semblant d'être embarrassée, et Guimard dira : « Il n'y a qu'à prendre les premiers venus; » et vous prendrez la servante de la maison, et un pauvre ou un porteur de chaises, et ne leur donnerez que douze francs pour ne pas attirer l'attention. — Un louis, ajouta Madame, pour ne pas faire d'effet dans un autre sens. — C'est vous qui êtes cause de mon économie dans certaines circonstances, dit le roi. Vous souvenez-vous du fiacre? Je voulais lui donner un louis, et le duc d'Ayen me dit : « Vous nous ferez reconnaître, » et je lui fis donner un écu de six francs. Il allait raconter l'histoire; Madame lui fit signe de se taire, et il eut bien de la peine. Elle m'a dit depuis que le roi, dans le temps des fêtes pour le mariage

de monseigneur le dauphin, avait été le voir à Paris en fiacre, chez sa mère. Le cocher ne voulait pas avancer, et le roi lui voulait donner un louis. La police en sera instruite demain, dit le duc d'Ayen, et les espions feront des recherches qui nous feront peut-être connaître. « Guimard, dit le roi, vous dira les noms du père et de la mère. Il assistera à la cérémonie qui doit être le soir, et donnera les dragées. Il est bien juste que vous ayez les vôtres, » et il tira cinquante louis qu'il me remit de cette mine gracieuse qu'il savait prendre dans l'occasion, et que n'avait personne autre que lui dans son royaume. Je lui baisai la main en pleurant. « Vous aurez soin de l'accouchée, n'est-ce pas? C'est une très-bonne enfant qui n'a pas inventé la poudre, et je m'en fie à vous pour la discrétion; mon chancelier vous dira le reste, » dit-il, en se tournant vers Madame, et il sortit. « Eh bien? comment trouvez-vous mon rôle, dit-elle? D'une femme supérieure et d'une excellente amie, lui dis-je. — C'est à son cœur que j'en veux, me dit-elle, et toutes ces petites filles qui n'ont point d'éducation, ne me l'enlèveront pas. Je ne serais pas aussi tranquille, si je voyais quelque

jolie femme de la cour et de la ville tenter sa conquête. » Je demandai à Madame si la jeune personne savait que c'était le roi qui était le père. « Je ne le crois pas, dit-elle, mais comme il a paru aimer celle-ci, on a craint qu'on ne se soit trop empressé de le lui apprendre ; sans cela, on dit à elle et aux autres, dit-elle en levant les épaules, que c'est un seigneur polonais, parent de la reine, et qui a un appartement au château. Cela a été imaginé à cause du cordon bleu que le roi n'a pas souvent le temps de quitter, parce qu'il faudrait changer d'habit, et pour donner une raison de ce qu'il a un logement au château, si près du roi. » C'étaient deux petites chambres du côté de la chapelle, où le roi se rendait de son appartement, sans être vu que d'une sentinelle qui avait ses ordres, et qui ne savait pas qui passait par cet endroit. Le roi allait quelquefois au Parc-aux-Cerfs, ou recevait ces demoiselles à l'appartement dont j'ai parlé.

Je m'arrête ici pour faire mention d'une singulière aventure qui n'est sue que de six ou sept personnes, maîtres ou valets. Dans le temps de l'assassinat du roi, une jeune fille, qu'il avait vue plusieurs fois, et à qui il

avait marqué plus de tendresse qu'à une autre, se désespérait de cet affreux événement. La mère abbesse, car on peut appeler ainsi celle qui avait l'intendance du Parc-aux-Cerfs, s'aperçut de la douleur extraordinaire qu'elle témoignait, et fit si bien qu'elle lui fit avouer qu'elle savait que le seigneur polonais était le roi de France. Elle avoua même qu'elle avait fouillé dans ses poches, et qu'elle en avait tiré deux lettres, dont l'une était du roi d'Espagne, et l'autre de l'abbé de Broglie. C'est ce que l'on a su depuis, car ni elle, ni l'abbesse ne savaient les noms. La jeune fille fut grondée, et on appela M. Lebel, premier valet de chambre, qui ordonnait de tout, et qui prit les lettres et les porta au roi, qui fut fort embarrassé pour revoir une personne si bien instruite. Celle dont je parle s'étant aperçue que le roi venait voir sa camarade secrètement, tandis qu'elle était délaissée, guetta l'arrivée du roi, et, au moment où il entrait, précédé de l'abbesse qui devait se retirer, elle entra précipitamment et furieuse dans la chambre où était sa rivale. Elle se jeta aussitôt aux genoux du roi. « Oui, vous êtes le roi, criait-elle, de tout le royaume; mais ce ne serait

rien pour moi si vous ne l'étiez pas de mon cœur; ne m'abandonnez pas, mon cher Sire, j'ai pensé devenir folle quand on a manqué de vous tuer.» L'abbesse criait: «Vous l'êtes encore.» Le roi l'embrassa, et cela parut la calmer. On parvint à la faire sortir, et quelques jours après on conduisit cette malheureuse dans une pension de folles, où elle fut traitée comme telle pendant quelques jours. Mais elle savait bien qu'elle ne l'était pas, et que le roi avait été bien véritablement son amant. Ce lamentable accident m'a été raconté par l'abbesse, lorsque j'ai eu quelque relation avec elle lors de l'accouchement dont il est question, mais je n'en ai jamais eu ni avant, ni depuis.

Je reviens donc à mon histoire. Madame me dit : « Tenez compagnie à l'accouchée, pour empêcher qu'aucun étranger ne lui parle, pas même les gens de la maison. Vous direz toujours que c'est un seigneur polonais fort riche, et qui se cache à cause de la reine, sa parente, qui est fort dévote. Vous trouverez, dans la maison, une nourrice à qui l'enfant sera remis, et tout le reste regarde Guimard. Vous irez à l'église comme témoin; et il faudra faire les choses comme le ferait

un bon bourgeois. On croit que la demoiselle accouchera dans cinq ou six jours ; vous dînerez avec elle ; et ne la quitterez pas jusqu'au moment où elle sera en état de retourner au Parc-aux-Cerfs : ce qui, je suppose, sera dans une quinzaine de jours, sans qu'elle coure aucun risque. » Je me rendis le soir même à l'avenue de Saint-Cloud, où je trouvai l'abbesse et Guimard, garçon du château, mais sans son habit bleu. Il y avait de plus une garde, une nourrice, deux vieux domestiques, et une fille moitié servante, moitié femme de chambre. La jeune fille était de la plus jolie figure, mise fort élégamment, mais sans rien de trop marquant. Je soupai avec elle et avec l'abbesse qui s'appelait madame Bertrand. J'avais remis l'aigrette de Madame avant le souper, ce qui avait causé la plus grande joie à la demoiselle, et elle fut fort gaie. Madame Bertrand avait été femme de charge chez M. Lebel, premier valet de chambre du roi, qui l'appelait Dominique, et elle était son confidentissime. La demoiselle causa avec nous après le souper, et me parut fort naïve. Le lendemain j'eus une conversation particulière, et elle me dit : « Comment se porte M. le comte ? » C'était le roi qu'elle

appelait ainsi. « Il sera bien fâché de n'être pas auprès de moi, me dit-elle, mais il a été obligé de faire un assez long voyage. » Je fus de son avis. « C'est un bien bel homme, me dit-elle, et il m'aime de tout son cœur ; il m'a promis des rentes, mais je l'aime sans intérêt, et s'il voulait je le suivrais dans sa Pologne. » Elle me parla ensuite de ses parens et de M. Lebel, qu'elle connaissait sous le nom de Durand. « Ma mère, me dit-elle, était une grosse épicière-droguiste, et mon père n'était pas un homme de rien, ajouta-t-elle, il était des six corps, et c'est, comme tout le monde le sait, ce qu'il y a de mieux ; enfin il avait pensé deux fois être échevin. » Sa mère avait après la mort de son père, essuyé des banqueroutes ; mais *M. le comte* était venu à son secours, et lui avait donné un contrat de quinze cents livres de rente, et six mille francs d'argent comptant. Six jours après elle accoucha, et on lui dit, suivant mes instructions, que c'était une fille, quoique ce fût un garçon, et bientôt après on devait lui dire que son enfant était mort, pour qu'il ne restât aucune trace de son existence pendant un certain temps ; ensuite on le remettrait à la mère. Le roi donnait dix ou douze mille li-

vres de rente à chacun de ses enfans. Ils héritaient les uns des autres, à mesure qu'il en mourait, il y en avait déjà sept ou huit de morts. Je revins trouver Madame, à qui j'avais écrit tous les jours par Guimard. Le lendemain le roi me fit dire d'entrer; il ne me dit pas une parole sur ce que j'avais fait, mais me remit une tabatière d'or, fort grande, où étaient deux rouleaux de vingt-cinq louis chaque. Je lui fis ma révérence et m'en allai. Madame me fit beaucoup de questions sur la demoiselle, et riait beaucoup de ses naïvetés et de tout ce qu'elle m'avait dit du seigneur polonais. » Il est dégoûté de la princesse, et je crois qu'il partira dans deux mois pour toujours pour sa Pologne. — Et la demoiselle, lui dis-je? On la mariera, me dit-elle, en province, avec une dot de quarante mille écus au plus, et quelques diamans. » Cette petite aventure qui me mettait dans la confidence du roi, loin de me procurer plus de marques de bonté de sa part, sembla le refroidir pour moi, parce qu'il était honteux que je fusse instruite de ses amours obscurs. Il était aussi embarrassé des services que lui rendait Madame.

Outre ses petites maîtresses du Parc-aux-

Cerfs, le roi avait quelquefois des aventures avec des dames de Paris ou de la cour qui lui écrivaient. Il y eut une madame de M....elle, qui avait un mari jeune et aimable, et deux cent mille livres de rente, et qui voulut absolument être sa maîtresse. Elle parvint à le voir, et le roi, qui savait sa fortune, était persuadé qu'elle était sincèrement amoureuse folle de lui. On ne sait pas ce qui serait arrivé si elle ne fût morte. Madame en était fort embarrassée, et se trouva, par sa mort, délivrée de ses craintes. Une circonstance me valut un redoublement d'amitié de Madame. Un homme riche, qui était dans les sous-fermes, me vint trouver un jour en grand secret, et me dit qu'il avait quelque chose à communiquer à madame la marquise, de très-important; mais qu'il serait fort embarrassé de s'en expliquer avec elle; qu'il préférait de m'en instruire. Je l'assurai de ma discrétion. « Je n'en doute pas, me dit-il, et c'est ce qui m'a fait adresser à vous. » Ensuite il m'apprit ce que je savais, qu'il avait une très-belle femme, dont il était passionnément amoureux; que l'ayant aperçue un jour baisant un petit portefeuille, il avait cherché à s'en emparer, s'imaginant bien

qu'il y avait quelque mystère ; qu'il l'avait guettée ; qu'un jour qu'elle était sortie précipitamment pour aller chez sa sœur, qui venait d'accoucher dans un appartement au-dessus du sien, il avait eu le temps de trouver le secret du portefeuille ; et que l'ayant ouvert, il avait été bien étonné d'y trouver un portrait du roi, et que dans l'autre partie du portefeuille il y avait une lettre très-tendre du roi ; qu'il en avait pris copie, ainsi que d'une lettre commencée d'elle, par laquelle sa femme demandait au roi instamment de lui procurer le plaisir de le voir ; qu'elle en avait trouvé le moyen, qui était de se rendre à Versailles, où elle irait masquée à un bal de la ville ; et que le roi pouvait venir masqué. J'assurai M. de*** que je me chargeais de faire part de cette affaire à Madame, qui serait reconnaissante de sa confidence. Il s'empressa d'ajouter : « Dites à madame la marquise que ma femme a beaucoup d'esprit, et qu'elle est très-intrigante. Je l'adore, et je serais au désespoir qu'elle me fût enlevée. » Je ne perdis pas un instant à instruire Madame, et à lui remettre la lettre, et je la prévins du rendez-vous demandé. Elle parut fort sérieuse et pensive ; et j'ai su depuis qu'elle avait con-

sulté M. Berrier, lieutenant de police, qui trouva un moyen très-simple, mais très-habilement conçu, pour écarter cette dame. Il demanda à parler au roi le soir même, qui était un dimanche, jour où le lieutenant de police venait à Versailles, et il dit au roi qu'il croyait devoir le prévenir qu'il y avait une dame qui le compromettait dans Paris ; qu'on lui avait remis copie d'une lettre qu'on supposait écrite par Sa Majesté, et il la remit au roi, qui la lut en rougissant, et la déchira en fureur. M. Berrier ajouta que l'on répandait que cette dame devait avoir une entrevue avec lui au bal de Versailles ; et dans le moment même le hasard fit qu'on remit au roi la lettre de la dame qui contenait cette demande. M. Berrier en jugea ainsi, parce que le roi parut surpris en la lisant, et dit : « Il faut avouer que M. le lieutenant de police est bien instruit. Je crois, ajouta M. Berrier, devoir dire à Votre Majesté que cette dame passe pour fort intrigante. Je crois, dit le roi, que ce n'est pas sans raison. » Cette aventure fut ainsi coupée dans sa racine, sans que Madame purût y avoir part. Le roi ne redoutait rien tant que les bavardages, et il crut que sa lettre courait tout Paris. M. Berrier fit

épier la dame, qui n'alla point à Versailles. Madame me fit part de ce qui s'était passé ; le mari fut fait fermier-général deux ou trois ans après, et elle me fit donner six mille francs sur sa place, à condition que je ne la quitterais jamais.

Madame éprouvait beaucoup de tribulations au milieu de toutes ses grandeurs. On lui écrivait souvent des lettres anonymes, où on la menaçait de l'empoisonner ou de l'assassiner ; et ce qui l'affectait le plus, c'était la crainte d'être supplantée par une rivale. Je ne l'ai jamais vue dans un plus grand chagrin qu'un soir, au retour du salon de Marly. Elle jeta en rentrant, avec dépit, son manteau, son manchon, et se déshabilla avec une vivacité extrême ; ensuite renvoyant ses autres femmes, elle me dit à leur sortie : « Je ne crois pas qu'il y ait rien de si insolent que cette madame de Coaslin ; je me suis trouvée ce soir au jeu à une table de brelan avec elle, et vous ne pouvez vous imaginer ce que j'ai souffert. Les hommes et les femmes semblaient se relayer pour nous examiner. Madame de Coaslin a dit deux ou trois fois en me regardant, *va tout*, de la manière la plus insultante ; et j'ai cru me trouver mal, quand

elle a dit d'un ton triomphant, j'ai *brelan de rois*. Je voudrais que vous eussiez vu sa révérence en me quittant. — Et le roi, lui dis-je, lui a-t-il fait ses belles mines? — Vous ne le connaissez pas, la bonne; s'il devait la mettre ce soir dans mon appartement, il la traiterait froidement devant le monde et me traiterait avec la plus grande amitié. Telle a été son éducation, car il est bon par lui-même et ouvert. « Les alarmes de Madame durèrent quelques mois, et Madame me dit un jour : « Cette superbe marquise a manqué son coup ; elle a effrayé le roi par ses grands airs, et n'a cessé de lui demander de l'argent, et vous ne savez pas que le roi signerait sans y songer, pour un million, et donnerait avec peine cent louis sur son petit trésor. Lebel, qui m'aime mieux qu'une nouvelle à ma place, soit par hasard ou par projet, a fait venir au Parc-aux-Cerfs une petite sultane charmante, qui a refroidi un peu le roi pour l'altière *Vasiy*, en l'occupant vivement. On a donné à****** des diamans, cent mille francs, et un domaine. Jannette(1)

(1) Intendant des postes.

m'a rendu dans cette circonstance de grands services en montrant au roi les extraits de la poste sur le bruit que faisait la faveur de madame de Coaslin. Le roi a été frappé d'une lettre d'un vieux conseiller au parlement, du parti du roi, qui mande à un de ses amis : « Il est juste que le maître ait une amie, » une confidente, comme tous tant que nous » sommes, quand cela nous convient; mais » il est à désirer qu'il garde celle qu'il a; elle » est douce, ne fait de mal à personne, et » sa fortune est faite. Celle dont on parle » aura toute la superbe que peut donner une » grande naissance. Il faudra lui donner un » million par an, parce qu'elle est, à ce qu'on » dit, très-dépensière, et faire ducs, gou » verneurs de province, maréchaux, ses pa- » rens, qui finiront par environner le roi et » faire trembler ses ministres. » Madame avait l'extrait de cette lettre que lui avait remis Jannette, intendant des postes, qui avait toute la confiance du roi. Il n'avait pas manqué d'examiner attentivement la mine que le maître avait faite en lisant cette lettre, et il vit qu'il avait senti la vérité des raisonnemens du conseiller qui n'était point frondeur. — Madame me dit quelque temps après:

« La fière marquise s'est conduite comme mademoiselle Deschamps (1), et elle est *éconduite*. » Madame avait eu auparavant d'autres alarmes. Une parente de madame d'Estrades, qui avait épousé le marquis de C******, avait fait au roi des avances très-marquées, et il n'en fallait pas tant pour un homme qui se croyait le plus beau du royaume avec raison, et qui était roi (2). Il était bien

---

(1) Courtisane célèbre par ses agrémens, et surtout par un trait de patriotisme. Dans un moment où le trésor public était épuisé, mademoiselle Deschamps envoya toute sa vaisselle à la Monnaie. Louis XV vantait ce dévouement. Le duc d'Ayen dit à ce sujet un mot spirituel qui n'ôtait rien au mérite de ce sacrifice. Ce mot est un peu trop *gai* pour que nous osions le citer. Ceux de nos lecteurs dont il exciterait la curiosité pourront le demander aux hommes qui ont conservé les souvenirs de l'ancienne cour.

(2) La comtesse d'Estrades, parente de M. Le Normand, et complaisante de madame de Pompadour, qui l'avait attirée à la cour, était vendue secrètement au comte d'Argenson. Ce ministre, qui ne dédaignait pas la *Fillon*, parce qu'il en tirait des renseignemens utiles, connaissait par madame d'Estrades tout ce qui se passait à la cour de la favorite, et payait

persuadé que toutes les femmes céderaient au moindre désir qu'il daignerait manifester. Il trouvait donc tout simple qu'on l'aimât. M. de Stainville (1) contribua à empêcher le succès de cette intrigue; et bientôt après la marquise de C*****, à qui ses parens faisaient garder les arrêts à Marly, dans son appartement, s'étant échappée par une garde-robe pour un rendez-vous, fut surprise avec un jeune homme dans un corridor de Marly. Ce fut l'ambassadeur d'Espagne qui, sortant de chez lui avec des flambeaux, fut témoin de ce rendez-vous. — Madame d'Estrades ne fit pas semblant d'avoir eu connaissance de cette intrigue, et continua à vivre avec Madame qu'elle trahissait, comme si elle l'avait aimée tendrement. Elle était l'espionne de M. d'Argenson dans les cabinets, et chez Madame; et quand elle ne pouvait rien découvrir, elle inventait, pour se faire valoir auprès de son amant. Cette madame d'Estrades n'avait eu d'existence que par les bontés de Madame;

---

libéralement son ingratitude et sa perfidie. (Voyez *les Mémoires de Marmontel*, liv. v, pag. 30.)

(1) Depuis duc de Choiseul.

et toute laide qu'elle était, elle avait tâché de lui enlever le roi. Un jour qu'il s'était un peu grisé à Choisi, la seule fois je crois que cela lui était arrivé, il monta dans une grande et jolie barque, où Madame ne put l'accompagner, étant malade d'une indigestion. Madame d'Estrades guettait cette occasion. Elle entra dans la barque, et au retour, comme il faisait nuit, elle suivit le roi dans un cabinet secret, et fit plus que des avances au roi qu'on croyait dormant sur un lit de repos. Elle raconta le soir à Madame, qu'elle était entrée dans ce cabinet pour ses affaires; que le roi l'y avait suivie, et qu'il avait voulu la violer. Elle pouvait dire tout ce qu'elle voulait, car le roi ne savait ni ce qu'il avait dit, ni ce qu'il avait fait. Je finirai cet article par la courte histoire d'une demoiselle. J'avais été un jour à la comédie de la ville à Compiègne, et Madame m'ayant fait des questions sur la pièce, me demanda s'il y avait beaucoup de monde, et si je n'avais pas vu une belle demoiselle. Je lui répondit qu'effectivement dans la loge près de la mienne, il y avait une jeune personne qui était entourée de tous les jeunes gens de la cour. Elle sourit, et me dit : « C'est mademoiselle Doro-

thée; elle a été ce soir au souper du roi (1), et ira demain à la chasse. Vous êtes étonnée de me voir si instruite, et j'en sais encore plus. Elle a été amenée ici par un gascon qu'on appelle Dubarré ou Dubarri, qui est le plus mauvais sujet qu'il y ait en France. Il fonde ses espérances sur les charmes de mademoiselle Dorothée, auxquels il ne croit pas que puisse résister le roi. Elle est effectivement très-belle. On me l'a fait voir dans mon petit jardin, où on l'avait menée sous prétexte de se promener. C'est la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg, et son cher amant, pour début, demande d'être ministre à Cologne. — Est-ce que Madame aurait été inquiète d'une créature comme celle-là? — Tout est possible, dit-elle; mais je crois que le roi n'oserait donner un tel scandale, et heureusement que Lebel, pour l'acquit de sa conscience, a dit au roi que l'amant de la belle Dorothée était rongé d'un vilain mal, et il a ajouté: Votre Majesté ne guérit pas de cela comme des écrouelles. Il n'en a pas fallu davantage pour écarter la demoiselle. »

(1) Au grand couvert, le public était admis à voir souper la famille royale.

Je vous plains bien, Madame, lui dis-je un jour, tandis que tout le monde vous envie. — Ah! me répondit-elle, ma vie est comme celle du chrétien, un combat perpétuel : il n'en était pas ainsi des personnes qui avaient su gagner les bonnes grâces de Louis XIV. Madame de la Vallière s'est laissée tromper par madame de Montespan, mais c'est sa faute, ou, pour mieux dire, le produit de sa bonté. Elle était sans soupçon dans les premiers temps, parce qu'elle ne pouvait croire son amie perfide. Madame de Montespan a été ébranlée par madame de Fontanges, et supplantée par madame de Maintenon; mais sa hauteur, ses caprices, avaient aliéné le roi. Elle n'avait pas, au reste, des rivales comme les miennes : mais aussi leur bassesse fait ma sûreté, et je n'ai en général à craindre que des infidélités, et la difficulté de trouver des occasions pour savoir les rendre passagères. Le roi aime le changement, mais aussi il est retenu par l'habitude; il craint les éclats, et déteste les intrigantes. La petite maréchale (1) me disait

(1) Madame la maréchal de Mirepoix.

un jour : C'est votre escalier que le roi aime, il est habitué à le monter et à le descendre ; mais s'il trouvait une autre femme à qui il parlerait de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. »

J'écris au hasard, sans ordre ni date, comme je me souviens, et je vais vous parler de M. l'abbé de Bernis, que j'aimais beaucoup parce qu'il était bon, et qu'il me traitait avec amitié. Un jour Madame finissait de s'habiller, et M. le comte de Noailles demanda à lui parler en particulier. Je sortis. — M. le comte avait en entrant l'air très-effaré, et j'entendis la conversation, n'y ayant que la portière entre nous. « Il vient de se passer, Madame, lui dit-il, quelque chose dont je ne puis me dispenser de rendre compte au roi, mais dont j'ai cru devoir vous prévenir, parce que cela regarde un de vos amis, que j'aime et considère infiniment. M. l'abbé de Bernis a eu envie de chasser ce matin : il est sorti avec trois ou quatre de ses gens portant des fusils, et il a été chasser dans le petit parc, endroit où M. le dauphin n'irait pas sans demander au roi la permission. Les gardes surpris d'entendre tirer sont accourus, et ont été bien étonnés de voir

M. de Bernis. Ils lui ont très-respectueusement demandé sa permission, et étonnés de voir qu'il n'en avait pas, ils l'ont prié de cesser, en disant que s'ils faisaient leur devoir, ils devraient l'arrêter; mais qu'ils allaient m'en rendre compte aussitôt, comme étant capitaine des chasses de Versailles. Ils ont ajouté que le roi devait avoir entendu les coups de fusil, et qu'ils le priaient de se retirer. M. l'abbé s'est excusé sur son ignorance, et a assuré que je le lui avais permis. « Monsieur le comte, ont-ils dit, n'a pu le permettre que pour des endroits bien plus éloignés, et dans le grand parc. » M. le comte de Noailles s'est beaucoup fait valoir sur son empressement à prévenir Madame qui lui a dit de lui laisser le soin d'en rendre compte au maître, et qu'elle le priait de n'en pas parler. — M. de Marigny, qui n'aimait pas M. l'abbé, me vint voir le soir, et j'eus l'air d'apprendre de lui cette histoire : « Il faut, disait-il, qu'il ait perdu la tête pour chasser sous les fenêtres du roi », et il s'étendit beaucoup sur les airs qu'il se donnait. — Madame arrangea cela de son mieux, mais le roi fut très-choqué; et vingt fois depuis la disgrace de M. l'abbé de Bernis, se

trouvant dans ce canton, il a dit : « Ce sont ici les plaisirs de M. l'abbé. » Le roi ne l'a jamais goûté, et Madame m'a dit après sa disgrace, une nuit que je la gardais malade, qu'elle avait vu, au bout de huit jours de son ministère qu'il n'était pas propre à sa place. « Si cet évêque cafard, ajoutait-elle en parlant de l'évêque de Mirepoix, n'eût pas empêché le roi de lui donner une pension de deux mille écus qu'il m'avait promise, jamais il n'aurait été ambassadeur, je lui aurais fait par la suite donner une vingtaine de mille livres de rente, peut-être la place de maître de la chapelle, et il aurait été plus heureux, et je n'aurais pas eu à le regretter. » Je pris la liberté de lui dire que je ne le croyais pas, et qu'il avait de bons restes qu'on ne lui ôterait pas; que son exil finirait, et qu'il se trouverait cardinal avec deux cent mille livres de rente. Elle me dit : « Cela est vrai : mais je songe au chagrin qu'il a eu, et à l'ambition qui le ronge; enfin, je songe à moi qui aurait joui de sa société, et vieilli avec un ancien et aimable ami, s'il n'eût pas été ministre. » Le roi le renvoya avec colère, et fut tenté de ne pas lui donner le chapeau. — M. Quesnay me dit quelques mois après,

qu'il avait voulu se faire premier ministre ; qu'il avait fait un mémoire pour représenter que, dans les temps difficiles, il fallait qu'il y eût, pour le bien des affaires, un point central (c'est son mot) où tout aboutisse. Madame ne voulait pas se charger du mémoire : il insista, malgré qu'elle lui eût dit *vous vous perdez*. Le roi jeta les yeux dessus, répéta, *point central :* c'est-à-dire qu'il veut être premier ministre. Madame l'excusa, et lui dit, que cela pouvait regarder le maréchal de Belle-Isle. « Ne va-t-il pas être cardinal? dit le roi, et voilà une belle finesse : il sait bien que par sa dignité, il forcera les ministres à s'assembler chez lui, et M. l'abbé sera le *point central.* Quand il y a un cardinal au conseil, il finit par être le chef. Louis XIV n'a jamais voulu, par cette raison, y faire entrer le cardinal de Janson qu'il estimait beaucoup. M. le cardinal de Fleury m'a dit la même chose. Il avait eu quelque envie d'avoir pour successeur le cardinal de Tencin ; mais sa sœur était si intrigante, que le cardinal de Fleury me conseilla de n'en rien faire, et je me conduisis de manière à lui ôter tout espoir, et à désabuser les autres. M. d'Argenson m'a pénétré, et a fini par

lui ôter toute considération. » — Voilà ce que le roi avait dit, à ce que me confia mon ami Quesnay, qui était, par parenthèse, un grand génie à ce que tout le monde dit, et un homme fort gai. Il aimait à causer avec moi de la campagne; j'y avais été élevée, et il me faisait parler des herbages de Normandie et du Poitou, de la richesse des fermiers et de la manière de cultiver. C'était le meilleur homme du monde, et qui était éloigné de la plus petite intrigue. Il était bien plus occupé à la cour, de la meilleure manière de cultiver la terre, que de tout ce qui s'y passait. L'homme qu'il estimait le plus, était M. de la Rivière, conseiller au parlement, qui a été intendant de la Martinique; il le regardait comme l'homme du plus grand génie, et croyait que c'était le seul homme propre à administrer les finances.

Madame la comtesse d'Estrades, qui devait tout ce qu'elle était à Madame n'était occupée qu'à lui faire des tracasseries, dont elle était assez habile pour dérober les preuves; mais elle ne pouvait empêcher qu'on ne la soupçonnât. Sa liaison intime avec M. d'Argenson donnait de l'ombrage à Madame, et depuis quelque temps elle était plus réservée

avec elle; mais elle fit une chose qui irrita Madame et le roi avec juste raison. Le roi, qui écrivait beaucoup, lui écrivit une assez longue lettre où il lui parlait d'une assemblée de chambres au parlement; et il y avait joint une lettre de M. Berrier. Madame était malade, et mit ces lettres sur une petite table près de son lit. M. de Gontaut entra, et parla de fadaises comme à son ordinaire. Madame d'Amblimont vint aussi et resta très-peu de temps. Comme j'allais reprendre une lecture qui avait été interrompue, madame d'Estrades entra et se mit auprès du lit de Madame, à qui elle parla quelque temps; ensuite elle sortit, et Madame m'ayant fait appeler, me demanda l'heure qu'il était, et me dit: «Le roi va bientôt venir, faites fermer ma porte.» Je rentrai, et Madame me dit de lui donner la lettre du roi qui était sur sa table avec quelques papiers. Je les lui remis, et lui dis qu'il n'y avait rien autre chose. Elle fut fort inquiète ne trouvant pas la lettre du roi; et après avoir compté les personnes qui étaient entrées: «Ce n'est point la petite comtesse, ni Gontaut, qui ont pris la lettre du roi, ce ne peut être que la comtesse d'Estrades, et cela est trop fort.» Le roi vint, il se mit en co-

lère, à ce que me dit Madame, et il exila, deux jours après, madame d'Estrades, qui, certainement, avait pris la lettre, parce que l'écriture du roi lui avait sans doute inspiré de la curiosité. Cet événement fit beaucoup de peine à M. d'Argenson, qui lui était attaché par amour pour l'intrigue, à ce que disait Madame. Cela redoubla la haine de ce ministre contre elle, et Madame lui attribua d'avoir favorisé la publication d'un libelle, où elle était représentée comme une vieille maîtresse réduite au vilain rôle de fournir de nouveaux objets à son amant. On la désignait comme surintendante du Parc-aux-Cerfs, qu'on disait coûter des millions.—Madame a cherché à couvrir quelques faiblesses du roi, et n'a jamais connu aucune des sultanes de ce sérail. Il n'y en avait au reste que deux en général, et très-souvent une seule. Lorsqu'elles se mariaient, on leur donnait des bijoux et une centaine de mille francs Quelquefois le Parc-aux-Cerfs était vacant cinq ou six mois de suite.

J'étais surprise de voir depuis quelque temps la duchesse de Luynes, dame d'honneur de la reine, venir en secret chez Madame. Ensuite elle y vint sans se cacher; et

un soir Madame s'étant mise au lit, m'appela et me dit : « Ma chère bonne, vous allez être bien contente, la reine me donne une place de dame du palais; demain je lui serai présentée ; il faut me faire bien belle. » J'ai su que le roi n'était pas aussi aise qu'elle ; il craignait le scandale, et qu'on ne crût qu'il avait forcé la reine à cette nomination. Mais il n'en était rien. On représenta à cette princesse que c'était de sa part un acte héroïque d'oublier le passé; que tout scandale serait effacé, quand on verrait Madame tenir à la cour par une place honorable; et que ce serait la meilleure preuve qu'il n'y avait plus que de l'amitié entre le roi et sa favorite. — La reine la reçut très-bien. — Les dévots se flattèrent d'être protégés par Madame, et chantèrent, pendant quelque temps, ses louanges. Plusieurs amis du dauphin venaient en particulier voir Madame, excepté le chevalier Du Muy, et quelques-uns obtinrent des grades. Le roi avait pour eux le plus grand mépris, et ne leur accordait rien qu'en rechignant. Un jour il dit d'un homme de grand nom qui voulait être capitaine des gardes : « C'est un espion double, qui serait payé de deux côtés. » — Ce moment est celui où j'ai vu

Madame le plus satisfaite. Les dévotes venaient chez elle sans scrupule, et ne s'oubliaient pas dans l'occasion ; madame de Lu**** avait donné l'exemple. — Le docteur riait de ce changement de décoration, et s'égayait aux dépens des dévotes. Cependant, lui disais-je, elles sont conséquentes, et peuvent être de bonne foi. — Oui, disait-il, mais il ne faut pas qu'elles demandent rien.

Un jour j'étais chez le docteur Quesnay pendant que Madame était à la comédie. Le marquis de Mirabeau (1) y vint, et la conver-

---

(1) L'auteur de l'*Ami des hommes*, un des coryphées de la secte économique, et le père du célèbre *Mirabeau*.

Après la mort de Quesnay, *ce grand-maître de l'ordre*, tous les suffrages lui donnèrent le marquis de Mirabeau pour successeur. Mirabeau ne manquait ni d'une certaine étendue dans l'esprit, ni de connaissances, ni même de patriotisme ; mais il écrit en enthousiaste, en homme plutôt illuminé qu'éclairé. Le phébus, le néologisme, les tours bizarres sont les habitudes de son style ; et lorsque son sujet paraît exiger un ton au-dessus du simple document, Mirabeau s'élève au plus pompeux galimatias. (V. *l'Éloge de Quesnay, dans les Éphémérides du Citoyen*, vol. de janvier 1775.)

L'*Ami des hommes* fut l'ennemi de toute sa fa-

sation fut quelque temps ennuyante pour moi, n'y étant question que du *produit net*; enfin, on parla d'autres choses. — Mirabeau dit : « J'ai trouvé mauvais visage au roi ; il veillit. — Tant pis, mille fois tant pis, dit Quesnay, ce serait la plus grande perte pour la France s'il venait à mourir ; et il leva les yeux au ciel en soupirant profondément — Je ne doute pas que vous n'aimez le roi, et avec juste raison, dit Mirabeau, et je l'aime aussi ; mais je ne vous ai jamais vu si passionné. — Ah ! dit Quesnay, je songe à ce qui s'en suivrait. — Eh bien ! le dauphin est vertueux. — Oui, et plein de bonnes intentions, et il a de l'esprit ; mais les cagots auront un empire absolu sur un prince qui les regarde comme des oracles. Les jésuites gouverneront l'État,

---

mille. Il battait ses gens et ne les payait pas. Les pièces du Procès qu'il soutint contre sa femme, en 1775, prouvent que ce philosophe possédait au plus haut degré toutes les qualités anticonjugales.

On lit dans un recueil d'anecdotes que Mirabeau, son fils aîné, écrivit deux factums contradictoires, et se fit payer des deux parties. A supposer la chose possible, c'eût été de sa part sans doute plutôt une plaisanterie qu'une bassesse.

comme sur la fin de Louis XIV ; et vous verrez le fanatique évêque de Verdun premier ministre, et La Vauguyon tout-puissant sous quelque autre titre. Les parlemens alors n'auront qu'à se bien tenir ; ils ne seront pas mieux traités que mes amis les philosophes. — Mais ils vont trop loin aussi, dit Mirabeau, pourquoi attaquer ouvertement la religion ? — J'en conviens, dit le docteur; mais comment n'être pas indigné du fanatisme des autres, ne pas se ressouvenir de tout le sang qui a coulé pendant deux cents ans? — Il ne faut donc pas les irriter de nouveau, et ne pas amener en France le temps de Marie en Angleterre. — Mais ce qui est fait est fait, et je les exhorte souvent à se modérer : je voudrais qu'ils suivissent l'exemple de notre ami Duclos. — Vous avez raison, répondit Mirabeau; il me disait il y a quelques jours : Ces philosophes en feront tant, qu'ils me forceront à aller à vêpres et à la grand'messe. Mais enfin le dauphin est vertueux, instruit, et a de l'esprit. — Ce sont les premiers temps de son règne que je crains, dit Quesnay, où les imprudences de nos amis lui seront présentées avec la plus grande force, où les jansénistes et les molinistes feront cause

commune, et seront appuyés fortement de la dauphine. J'avais cru que M. Du Muy était modéré, qu'il tempérait la fougue des autres ; mais je lui ai entendu dire que Voltaire méritait les derniers supplices. Soyez persuadé, Monsieur, que les temps de *Jean Hus*, de *Jérôme de Prague*, reviendront, mais j'espère que je serai mort. J'approuve bien Voltaire de sa chasse aux Pompignans : le marquis bourgeois, sans le ridicule dont il l'a inondé, aurait été précepteur des enfans de France ; et joint à son frère George, ils auraient tant fait qu'on aurait élevé des bûchers (1). — Ce qui devrait vous rassurer sur le dauphin, dit Mirabeau, c'est que malgré la dévotion de Pompignan, il le tourne en ridicule. Il y a quelque temps que l'ayant rencontré, et trouvant qu'il avait l'air bouffi d'orgueil, il dit à quelqu'un (2) qui me l'a

(1) Rien cependant n'est plus injuste que cette supposition. M. de Pompignan, homme vertueux, charitable et animé par le véritable esprit de la religion, était incapable de toute espèce de persécution.

(2) C'était au président Hénaut, qui se trouva auprès du dauphin lorsqu'il le dit.

redit : *Et l'ami Pompignan pense être quelque chose.* » Je mis par écrit cette conversation en rentrant chez moi.

Un jour je trouvai Quesnay au désespoir. « Mirabeau, me dit-il, est à Vincennes pour son ouvrage sur l'impôt. Ce sont les fermiers-généraux qui l'ont dénoncé, et qui l'ont fait arrêter; sa femme doit aller aujourd'hui se jeter aux pieds de madame de Pompadour. » Quelques momens après, j'entrai chez Madame pour sa toilette, et le docteur y vint. Madame lui dit : « Vous devez être affligé de la disgrace de votre ami Mirabeau, et j'en suis fâchée aussi, car j'aime son frère. » Quesnay répondit : « Madame, je suis bien » loin de lui croire de mauvaises intentions, » il aime le roi et le peuple. — Oui, dit-elle, » son *Ami des hommes* lui a fait beaucoup d'honneur. » En ce moment entra le lieutenant de police, et Madame lui dit : « Avez-vous vu le livre de M. de Mirabeau? — Oui, Madame, mais ce n'est pas moi qui l'ai dénoncé. — Qu'en pensez-vous, lui dit Madame? — Je crois qu'il aurait pu dire une grande partie de ce qu'il a dit en termes plus ménagés; il y a entre autres deux phrases au commencement : *Votre Majesté a vingt millions*

d'hommes plus ou moins, elle ne peut en obtenir des services qu'à prix d'argent, et il n'y a point d'argent pour payer leurs services. — Quoi ! il y a cela, docteur, dit Madame? — Cela est vrai, ce sont les premières lignes, et je conviens qu'elles sont imprudentes ; mais en lisant l'ouvrage, on voit qu'il se plaint de ce que le patriotisme s'éteint dans les cœurs, et qu'il voudrait le ranimer. » Le roi entra, nous sortîmes, et j'écrivis sur la table de Quesnay ce que je venais d'entendre. Je revins ensuite pour continuer la toilette, et Madame me dit : « Le roi est fort en colère contre Mirabeau, mais j'ai tâché de l'adoucir, et le lieutenant de police a fait de même. Cela va redoubler les craintes de Quesnay. Savez-vous ce qu'il m'a dit un jour? Le roi lui parlant chez moi, et le docteur ayant l'air tout troublé, après que le roi fut sorti, je lui dis : « Vous avez l'air embarrassé devant le roi, et cependant il est si bon ! Madame, m'a-t-il répondu, je suis sorti à quarante ans de mon village, et j'ai bien peu d'expérience du monde, auquel je m'habitue difficilement. Lorsque je suis dans une chambre avec le roi, je me dis : Voilà un homme qui peut me faire couper la tête ; et cette idée me

trouble. — Mais la justice et la bonté du roi ne devraient-elles pas vous rassurer? — Cela est bon pour le raisonnement, dit-il, mais le sentiment est plus prompt (1), et il m'inspire de la crainte avant que je me sois dit tout ce qui est propre à l'écarter.» J'écrivis cela pour ne pas l'oublier, et me fis redire les mots.

Une lettre anonyme fut adressée au roi et à Madame, et comme l'auteur n'avait pas envie qu'elle manquât son but, il en avait envoyé une copie au lieutenant de police, cachetée, avec cette adresse : *pour le roi;* une avec ces mots : *à Madame de Pompadour*, et une autre à M. de Marigny. Cette lettre affecta beaucoup Madame et le roi, et plus encore je crois M. de Choiseul, qui en avait reçu une semblable. Je me suis mis aux genoux de M. de Marigny pour me la laisser copier, afin de la montrer au docteur. La voici :

---

(1) Ce sentiment si vif et si prompt peut avoir lieu chez les princes asiatiques, maîtres de la vie et des biens de leurs sujets; mais jamais chez un *roi de France*, qui ne pouvait ôter la vie à quelqu'un que par la voie judiciaire.

« Sire, c'est un serviteur zélé qui écrit à Votre Majesté. La vérité est toujours amère, surtout pour les rois. Habitués à la flatterie, ils ne voient les objets que revêtus de couleurs propres à leur plaire. J'ai beaucoup réfléchi et lu, et voici ce que mes méditations me portent à exposer à Votre Majesté. On l'a accoutumée à être invisible, et on lui a inspiré une timidité qui l'empêche de parler : ainsi toute communication directe est interrompue entre le maître et ses sujets. Renfermé dans l'intérieur de votre palais, vous devenez de jour en jour plus semblable aux empereurs d'Orient ; mais voyez, Sire, leur sort !... « J'ai des troupes, » dira Votre Majesté : c'est aussi leur appui ; mais quand on le fonde sur elles, quand on n'est en quelque sorte que le roi des soldats, ils sentent leur force et en abusent. Vos finances sont dans le plus grand désordre, et la plupart des États ont péri par cette cause. L'esprit patriotique soutenait les anciens États, et unissait toutes les classes pour le salut d'un pays. L'argent en tient lieu dans ce temps ; il est devenu le moteur universel, et vous en manquez. L'esprit de la finance infecte toutes les parties, et domine à la cour ; tout devient

alors vénal, et tous les rangs se confondent. Vos ministres sont sans génie et sans capacité, depuis le renvoi de MM. d'Argenson et de Machault. Vous seul, en quelque sorte, ne pouvez pas juger de leur incapacité, parce qu'ils vous apportent le travail de commis habiles, qu'ils s'attribuent. On administre au jour le jour ; mais il n'y a point d'esprit de gouvernement. Les changemens qu'on fait dans la partie militaire dégoûtent les troupes, font retirer d'excellens officiers ; un feu séditieux s'allume dans le sein des parlemens ; vous prenez le parti de les corrompre, et le remède est pire que le mal. C'est introduire le vice dans le sanctuaire de la justice, et gangrener les parties nobles de l'État. Un parlement corrompu aurait-il bravé les fureurs de la Ligue, pour conserver la couronne au légitime souverain ? Oubliant les maximes de Louis XIV, qui savait quel était le danger de confier le ministère à de grands seigneurs, vous y avez élevé M. de Choiseul ; mais c'est peu, vous lui avez donné trois ministères : ce qui est un plus grand fardeau que celui de la place de premier-ministre, parce que celui-ci ne fait que surveiller, et que les secrétaires d'État sont chargés de

tous les détails. Le public a pénétré ce ministre resplendissant. Ce n'est qu'un petit-maître sans talens et sans instruction, qui a un peu de phosphore dans l'esprit. Il est une chose encore bien digne de remarque, Sire, c'est la guerre ouverte qu'on fait à la religion. Il ne peut plus y avoir de nouvelles sectes, parce que la croyance est en général trop ébranlée, pour qu'on s'occupe de quelque différence de sentimens sur quelques-uns de ses articles. Mais les encyclopédistes, sous prétexte d'éclairer les hommes, sapent les fondemens de la religion. Tous les genres de liberté se tiennent; les philosophes et les protestans tendent au républicanisme, ainsi que les jansénistes. Les philosophes attaquent le tronc de l'arbre, les autres quelques branches; mais leurs efforts, sans être concertés, l'abattront un jour. Joignez-leur les économistes qui ont pour objet la liberté politique, comme les autres celle du culte, et le gouvernement peut se trouver, dans vingt ou trente ans, miné dans toutes ses parties, et crouler avec fracas. Si votre majesté, frappée de ce tableau trop vrai, me demande le remède, je dirai qu'il faut ramener le gouvernement à ses principes, et se presser avant

tout de remédier à l'état des finances, parce que les embarras dans lesquels se trouve un État en dette, entraînent de nouveaux impôts, qui, après avoir foulé le peuple, l'indisposent et le portent au soulèvement. Je dirai qu'il serait nécessaire que Votre Majesté se rendit plus populaire; qu'elle manifestât son contentement des services, ou son mécontentement des fautes et des prévarications, et de l'oubli de ses devoirs; qu'on sache enfin que les récompenses et les punitions, les choix et les destitutions, émanent d'elle. Alors on lui saura gré des grâces, et on craindra d'encourir ses reproches; alors on aura un sentiment personnel pour elle, au lieu qu'on rapporte tout le bien et le mal à ses ministres. C'est une preuve de la confiance naturelle des peuples pour le roi, que cette exclamation : *Ah! si le roi savait!* ils aiment à croire qu'il remédierait à tout s'il était instruit. Mais, d'un autre côté, qu'elles idées se font-ils des rois, faits pour être instruits de tout, et pour surveiller tout ce qui se passe, qui cependant ignorent ce qu'il leur importe le plus de savoir, s'ils veulent remplir leurs fonctions? *Rex*, roi, *regere*, régir, conduire : ces mots indiquent quels sont leurs

devoirs. Que dirait-on d'un père qui se déchargerait du soin de ses enfans, comme d'un fardeau? Un temps viendra, Sire, où les peuples s'éclaireront, et ce temps peut-être approche.....Reprenez les rênes de votre État; tenez-les d'une main ferme, et faites qu'on ne dise pas de vous : *Fœminas et scorta volvit animo, et hæc principatûs præmia putat :* Il ne songe qu'à des femmes, des sociétés de libertins, et il croit que c'est là ce que la royauté offre de plus précieux.

« Je continuerai, Sire, si je vois que mes avis sincères aient produit quelque changement. J'entrerai dans de plus grands détails; sinon, je me tairai. »

Je viens de parler d'une lettre anonyme au roi; on ne peut se figurer combien elles étaient fréquentes. On s'empressait, ou de dire des vérités dures, ou des mensonges alarmans, enfin de nuire à d'autres personnes; en voici un exemple concernant Voltaire, très-grand courtisan de Madame, quand il était en France. Voici la lettre qu'on écrivit à son sujet, et qui est bien postérieure à la première.

« Madame,

« M. de Voltaire vient de vous dédier sa tragédie de Tancrède : ce devrait être un

hommage inspiré par le respect et la reconnaissance ; mais c'est une insulte, et vous en jugerez comme le public si vous la lisez avec attention. Vous verrez que ce grand écrivain sent apparemment que l'objet de ses louanges n'en est pas digne, et qu'il cherche à s'en excuser aux yeux du public. Voici ses termes : » J'ai vu, dès votre enfance, les grâces et » les talens se développer. J'ai reçu de vous » dans tous les temps de témoignages d'une » bonté toujours égale. *Si quelque censeur* » *pouvait désapprouver l'hommage que je vous* » *rends, ce ne pourrait être qu'un cœur né* » *ingrat.* Je vous dois beaucoup, Madame, » et je dois le dire. »

« Que signifient au fond ces phrases, si ce n'est que Voltaire sent qu'on doit trouver extraordinaire qu'il dédie son ouvrage à une femme que le public juge peu estimable ; mais que le sentiment de la reconnaissance doit lui servir d'excuse ? Pourquoi supposer que cet hommage trouvera des censeurs, tandis que l'on voit paraître chaque jour des épîtres dédicatoires adressées à des caillettes sans nom ni état, ou à des femmes d'une conduite repréhensible, sans qu'on y fasse attention ? »

M. de Marigni, et Colin, intendant de Madame, ainsi que Quesnay, trouvèrent que l'auteur anonyme était très-méchant, qu'il blessait Madame, et voulait nuire à Voltaire; mais qu'au fond il avait raison. Voltaire fut dès ce moment perdu dans l'esprit de Madame et dans celui du roi, et il n'a certainement jamais pu en deviner la cause (1). Le

(1) On connaît les jolis vers dans lesquels Voltaire, parlant de Louis XV, dit à madame de Pompadour :

Soyez tous deux sans ennemis,
Et tous deux gardez vos conquêtes.

Voltaire pouvait-il ignorer que ces vers avaient été jugés inconvenans, même injurieux pour la majesté royale, et que les princesses, filles de Louis XV, avaient déterminé leur père à s'en offenser? Madame du Hausset ignorait-elle que, si madame de Pompadour ne plaida point pour l'exilé, c'est qu'elle en voulait elle-même à Voltaire pour une petite témérité qu'il s'était permise, et que voici : Voltaire était entouré d'hommes jaloux de l'amitié que lui témoignait la favorite. Bien loin de les ménager, il s'amusait à leur déplaire. Aussi ne manquait-on pas de relever, en son absence, des mots hardis ou familiers. Le grand poète assistait un jour au dîner de la marquise. Elle mangeait une caille qu'elle trouvait

roi qui admirait tout ce qui avait rapport au siècle de Louis XIV, se rappelant que les Boileau, les Racine, avaient été accueillis par lui, et qu'on leur attribuait une partie de l'éclat de ce règne, était flatté qu'il y eût sous le sien un Voltaire; mais il le craignait, et ne l'estimait pas. Il ne put s'empêcher de dire : « Au reste, je l'ai aussi bien traité que Louis XIV a traité Racine et Boileau; je lui ai donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire et des pensions; ce n'est pas ma faute s'il a fait des sottises, et s'il a la prétention d'être chambellan, d'avoir une croix et de souper avec

---

grassouillette ; ce fut son expression. Voltaire s'approcha d'elle, et lui dit assez haut pour être entendu :

« *Grassouillette*, entre nous me semble un peu caillette :
» Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette. »

Cette confidence un peu leste fut présentée par les courtisans comme une impertinence, et Voltaire s'aperçut, dès le lendemain, d'un refroidissement très-marqué.

Laujon était présent. L'auteur de cette note tient ce fait de lui-même.

un roi. Ce n'est pas la mode en France ; et comme il y a un peu plus de beaux-esprits et plus de grands seigneurs qu'en Prusse, il me faudrait une bien grande table pour les réunir tous. Et puis il compta sur ses doigts ; Maupertuis, Fontenelle, La Mothe, Voltaire, Piron, Destouches, Montesquieu, le cardinal de Polignac. — Votre Majesté oublie, lui dit-on, d'Alembert et Clairaut. — Et Crébillon, dit-il, et La Chaussée. — Et Crébillon le fils, dit quelqu'un, il doit être plus aimable que son père ; et il y a encore l'abbé Prévôt, l'abbé d'Olivet. — Hé bien ! dit le roi, depuis vingt-cinq ans tout cela aurait dîné ou soupé avec moi. »

Madame me raconta cette conversation, que j'écrivis le soir. M. de Marigni m'en parla aussi, et me dit : « La fantaisie de Voltaire a toujours été d'être ambassadeur, et il a fait ce qu'il a pu pour qu'on le crût chargé d'affaires politiques, quand il a été pour la première fois en Prusse. »

Le peuple apprit l'assassinat du roi avec des transports de fureur, et avec le plus grand désespoir ; on l'entendait de l'appartement de Madame, crier sous les fenêtres. Il y avait des attroupemens, et Madame crai-

gnait le sort de madame de Châteauroux. Ses amis venaient à chaque instant lui donner des nouvelles. Son appartement était au reste comme une église où tout le monde croyait avoir le droit d'entrer. On venait voir la mine qu'elle faisait, sous prétexte d'intérêt; et Madame ne faisait que pleurer et s'évanouir. Le docteur Quesnay ne la quittait pas, ni moi non plus. M. de Saint-Florentin vint la voir plusieurs fois, et le contrôleur-général, ainsi que M. Rouillé; mais M. de Machault n'y vint point. Madame la duchesse de Brancas était aussi très-souvent chez nous. M. l'abbé de Bernis n'en sortait que pour aller chez le roi, et avait les larmes aux yeux en regardant Madame. Le docteur Quesnay voyait le roi cinq ou six fois par jour. « Il n'y a rien à craindre, disait-il à Madame, si c'était tout autre, il pourrait aller au bal. » Mon fils, le lendemain, alla, comme la veille, voir ce qui se passait au château, et il vint nous dire que le garde-des-sceaux était chez le roi. Je l'envoyai attendre ce qu'il ferait à la sortie. Il revint tout courant au bout d'une demi-heure me dire que le garde-des-sceaux était retourné chez lui, suivi d'une foule de peuple. Madame, à qui je le dis, s'écria, fondant

en larmes : *Et c'est-là un ami!* M. l'abbé de Bernis lui dit : « Il ne faut pas se presser de le juger, dans un moment comme celui-ci. Je retournai dans le salon une heure après, lorsque M. le garde-des-sceaux entra. Je le vis passer avec sa mine froide et sévère. Il me dit : « Comment se porte madame de Pompadour?.... » Je lui répondis : « Hélas! comme vous pouvez l'imaginer ; » et il entra dans le cabinet de Madame. Tout le monde sortit, il y resta une demi-heure ; M. l'abbé revint, et Madame sonna ; j'entrai chez elle où il me suivit. Elle était en larmes : « Il faut que je m'en aille, dit-elle, mon cher abbé. » Je lui fis prendre de l'eau de fleur d'orange dans un gobelet d'argent, parce que ses dents claquaient. Ensuite elle me dit d'appeler son écuyer ; il entra et elle lui donna assez tranquillement ses ordres, pour faire tout préparer à son hôtel à Paris, et dire à tous ses gens d'être prêts à partir, et à ses cochers de ne pas s'écarter. Elle s'enferma ensuite pour conférer avec l'abbé de Bernis, qui sortit pour le conseil. Sa porte fut ensuite fermée, excepté pour les dames de son intime société, M. de Soubise, M. de Gontaut, les ministres et quelques autres ; plusieurs dames

venaient s'entretenir chez moi et se désespéraient; elles comparaient la conduite de M. de Machault avec celle de M. de Richelieu à Metz : Madame leur en avait fait des détails qui faisaient l'éloge du duc, et qui étaient autant de satires de la conduite du garde-des-sceaux. « Il croit ou feint de croire, disait-elle, que les prêtres exigeront mon renvoi avec scandale; mais Quesnay et tous les médecins disent qu'il n'y pas le plus petit danger. » Madame m'ayant fait appeler, je vis entrer chez elle madame la maréchale de Mirepoix, qui, dès la porte, s'écria : « Qu'est-ce donc, Madame, que toutes ces malles ? Vos gens disent que vous partez. — Hélas ! ma chère amie, le maître le veut, à ce que m'a dit M. de Machault. — Et son avis à lui, quel est-il, dit la maréchale ? — Que je parte sans différer. » — Pendant ce temps je déshabillais seule Madame, qui avait voulu être plus à son aise sur sa chaise longue. — « Il veut être le maître, dit la maréchale, votre garde-des-sceaux, et il vous trahit : qui quitte la partie la perd. » Je sortis; M. de Soubise entra, M. l'abbé ensuite, et M. de Marigni. Celui-ci, qui avait beaucoup de bontés pour moi, vint dans ma chambre une heure après; j'étais seu-

le. « Elle reste, dit-il, mais *motus* (1) : on fera semblant qu'elle s'en va, pour ne pas animer ses ennemis. C'est la petite maréchale qui l'a décidée, mais son garde (elle appelait ainsi M. de Machault) le paiera. » Quesnay entra, et avec son air de singe, ayant entendu ce qu'on disait, récita une fable d'un renard qui étant à manger avec d'autres animaux, persuada à l'un que ses ennemis le cherchaient, pour hériter de sa part en son absence. Je ne revis Madame que bien tard, au moment de son coucher. Elle était plus calme; les choses allèrent de mieux en mieux chaque jour, et le Machault, infidèle ami, fut renvoyé. Le roi revint à son ordinaire chez Madame. J'appris par M. de Marigni que M. l'abbé avait été un jour chez M. d'Argenson, pour l'engager à vivre amicalement avec Madame, et qu'il en avait été reçu très-froidement. « Il est fier, me dit-il, du renvoi de Machault, qui laisse le champ vide à celui qui a le plus d'expérience et d'esprit; et je crains que cela n'entraîne un combat à mort. »

(1) C'est un mot latin employé vulgairement pour signifier de garder le silence, comme l'on dit aussi *tacet*.

Le lendemain, Madame ayant demandé sa chaise, je fus curieuse de savoir où elle allait, parce qu'elle sortait peu, si ce n'était pour aller à l'église, ou chez des ministres. On me dit qu'elle était allée chez M. d'Argenson. Elle rentra une heure au plus après, et avait l'air de fort mauvaise humeur. Ensuite elle s'appuya devant la cheminée, les yeux fixés sur le chambranle. M. de Bernis entra. J'attendais qu'elle ôtât son manteau et ses gants, ayant les mains dans son manchon. M. l'abbé resta quelques minutes à la regarder, ensuite lui dit : « Vous avez l'air d'un mouton qui rêve. » Elle sortit de sa rêverie en jetant son manchon sur un fauteuil, et dit : « C'est un loup qui fait rêver le mouton. » Je sortis; le maître entra peu de temps après, et j'entendis que Madame sanglotait. M. l'abbé entra chez moi, et me dit d'apporter des gouttes d'Hoffmann ; le roi arrangea lui-même la potion avec du sucre et la lui présenta de l'air le plus gracieux. Elle finit par sourire, et baisa les mains du roi. Je sortis, et le surlendemain j'appris de grand matin l'exil de M. d'Argenson. C'était bien sa faute, et c'est le plus grand acte de crédit que Madame ait fait. Le roi aimait beaucoup M. d'Argen-

son, et la guerre sur mer et sur terre exigeait que l'on ne renvoyât pas ces deux ministres. C'est ce que tout le monde disait dans le moment.

Bien des gens parlent de la lettre du comte d'Argenson à madame d'Esparbès; la voici suivant la version la plus exacte : « L'indécis » est enfin décidé. Le garde-des-sceaux est » renvoyé. Vous allez revenir, ma chère com- » tesse, et nous serons les maîtres du tripot. »

Ce qu'il y a de plus secret, c'est qu'on prétend que c'est d'Arboulin, que Madame appelle *boubou*, qui a donné de l'argent, le jour même du renvoi du garde-des-sceaux, au courrier de confiance du comte, et qu'il lui a remis cette lettre — Cela est-il bien vrai? — Je n'en jurerais pas, mais on dit que cela est dans le style du comte, et d'ailleurs qui aurait aussitôt inventé cette lettre? Ce qu'il y a de sûr, c'est que le roi a paru trop en colère pour n'avoir pas d'autre sujet de mécontentement, que le refus du comte de se réconcilier avec Madame. Personne n'ose marquer de l'attachement pour le ministre disgracié. J'ai demandé à ces dames ce qu'elles savaient et à mes amis; ils ne savent rien, et je conçois pourquoi Madame ne leur fait

pas en ce moment ses confidences, mais avec le temps elle sera moins réservée. Tout cela m'inquiète peu, parce qu'elle se porte bien et qu'elle paraît contente.

Une chose qui fait honneur au roi, c'est ce qu'il a dit à un seigneur que Madame n'a pas nommé. Il se frottait les mains d'un air joyeux, en disant: *Je viens de voir partir les bagages de M. d'Argenson.* Ce seigneur était un courtisan assidu du comte, et le roi l'entendant, s'approcha de Madame en levant les épaules, et dit: *Et le coq chanta.* C'est ce qui est, je crois, dans l'Évangile quand Pierre renia Notre Seigneur. J'avoue que cela m'a fait grand plaisir de la part du roi, et montre bien qu'il n'est pas la dupe de ceux qui l'entourent, et qu'il hait la trahison, car c'en est une.

Madame me fit appeler hier à sept heures pour lui lire quelque chose, ces dames étaient à Paris, et M. de Gontaut malade. « Le roi, me dit-elle, restera ce soir long-temps au conseil, c'est encore pour les affaires du parlement. » M'ayant fait cesser la lecture, je voulus sortir, elle me dit : Restez. Elle se leva, on lui apporta une lettre, et elle répondit avec un air d'impatience et de mau-

vaise humeur. Enfin au bout de quelque temps elle s'ouvrit, ce qui ne lui arrivait que lorsqu'elle était fort chagrine ; et comme aucun des confidens n'était là, elle me dit : « C'est de Monsieur mon frère qui n'aurait pas osé me dire cela, il me l'écrit. J'avais arrangé pour lui un mariage avec la fille d'un homme titré, il paraissait s'y prêter, et je m'étais engagée. Aujourd'hui il me mande qu'il a pris des informations ; que le père et la mère sont d'une hauteur insupportable ; que la fille est fort mal élevée ; et qu'il sait à n'en pas douter, qu'ayant eu quelque connaissance du mariage dont il est question, elle s'était exprimée avec le dernier mépris ; qu'il en est sûr, et qu'on m'a encore moins ménagée que lui ; enfin, qu'il me prie de rompre le mariage. Mais il m'a laissé aller trop avant, et voilà des ennemis irréconciliables qu'il me fait. Ce sont quelques-uns de ses complaisans, qui lui ont mis cela dans la tête, parce qu'ils ne voudraient pas qu'il changeât de vie, et que la plupart ne seraient pas admis chez sa femme. » Je tâchai d'adoucir Madame, et je trouvai, sans le dire, que son frère avait raison. Elle persista à dire que c'étaient des mensonges, et traita, le dimanche suivant,

son frère très-froidement. Il ne me dit rien alors, et il m'aurait fort embarrassée. Madame raccommoda tout, en facilitant par des grâces le mariage de la demoiselle avec un homme de la cour. La conduite qu'elle tint deux mois après son mariage, fit dire à Madame que son frère avait bien eu raison.

Je vis madame du Chiron, mon amie, et elle me dit: « Pourquoi madame la marquise est-elle si opposée aux jésuites? je vous assure qu'elle a tort et toute puissante qu'elle est, elle ne peut s'en trouver mal. » Je lui répondis que je n'en savais rien. « Cela est très-certain, et elle ne sent pas qu'un mot de plus ou de moins peut décider de son sort.—Comment l'entendez-vous, lui dis-je? — Eh bien! je vais mourir, répondit-elle. Vous savez ce qui est arrivé à l'assassinat du roi, on a voulu la faire sortir aussitôt du château. Les jésuites n'ont en vue que le salut de leurs pénitens, mais ils sont hommes, et la haine, sans qu'ils le sachent, peut agir dans leur cœur, et leur inspirer une rigueur plus grande que les circonstances ne l'exigent absolument. Une disposition favorable peut au contraire engager le confesseur à de grands ménagemens, et le plus court intervalle suffit pour sauver une

favorite et surtout quand il peut se trouver quelque prétexte honnête pour son séjour à la cour. » Je convins de tout ce qu'elle disait ; mais je lui dis que je n'oserais toucher cette corde. J'y fis réflexion ensuite, et je vis par là combien les jésuites étaient intrigans, ce que je savais déjà ; je crus néanmoins, malgré ce que j'avais répondu, devoir en faire part à Madame sans aucune réflexion, mais pour l'acquit de ma conscience. « Votre amie madame du Chiron, me dit-elle, est affiliée, à ce que je vois, aux jésuites, et ne vous parle pas d'elle-même ; elle est détachée par quelque révérend père, et je saurai par lequel. On mit des espions, à ce que je suppose, à ses trousses, et on sut que c'était un père de Saci, à ce que je crois, et surtout un père Frey, qui gouvernaient ladite dame. « Quel dommage, me dit Madame, que l'abbé Chauvelin ne puisse savoir cela ; » c'était l'ennemi le plus redoutable des révérends pères. Madame du Chiron m'a toujours regardée comme janséniste, pour n'avoir pas voulu épouser, comme elle, les intérêts des révérends pères.

Madame n'est occupée que de l'abbé de Bernis qu'elle croyait devoir suffire à tout :

elle en parle sans cesse. A propos de cet abbé, il faut que je dise quelque chose de singulier qui ferait croire aux sorciers. Un an ou quinze mois avant sa disgrace, Madame étant à Fontainebleau, elle se mit devant un petit secrétaire pour écrire; il y avait au-dessus un portrait du roi. En fermant le secrétaire, après avoir écrit, le portrait tomba, et frappa assez fortement sa tête. Les personnes qui en furent témoins s'alarmèrent, et on envoya chercher M. Quesnay. Il se fit expliquer la chose, et ordonna des calmans et une saignée. Comme elle venait d'être faite, entra madame de Brancas qui vit du trouble et du mouvement, et Madame sur sa chaise longue. Elle demanda ce que c'était, et on le lui dit. Après avoir témoigné à Madame ses regrets, et l'avoir rassurée, elle lui dit : « Je demande en grâce à Madame et au roi, qui venait d'entrer, d'envoyer aussitôt un courrier à M. l'abbé de Bernis, et que madame la marquise veuille bien lui écrire une lettre dans laquelle, sans autre détail, elle lui demandera de lui marquer ce que lui a dit sa sorcière, et qu'il ne craigne pas de l'inquiéter. » La chose fut faite, et ensuite madame de Brancas dit que la Bontemps lui avait prédit

dans du marc de café, où elle voyait tout, que la tête de sa meilleure amie était menacée, mais qu'il n'en arriverait rien de fâcheux. Le lendemain l'abbé écrivit que madame Bontemps lui avait dit aussi : « Vous étiez presque noir en venant au monde, » et que cela était vrai, et qu'on a attribué cette couleur, qui avait duré quelque temps, à un tableau qui était devant le lit de sa mère et qu'elle regardait souvent ce tableau qui représentait Cléopâtre se tuant au moyen d'une piqûre d'aspic que lui apportait un Maure dans des fleurs. Il dit encore qu'elle lui avait dit : « Vous avez bien de l'argent avec vous, mais il ne vous appartient pas ; » qu'effectivement il avait deux cents louis pour remettre au duc de la Vallière. Enfin il marquait que, regardant dans la tasse, elle avait dit : « Je vois une de vos amies, la meilleure, une grande dame, menacée d'un accident. » Qu'il devait avouer, malgré sa philosophie, qu'il avait pâli ; qu'elle s'en était aperçue, avait regardé de nouveau, et avait dit : « Sa tête sera un peu menacée, mais il n'y paraîtra pas une demi-heure après. » Il n'y avait pas moyen de douter du fait, et il parut fort étonnant au roi qui fit prendre des

informations sur la sorcière, mais que Madame empêcha d'être poursuivie par la police.

Il venait souvent, chez Madame, un homme qui était bien aussi étonnant qu'une sorcière. C'est le comte de Saint-Germain, qui voulait faire croire qu'il vivait depuis plusieurs siècles (1). Un jour Madame lui dit devant

(1) Saint-Germain était un adepte, digne prédécesseur de Cagliostro. Celui-ci se promettait de vivre cinq cents ans. Le comte de Saint-Germain s'en donnait déjà 2000, et selon lui ce n'était encore qu'un à-compte. Il s'attribuait même la faculté de transmettre le don d'une longue vie. Prenant un jour son domestique à témoin d'un fait qui remontait assez haut : « Je n'en ai pas connaissance, répondit celui-ci ; monsieur le comte oublie qu'il n'y a » que cinq cents ans que j'ai l'honneur de le servir. »

Saint-Germain, ainsi que tous les charlatans de cette espèce, se parait d'une magnificence théâtrale et d'une science encore plus trompeuse. La fantasmagorie le servait au mieux ; et comme il évoquait par des effets de catoptrique, des ombres demandées et presque toujours reconnues, sa correspondance avec l'autre monde était une chose prouvée par beaucoup de gens. Il joua le même rôle à Londres, à Venise, en Hollande : mais il regretta constamment Paris, où jamais on ne chicana ses miracles.

Saint-Germain passa ses derniers jours auprès du prince de Hesse-Cassel, et mourut à Plewig en 1784, au milieu de ses enthousiastes étonnés qu'il eût subi la loi commune.

moi, à la toilette : « Comment était fait. François Ier ? c'est un roi que j'aurais aimé. — Aussi était-il très-aimable, » dit Saint-Germain ; et il dépeignit ensuite sa figure et toute sa personne, comme l'on fait d'un homme qu'on a bien considéré. « C'est dommage qu'il fût trop ardent. Je lui aurais donné un bien bon conseil qui l'aurait garanti de tous ses malheurs. ... ; mais il ne l'aurait pas suivi, car il semble qu'il y ait une fatalité pour les princes qui ferment leurs oreilles, c'est-à-dire celles de leur esprit, aux meilleurs avis, surtout dans les momens critiques. — Et le connétable, dit Madame, qu'en dites-vous ? — Je ne puis en dire trop de bien et trop de mal, répondit il. — La cour de François Ier était-elle fort belle ? — Très-belle, mais celle de ses petits-fils la surpassait infiniment ; et du temps de Marie-Stuart, et de Marguerite de Valois, c'était un pays d'enchantement, le temple des plaisirs ; ceux de l'esprit s'y mêlaient. Les deux reines étaient savantes, faisaient des vers, et c'était un plaisir de les entendre. » Madame lui dit en riant : « Il semble que vous ayez vu tout cela. — J'ai beaucoup de mémoire, dit-il, et j'ai beaucoup lu l'histoire de France. Quel-

quefois je m'amuse non pas à *faire croire*, mais à *laisser croire*, que j'ai vécu dans les plus anciens temps. — Mais enfin vous ne dites pas votre âge, et vous vous donnez pour fort vieux. La comtesse de Gergy qui était, il y a cinquante ans, je crois ambassadrice à Venise, dit vous y avoir connu tel que vous êtes aujourd'hui. — Il est vrai, Madame, que j'ai connu, il y a long-temps, madame de Gergy. — Mais, suivant ce qu'elle dit, vous auriez plus de cent ans à présent? — Cela n'est pas impossible, dit-il en riant; mais je conviens qu'il est encore plus possible que cette dame, que je respecte, radote. — Vous lui avez donné, dit-elle, un élixir surprenant par ses effets; elle prétend qu'elle a long-temps paru n'avoir que vingt-quatre ans. Pourquoi n'en donneriez-vous pas au roi? — Ah! Madame, dit-il avec une sorte d'effroi, que je m'avise de donner au roi une drogue inconnue, il faudrait que je fusse fou. » Je rentrai chez moi pour écrire cette conversation. Quelques jours après, il fut question entre le roi, Madame, quelques seigneurs, et le comte de Saint-Germain, du secret qu'il avait de faire disparaître les taches des diamans. Le roi se fit apporter un

diamant médiocre en grosseur, qui avait une tache. On le fit peser, et le roi dit au comte : « Il est estimé six mille livres, mais il en vaudrait dix sans la tache. Voulez-vous vous charger de me faire gagner quatre mille francs? » Il l'examina bien, et dit : « Cela est possible, et dans un mois je le rapporterai à Votre Majesté. — Le comte, un mois après, rapporta au roi le diamant sans tache; il était enveloppé dans une toile d'amiante qu'il ôta. Le roi le fit peser, et à quelque petite chose près, il était aussi pesant. Le roi l'envoya à son joaillier, sans lui rien dire, par M. de Gontaut, qui rapporta neuf mille six cents livres ; mais le roi le fit redemander pour le garder par curiosité. Il ne revenait pas de sa surprise, et il disait que M. de Saint-Germain devait être riche à millions, surtout s'il avait le secret de faire avec de petits diamans de gros diamans. Il ne dit ni oui, ni non ; mais il assura très-positivement qu'il savait faire grossir les perles, et leur donner la plus belle eau. Le roi le traitait avec considération, ainsi que Madame. C'est elle qui m'a raconté ce que je viens de dire. M. Quesnay m'a dit, au sujet des perles : C'est une maladie des huîtres, et il est pos-

sible d'en savoir le principe. Ainsi M. de Saint-Germain peut grossir les perles ; mais il n'en est pas moins un charlatan, puisqu'il à un élixir de longue vie, et qu'il donne à entendre qu'il a plusieurs siècles : le maître au reste en est entêté, et en parle quelquefois comme étant d'une illustre naissance.

Je l'ai vu plusieurs fois, il paraissait avoir cinquante ans ; il n'était ni gras, ni maigre ; avait l'air fin, spirituel était mis très-simplement, mais avec goût ; il portait aux doigts de très-beaux diamans, ainsi qu'à sa tabatière et à sa montre. Il vint, un jour où la cour était en magnificence, chez Madame, avec des boucles de souliers et de jarretières de diamans fins, si belles, que Madame dis qu'elle ne croyait pas que le roi en eût d'aussi belles. Il passa dans l'anti-chambre pour les défaire, et les apporter pour les voir de plus près ; et en comparant les pierres à d'autres, M. de Gontaut qui était là, dit qu'elles valaient au moins deux cent mille francs. Il avait ce jour même une tabatière d'un prix infini, et des boutons de manche de rubis qui étaient étincelans. On ne savait pas d'où cet homme était si riche, si extraordinaire, et le roi ne souffrait pas qu'on en parlât avec

mépris et raillerie. On l'a dit bâtard d'un roi de Portugal.

Je sus par M. de Marigni que les parens de la bonne petite maréchale (1) lui avaient fait une grande querelle sur la bassesse prétendue de sa conduite avec Madame ; elle recevait, disait-on, les noyaux de cerises que Madame mangeait quelquefois en voiture, dans ses belles petites mains, et elle se mettait sur le devant de la voiture, Madame étant seule sur le fond. La vérité est, qu'en allant a Crécy par une chaleur affreuse, chacune de ces dames avait voulu être seule sur un côté de la voiture, et cela pour avoir moins chaud ; et pour ce qui est des cerises, des villageoises en ayant apporté à ces dames, elles en mangèrent pour se rafraîchir pendant qu'on changeait de chevaux, et la maréchale ayant prêté son mouchoir, qui leur servit à toutes deux, elle jeta par la portière les noyaux qu'elles y avaient jetés en les mangeant. Les gens qui relayaient en même temps, avaient arrangé cela à leur manière.

---

(1) De Mirepoix.

J'avais, comme vous savez, un très-joli appartement à l'hôtel, où j'allais presque toujours à couvert. J'avais reçu deux ou trois personnes de Paris, qui m'avaient dit des nouvelles; et Madame m'ayant fait appeler, je me rendis auprès d'elle, et la trouvai avec M. de Gontaut. Je ne pus m'empêcher de lui dire en entrant: « Madame doit être fort contente de la belle action de M. le marquis de******. » Madame me dit d'un ton sec: « Taisez-vous, et écoutez ce que j'ai à vous dire. Rentrée dans ma petite chambre, je reçus la visite de madame la comtesse d'Amblimont, et je lui racontai la mauvaise réception que m'avait faite Madame. « Je vois ce que c'est, me dit-elle, et cela n'a aucun rapport à vous; je vais vous expliquer la chose. Le marquis de****** a raconté à tout Paris, qu'il y a quelques jours se rendant à pied et seul chez lui pendant la nuit, il avait entendu des cris dans une rue sombre et voûtée à moitié qu'on appelle *Férou;* qu'il avait mis l'épée à la main, et était entré dans cette rue, où il avait vu à la lueur de la lenterne une très-belle femme, et bien mise, à qui l'on faisait violence; qu'il s'était approché, et que la femme lui avait dit:

« Soyez mon libérateur; » qu'il avait fondu sur les assassins, dont deux, l'épée à la main, s'étaient battus contre lui, tandis qu'un autre tenait la femme dont il s'efforçait de fermer la bouche; qu'il en avait blessé un au bras, et que comme on entendit que des gens passaient au bout de la rue, et qu'on craignit qu'ils n'y entrassent, ils s'étaient enfuis; qu'il s'était alors approché de la dame qui lui avait dit que ce n'étaient pas des voleurs, mais des grands scélérats, dont l'un était amoureux fou d'elle; que la dame s'était confondue en témoignages de reconnaissance; qu'elle lui avait demandé de ne pas la suivre, après l'avoir conduite jusques à un fiacre; qu'elle n'avait pas voulu dire son nom, mais qu'elle lui avait fait accepter une petite bague pour signe de souvenir, et qu'elle lui avait promis de le voir et de lui tout dire s'il voulait lui donner son adresse; qu'il avait obéi à la dame qui est charmante, et qui l'avait embrassé à plusieurs reprises dans l'effusion de sa reconnaissance. — Voilà qui est très-beau, dit madame la comtesse d'Amblimont; mais écoutez le reste. Le marquis de****** s'est présenté le lendemain partout, avec un taffetas noir près du poignet, où il

dit avoir reçu une *estafilade*. Il a raconté son histoire à tout le monde, et chacun a fait ses commentaires. Il a été au dîner de M. le Dauphin qui lui a parlé de sa bravoure et de la belle inconnue, et lui a dit en avoir fait compliment à M. le duc de C******. J'oubliais de vous dire que le soir même, me dit madame d'Amblimont, il était entré chez madame d'Estillac, vieille joueuse, où l'on ne se couche qu'à quatre heures du matin; qu'il avait surpris tout le monde par le désordre où il était, sa bourse étant tombée, et ayant un pan de son habit percé, et sa main droite étant en sang; qu'on s'était empressé d'y mettre une compresse, et de lui faire prendre du vin de Rota. Il y a quatre jours que M. le duc de C****** a soupé chez le roi, et s'est trouvé auprès de M. de Saint-Florentin. Il lui a parlé de l'aventure de son parent, et lui a demandé s'il avait fait quelques perquisitions sur la dame. M. de Saint-Florentin a répondu sèchement que non; et M. de C**** lui ayant fait encore quelques questions, il a remarqué qu'il avait les yeux baissés sur son assiette, qu'il répondait d'un air embarrassé et seulement par monosyllables. Il lui en a demandé la raison, et M. de Saint-Florentin

lui a dit qu'il souffrait de le voir ainsi dans l'erreur. — Comment, a répondu M. de C******, pouvez-vous le savoir, si cela est? —Rien n'est plus aisé à prouver, dit M. de Saint-Florentin. Vous sentez bien que j'ai ordonné, aussitôt que j'ai été instruit du combat de M. le marquis de******, de faire des recherches; et il s'est trouvé que la nuit où s'est passé, dit-on, cet événement, il y avait dans cette petite rue une escouade du guet en embuscade, pour attendre un filou qui devait sortir d'un tripot; qu'elle y a resté jusqu'à près de quatre heures, et n'a pas entendu le moindre bruit. M. de C****** est devenu furieux en écoutant ce récit dont M. de Saint-Florentin avait dû rendre compte au roi. Il fera dire, ou l'a déjà fait dire, à son parent de se rendre à son département. Voyez, d'après cela ma chère bonne, si vous avez dû être bien reçue, lorsque vous êtes venue la gueule enfarinée faire votre compliment à madame la marquise. Cette aventure, me dit-elle en outre, a donné lieu au roi de raconter qu'il y a quinze ans environ, M. le comte d'E*****, étant ce qu'on appelle *enfant d'honneur* auprès de M. le dauphin et âgé de quatorze ans environ, rentra un soir sa bourse

arrachée et ses manchettes déchirées, chez M. le Dauphin, et raconta qu'étant allé se promener à la pièce d'eau des Suisses un peu tard, il avait été attaqué par deux voleurs; qu'il n'avait rien voulu leur donner; qu'il s'était mis en défense l'épée à la main; que l'un avait une épée, l'autre un gros bâton, dont il avait reçu plusieurs coups; mais qu'il en avait blessé un au bras; qu'en ce moment ils avaient entendu du bruit et s'étaient enfuis. Mais malheureusement pour le comte, on sut qu'il y avait eu du monde dans l'endroit, et à l'heure dont il parlait, et qu'on n'avait rien entendu. On excusa le comte d'après son âge. M. le dauphin lui ayant fait avouer la vérité, et on regarda cela comme une envie d'enfant de faire parler de soi.

Le roi n'aimait pas le roi de Prusse, qu'il savait faire des plaisanteries sur la vie qu'il menait, et sur sa maîtresse. Il n'aurait tenu qu'à ce prince, à ce que j'ai entendu dire, que le roi de France eût été son plus ferme allié et son ami, autant que les souverains peuvent l'être entre eux; mais les railleries de Frédéric l'avaient ulcéré, et furent cause du traité de Versailles (1). Il entra un jour

(1) Mai 1758.

chez Madame, avec un papier à la main, et lui dit : « Le roi de Prusse est certainement un grand homme, il aime les gens à talens, et comme Louis XIV, il veut faire retentir l'Europe de ses bienfaits envers les savans des pays étrangers. » Madame, et M. de Marigni qui était présent, attendaient. « Voici, dit-il, une lettre de lui, adressée à milord Maréchal, pour lui ordonner de faire part à un homme *supérieur*, de mon royaume, d'une pension qu'il lui accorde (1) ; » et jetant les

(1) George Keith, plus connu sous le nom de *Milord Maréchal*, était le fils aîné de William Keith, comte maréchal d'Ecosse. Partisan déclaré des Stuarts, il ne cessa de combattre pour eux que lorsque leur cause, tout-à-fait désespérée, faisait courir à leurs défenseurs des dangers inutiles. Chassés de leur patrie, qui n'était plus la sienne, Milord Maréchal habita tour à tour la France, la Prusse, l'Espagne et l'Italie, préférant à tous les pays les délicieuses campagnes et le ciel de Valence.

Il connut J.-J. Rousseau, lui témoigna de l'affection, et tâcha d'en être aimé ; mais le philosophe, à la fois trop sensible et trop ombrageux, pouvait-il aimer long-temps un homme qui le menaçait de ses bienfaits ?

Milord Maréchal mourut au mois de mai de l'année 1778.

yeux sur la lettre, il lut ces mots : « Vous » saurez qu'il y a un homme à Paris, du plus » grand mérite, qui ne jouit pas des avan- » tages d'une fortune proportionnée à ses » talens et à son caractère ; je pourrais servir » d'yeux à l'aveugle déesse, et réparer au » moins quelques-uns de ses torts ; et je vous » prie d'offrir par cette considération..... Je » me flatte qu'il acceptera cette pension en » faveur du plaisir que j'aurai d'avoir obligé » un homme qui joint la beauté du caractère » aux talens les plus *sublimes* de l'esprit. » Le roi s'arrêta, et dans ce moment arrivèrent MM. de Gontaut et d'Ayen auxquels il recommença la lettre ; et il ajouta : « elle m'a été remise par le ministre des affaires étrangères, à qui l'a confiée Milord Maréchal,

---

C'était Milord Maréchal qui disait à madame Geoffrin, en parlant de son frère, feld-maréchal de l'armée prussienne, mort au champ d'honneur : « Mon » frère me laisse le plus bel héritage, » il venait de mettre à contribution toute la Bohême, « et sa succession ne s'élève pas à soixante-dix ducats. »

Il existe un éloge de *Milord Maréchal* par d'Alembert ; c'est de tous ses ouvrages celui que Linguet a le plus cruellement déchiré. (Voy. *Annales politiques*, 1778.)

pour que je permette au *génie sublime* d'accepter ce bienfait. « Mais, dit le roi, à combien croyez vous que ce monte ce bienfait? » Les uns dirent, *six*, *huit*, *dix* mille livres. « Vous n'y êtes pas, dit le roi, à *douze cent livres.* » Pour des talens sublimes, dit le duc d'Ayen, ce n'est pas beaucoup. Mais les beaux esprits feront retentir dans toute l'Europe cette lettre, et le roi de Prusse aura le plaisir de faire du bruit à peu de frais. » Le chevalier de Courten (1), qui avait été en Prusse, entra, et entendant raconter cette histoire, il dit: « J'ai vu bien mieux; en passant par je ne sais quel village en Prusse, je suis descendu à la poste, en attendant des chevaux; et le maître de la poste, qui était un capitaine prussien, m'a montré plusieurs lettres de la main de Frédéric, adressées à son oncle, homme de naissance, qu'il traitait de son ami, lui promettant d'avoir soin de ses neveux; et ce qu'il a accordé à l'aîné, cruellement blessé, est la place de maître de poste qu'il occupait. » M. de Marigni raconta cette histoire

(1) Le chevalier de Courten était un officier suisse, homme d'esprit.

chez Quesnay, et il ajouta que l'homme de génie était d'Alembert, et que le roi lui avait permis d'accepter la pension. Sa sœur avait, dit-il, insinué au roi de donner le double à d'Alembert, et de lui défendre d'accepter la pension. Mais il n'avait pas voulu, parce qu'il regardait d'Alembert comme un impie. M. de Marigni prit copie de la lettre, qu'il me confia.

Un certain seigneur eut l'air, pendant un temps, de faire les yeux doux à madame Adélaïde qui ne s'en apercevait pas ; mais comme il y a des Argus à la cour, on ne manqua pas d'en faire rapport au roi qui crut s'en être aperçu. J'ai su qu'il entra un jour en colère chez Madame, et qu'il lui dit : « Croiriez-vous qu'il y a dans ma cour un homme assez insolent pour oser lever les yeux sur mes filles? » Jamais Madame ne l'avait vu si en colère, et on fit donner l'avis à ce grand seigneur de feindre qu'il avait besoin d'aller dans ses terres où il resta deux mois. Madame a dit, long-temps après, qu'elle pensait qu'il n'y avait point de supplices auxquels le roi n'eût condamné un homme qui aurait séduit une de ses filles. Madame Adélaïde, à l'époque dont il s'agit,

était charmante, et joignait à la plus aimable figure une grâce infinie et beaucoup de talens.

Un courrier ayant apporté une lettre à Madame, elle fondit en larmes; c'était la nouvelle de Rosbach, que lui mandait M. de Soubise, avec des détails. J'entendis Madame dire au maréchal de Belle-Isle, en s'essuyant les yeux : « M. de Soubise est inconsolable, il ne cherche point à s'excuser, il ne voit que le désastre qui l'accable. — Cependant, dit M. de Belle-Isle, M. de Soubise aurait beaucoup de choses à dire en sa faveur, et je l'ai dit au roi. — Il est bien beau à vous M. le maréchal, de ne pas laisser accabler un malheureux; le public est déchaîné contre lui, que lui a-t-il fait? — Il n'y a pas, dit M. de Belle-Isle, un plus honnête homme et plus obligeant. Je ne fais que mon devoir en rendant justice à la vérité et à un homme pour qui j'ai la plus profonde estime. Le roi vous expliquera, Madame, que M. de Soubise a été forcé de donner la bataille par le prince de Saxe Hildbourgshausen (1), dont les troupes ont fui les premières et entraîné les Fran-

(1) Feld-maréchal de l'armée de l'empire. — Novembre 1757.

çais. » Madame aurait embrassé le vieux maréchal, si elle l'eût osé, tant elle était contente.

M. de Soubise ayant gagné une bataille (1), fut fait maréchal de France; Madame était enchantée du succès de son ami. Mais soit qu'il ne fût pas important, soit ressentiment de la part du public, personne n'en parlait, si ce n'est les amis de Madame. On lui cacha cette défaveur; et à sa toilette ayant dit à Colin, son intendant : « N'êtes-vous pas bien aise de la victoire de M. de Soubise, qu'en dit-on dans le public? Il y a bien pris sa revanche? » Colin, embarrassé, ne savait que répondre; enfin elle le pressa, et il dit qu'il avait été malade et n'avait vu personne depuis huit jours.

M. de Marigni entra un jour chez moi de mauvaise humeur; je lui en demandai le sujet. « Je viens, dit-il, de faire des représentations à ma sœur pour qu'elle ne place pas à la marine M. le Normand-de-Mezi. C'est amasser, lui ai-je dit, des charbons de plus sur sa tête; une favorite ne doit point mul-

(1) Celle de Lutzelberg, en octobre 1758.

tiplier contre elle les points d'attaque.» Le docteur entra, il le lui répéta. « Vous valez, dit le docteur à M. de Marigni, votre pesant d'or pour le sens et la capacité dans votre place et pour votre modération ; mais on ne vous rendra point justice..... Votre avis est excellent ; il n'y aura pas un vaisseau de pris que Madame n'en soit responsable au public, et vous êtes bien sage de ne pas songer au ministère pour vous-même.»

Un jour que j'étais à Paris, j'allai dîner chez le docteur qui s'y trouvait aussi ; il avait assez de monde, contre son ordinaire, et entre autres un jeune maître des requêtes d'une belle figure, qui portait un nom de terre que je ne me rappelle pas, mais qui était fils du prévôt des marchands, Turgot. On parla beaucoup administration, ce qui d'abord ne m'amusa pas ; ensuite il fut question de l'amour des Français pour leur roi. M. Turgot prit la parole et dit : « Cet amour n'est point aveugle, c'est un sentiment profond et un souvenir confus de grands bienfaits. La nation, et je dirai plus, l'Europe et l'humanité, doivent à un roi de France (j'ai oublié le nom) (1) la liberté, il a établi les

(1) Philippe-le-long.

communes, et donné à une multitude immense d'hommes une existence civile. Je sais qu'on peut dire avec raison qu'il a servi son intérêt en les affranchissant; qu'ils lui ont payé des redevances, et qu'enfin il a voulu par-là affaiblir la puissance des grands et de la noblesse; mais qu'en résulte-t-il? que cette opération est à la fois utile, politique et humaine. » Des rois en général, on passa à Louis XV, et le même M. Turgot dit que son règne serait à jamais célèbre pour l'avancement des sciences, le progrès des lumières et de la philosophie. Il ajouta qu'il manquait à Louis XV ce que Louis XIV avait de trop, une grande opinion de lui-même; qu'il était instruit, que personne ne connaissait mieux que lui la topographie de la France; qu'au conseil, son avis était toujours le plus juste; qu'il était fâcheux qu'il n'eût pas plus de confiance en lui-même, ou ne placât pas sa confiance dans un premier ministre approuvé de la nation. Tout le monde fut de son avis. Je priai M. Quesnay d'écrire ce qu'avait dit le jeune Turgot, et je le montrai à Madame. Elle fit à ce sujet l'éloge de ce maître des requêtes; et en ayant parlé au roi, il dit : « C'est une bonne race. »

Un jour que j'avais été me promener, je vis en revenant beaucoup de gens aller et venir, se parler en particulier; et il était aisé de juger qu'il s'était passé quelque chose d'extraordinaire. Je demandai à quelqu'un de ma connaissance ce que c'était. « Hélas, me dit-il les larmes aux yeux, des assassins, qui ont formé le projet de tuer le roi, ont blessé en plusieurs endroits un garde-du-corps qui les a entendus dans un corridor obscur : on l'a porté à l'infirmerie; et comme il a désigné la couleur de l'habit de ces deux hommes, on les cherche partout, et on a arrêté des gens qui sont vêtus de cette couleur. » Je vis Madame avec M. de Gontaut, et je m'empressai d'entrer. Elle trouva sa porte assiégée d'une multitude de gens, et fut effrayée; mais en entrant elle trouva chez elle M. le comte de Noailles. « Qu'est-ce donc, lui dit-elle, M. le comte? » Il lui dit qu'il était venu pour lui parler, et ils entrèrent dans son cabinet. La conférence ne fut pas longue; j'étais restée dans le salon avec l'écuyer de Madame, le chevalier de Sosent, Gourbillon, son valet de chambre, et quelques personnes étrangères. On raconta beaucoup de circonstances ; mais le genre de

blessures n'étant que des égratignures, quelques contradictions échappées au garde-du-corps, faisaient croire que c'était un imposteur qui avait imaginé une fable pour obtenir quelque grâce. La soirée ne se passa pas sans en avoir la preuve, et, je crois, de son propre aveu. Le roi vint le soir chez Madame ; il parla de cet événement avec beaucoup de sang-froid, et dit : « Le monsieur qui a voulu me tuer était un scélérat fou ; celui-ci est un vil gueux. » Il n'appelait jamais Damiens lorsqu'il en parlait, ce qui n'a duré que quelque temps pendant son procès, que ce monsieur. J'ai entendu dire qu'il avait proposé de l'enfermer dans un cachot ; mais que l'horreur du forfait avait fait insister les juges à ce qu'il subît tous les tourmens de ses pareils. Beaucoup de personnes, et des femmes même, ont eu la curiosité barbare d'assister à cette exécution, entre autres madame de P******, femme d'un fermier-général, et très-belle. Elle avait loué une croisée ou deux douze louis, et l'on jouait dans la chambre en l'attendant. Cela fut raconté au roi, et il mit les deux mains sur ses yeux, en disant : *Fi la vilaine!* On m'a dit qu'elle et d'autres avaient cru faire leur cour par-là, et signa-

ler leur attachement pour la personne du roi.

Deux choses me furent racontées par M. Duclos, lors de l'assassinat du roi : la première est la singulière arrivée de M. le comte de Sponheim qui était le duc de Deux-Ponts, et héritier du Palatinat et de la Bavière. Il passait pour être l'ami du roi, et faisait de longs séjours en France. Il venait très-souvent chez Madame; le roi le traitait avec beaucoup de considération et lui témoignait de l'amitié. M. Duclos nous raconta que le duc de Deux-Ponts, ayant appris à Deux-Ponts l'assassinat du roi, était aussitôt monté en voiture pour se rendre à Versailles; mais, dit-il, admirez l'esprit de *courtisanerie* d'un prince qui peut devenir demain électeur de Bavière et du Palatinat : il ne trouve pas que ce soit assez, et à dix lieues de Paris, il prend de grosses bottes, monte un cheval de poste, et arrive claquant son fouet dans la cour du château. Si ce n'était pas de la charlatanerie, et que ce fût une impatience réelle, il aurait monté à cheval à vingt lieues d'ici. « Je ne pense pas comme vous, dit un monsieur que je ne connaissais pas; l'impatience prend souvent à la fin d'une entreprise, et

l'on emploie le moyen le plus prompt qui est en notre pouvoir. D'ailleurs, il se peut faire que M. le duc de Deux-Ponts ait voulu, en se montrant ainsi à cheval, servir le roi qu'il aime, en faisant voir aux Français combien le roi est aimé et honoré dans les pays étrangers. » Duclos reprit la parole, et dit : « Et M. de C******, savez-vous son histoire ? Le premier jour que le roi a reçu du monde, il s'est tant poussé, qu'il est entré un des premiers avec un assez mauvais habit noir ; et le roi l'ayant regardé s'est mis à rire et a dit : « Voyez donc C******, qui a la moitié de la basque de son habit emportée. » M. de C****** a regardé comme s'il n'en savait rien, et a dit : « Sire, il y a tant de monde qui s'empresse de voir Votre Majesté qu'il faut faire le coup de poing pour avancer ; et c'est sans doute là ce qui a fait déchirer mon habit. —Heureusement qu'il ne vaut pas grand'chose, a dit M. le marquis de Souvré, et vous n'en auriez pas pu choisir un plus mauvais pour le sacrifier. »

On avait donné à Madame un fort bon conseil, c'était de faire envoyer à Constantinople, en qualité d'ambassadeur, M. le Normand, son mari. Cela aurait diminué une

partie du scandale qu'il y avait à voir Madame avec le titre de marquise à la cour, et son mari, fermier-général à Paris. Mais il était tellement attaché à la vie de Paris, à ses habitudes à l'Opéra, qu'on ne put jamais le déterminer. Madame chargea un M. d'Arboulin, qui avait été de sa société avant qu'elle fût à la cour, de négocier cette affaire. Il s'adressa à une mademoiselle Rem qui avait été danseuse à l'Opéra, et qui était la maîtresse de M. le Normand (1). Il lui fit les plus belles promesses ; mais elle était comme lui, et préférait la vie de Paris. Elle ne voulut point s'en mêler.

Dans le temps qu'on jouait la comédie aux petits appartemens, j'obtins, par un singulier moyen, une lieutenance de roi pour un de mes parens ; et cela prouve bien le prix que mettent les plus grands aux plus petits accès

---

(1) M. le Normand épousa cette demoiselle *Rem*, s'il faut en croire une épigramme qui courut, et que voici :

Pour réparer *miseriam*
Que Pompadour fit à la France,
Le Normand, plein de conscience,
Vient d'épouser *rempublicam*.

à la cour. Madame n'aimait rien demander à M. d'Argenson; et pressée par ma famille qui ne pouvait concevoir qu'il me fût difficile, dans la position où j'étais, d'obtenir pour un bon militaire un petit commandement, je pris le parti d'aller trouver M. le comte d'Argenson. Je lui exposai ma demande, et lui remis un mémoire. Il me reçut froidement, et me dit des choses vagues. Je sortis, et M. le marquis de V****, qui était dans son cabinet, et qui avait entendu ma demande, me suivit. « Vous désirez, me dit-il, un commandement; il y en a un de vacant, qui m'est promis pour un de mes protégés; mais si vous voulez faire un échange de grâce, et m'en faire obtenir une, je vous le céderai. Je voudrais être *exempt de police*, et vous êtes à portée de me procurer cette place. » Je lui dis que je ne concevais pas la plaisanterie qu'il faisait. « Voici ce que c'est, dit-il; on va jouer *le Tartuffe* dans les cabinets, il y a un rôle d'exempt qui consiste en très-peu de vers. Obtenez de madame la marquise de me faire donner ce rôle, et le commandement est à vous. » Je ne promis rien, mais je racontai l'histoire à Madame qui me promit de s'en charger. La chose fut faite, j'obtins mon

commandement, et M. de V**** remercia Madame comme si elle l'eût fait faire duc.

Le roi était souvent importuné par les parlemens, et il tint à leur sujet un bien étrange propos, que répéta devant moi M. de Gontaut au docteur Quesnay. « Hier, le roi, dit-il, se promenait dans le salon avec un air soucieux, Madame de Pompadour lui demanda s'il avait de l'inquiétude sur sa santé, parce qu'il est depuis quelque temps un peu indisposé. Il a répondu : Non, mais je suis bien ennuyé de toutes ces remontrances. — Que peut-il en arriver, a dit Madame, qui doive inquiéter sérieusement Votre Majesté? N'est-elle pas le maître des parlemens, comme de tout son royaume? — Cela est vrai, a dit le roi; mais sans ces conseillers et ces présidens, je n'aurais pas été frappé par ce *monsieur* (il appelait toujours ainsi son assassin). — Ah! Sire, s'est écriée madame de Pompadour — Lisez le procès, a-t-il dit, ce sont les propos de ces messieurs qu'il nomme, qui ont bouleversé sa tête. — Mais, a dit Madame, j'ai souvent songé que si on pouvait envoyer à Rome M. l'archevêque.... (1)

(1) M. de Beaumont.

— Trouvez quelqu'un qui fasse cette affaire-là, a-t-il dit, et je lui donnerai ce qu'il voudra. » Quesnay dit que le roi avait raison dans tout ce qu'il avait dit. L'archevêque fut exilé peu de temps après, et le roi était sérieusement affligé d'avoir été réduit à prendre ce parti. « Quel dommage, disait-il souvent, qu'un aussi honnête homme soit aussi opiniâtre ! — Et aussi borné, dit un jour quelqu'un. — Taisez-vous, « lui dit brusquement le roi. M. l'archevêque était très-charitable, et d'une extrême libéralité, mais souvent il faisait des pensions, sans discernement (1). Il en avait accordé une de cent

(1) Une surprise assez plaisante, faite à sa bonté naturelle, est celle-ci. Madame *la Caille*, qui jouait les duègnes à l'Opéra-Comique, lui fut adressée comme une mère de famille qui méritait sa protection. Le prélat lui demanda ce qu'il pouvait faire pour elle. « Monseigneur, lui dit l'actrice, deux » mots de votre main à M. le maréchal de Richelieu, » le porteraient à m'accorder une demi-part. » M. de Beaumont à qui la langue du théâtre était peu familière, pensa que *demi-part* signifiait une portion plus généreuse dans les aumônes de M. le maréchal ; et le billet fut écrit de la manière la plus pressante. Le

louis à une jolie femme très-pauvre, et qui portait un beau nom qui ne lui appartenait pas. La crainte qu'elle ne donnât dans le vice l'avait engagé à lui faire une aumône aussi forte ; et la femme jouait l'hypocrite à merveille ; et sortie de l'archevêché en grandes coiffes, elle se divertissait avec plus d'un amant. Les grands ont la mauvaise habitude de parler devant leurs gens fort indiscrètement. M. de Gontaut dit un jour ces mots couverts, à ce qu'il croyait, au duc de.... : « Qu'on avait si bien pris ses mesures qu'on viendrait à bout de persuader à M. l'archevêque d'aller à Rome avec le chapeau de cardinal ; et que s'il voulait on lui donnerait un coadjuteur. » On avait trouvé un prétexte très-plausible pour amener cette proposition, et la faire trouver flatteuse à l'archevêque et conforme à ses sentimens. L'affaire avait été adroitement entamée, et le succès parais-

---

maréchal répondit : « Qu'il remerciait M. l'archevêque de son intérêt pour le Théâtre-Italien et pour la dame *la Caille*, sujet assez utile à ce spectacle : que néanmoins, elle avait la voix fausse ; mais que celle de M. l'archevêque la recommandait mieux qu'un grand talent, et que la demi-part était accordée. »

sait certain. Le roi n'avait pas l'air de rien savoir vis-à-vis l'archevêque. Le négociateur agissait comme d'après son idée, pour le bien des affaires. C'était un ami de l'archevêque, et qui était sûr d'être bien récompensé. Un valet-de-chambre du duc de Gontaut, fort joli garçon, avait parfaitement saisi le sens de ce qu'il avait dit mystérieusement. Il était un des amans de la dame aux cent louis, à qui il entendait parler quelquefois de l'archevêque, dont elle se disait parente. Il crut bien faire de l'avertir qu'on travaillait auprès de lui, pour le déterminer à résider à Rome, uniquement pour l'éloigner de Paris. La dame ne manqua pas d'avertir l'archevêque, craignant de perdre sa pension s'il partait. Cet avis cadrait si bien avec la négociation entamée, que l'archevêque n'eut aucun doute sur sa vérité. Il se refroidit peu à peu dans ses conversations avec le négociateur qu'il regarda comme un traître, et il finit par se brouiller avec lui. Ces détails n'ont été sus que long-temps après. L'amant de la dame ayant été mis à Bicêtre, on trouva dans ses papiers des lettres d'elle qui mirent sur la voie, et on lui fit avouer le reste. Pour ne pas compromettre le duc de Gontaut, il fut

dit au roi que le valet-de-chambre avait su l'affaire par une lettre qu'il avait prise dans l'habit de son maître. Le roi se donna le plaisir d'humilier l'archevêque, en conséquence des renseignemens qu'il avait pris sur la conduite de la dame sa protégée. Elle fut trouvée coupable d'escroqueries faites de concert avec son cher amant ; mais avant de la punir, le lieutenant de police fut chargé de voir Monseigneur, et de lui rendre compte de la conduite de sa parente et de sa pensionnaire. L'archevêque n'eut aucune objection à faire d'après les preuves qu'on lui donna ; il dit, sans s'émouvoir, qu'elle n'était point sa parente ; et levant les mains au ciel : « C'est une malheureuse, dit-il, qui m'a ravi le bien des pauvres par ses impostures. Mais Dieu sait qu'en lui donnant une pension aussi forte, je n'ai point agi légèrement. J'avais dans ce temps l'exemple d'une jeune femme qui m'avait demandé dix-huit cents francs, me promettant de vivre très-sagement, ce qu'elle avait fait jusque-là : je la refusai, et elle me dit en sortant : Je tournerai à gauche, Monseigneur, puisque le chemin m'est fermé à droite. La malheureuse n'a que trop tenu parole ; elle a trouvé moyen

d'avoir chez elle un pharaon qu'on tolère ; et à la plus mauvaise conduite, elle joint l'infâme métier de corruptrice de la jeunesse ; sa maison est le repaire de tous les vices. Jugez, d'après cela, Monsieur, dit-il, s'il n'était pas prudent à moi de faire à la femme dont il s'agit une pension convenable à l'état où je la croyais née, afin d'empêcher que jeune, jolie, spirituelle, elle n'abusât de ces dons, ne se perdît et n'en entraînât d'autres. » Le lieutenant de police dit au roi qu'il avait été touché de la candeur et de la noble simplicité du prélat : « Je n'ai jamais douté, dit le roi, de ses vertus, mais je voudrais qu'il se tînt tranquille. » Le même archevêque fait une pension de douze cents livres au plus mauvais sujet de Paris ; c'est un poëte (1)

(1) Robbé de Beauveset, célèbre ou du moins connu par des vers impies ou licencieux. Sa vie crapuleuse répondait au cynisme de ses écrits. Il s'amenda, vers le milieu de sa vie, touché des représentations du comte d'Autré, personnage très-dévot qui cessa de l'être après qu'il eut converti Robbé. « J'ai fait, pour mon salut, disait-il, ce qu'on » fait pour la milice ; j'ai mis un homme à ma » place. »

Robbé mourut, à Saint-Germain, en 1794. Ses

qui a fait des poëmes abominables ; la pension est donnée à condition que ses poëmes ne seront point imprimés. Je tiens ce fait de M. de Marigni à qui il les a récités un jour qu'il soupait avec lui, et quelques gens de la cour, pour leur débiter son horrible poëme. Il fit sonner de l'or qui était dans sa poche : « C'est de mon bon archevêque, dit-il ; je lui tiens parole, mon poëme ne sera point imprimé pendant ma vie, mais je le lis.... » Puis il se mit à rire. « Que dirait ce bon prélat s'il savait que j'eusse partagé mon quartier avec une charmante petite danseuse des Italiens ? C'est donc l'archevêque qui m'entretient ? m'a-t-elle dit ; que cela est drôle. » Le roi le sut, et en fut scandalisé. « On est bien embarrassé pour faire le bien, » dit-il.

Le roi entra un jour chez Madame qui finissait de s'habiller ; j'étais seule avec elle. « Il vient de m'arriver une singulière chose, dit-il ; croiriez-vous qu'en rentrant dans ma chambre à coucher, sortant de ma garde-

---

poésies salissent plusieurs recueils, mais n'ont jamais été rassemblées.

robe, j'ai trouvé un monsieur face à face de moi? — Ah Dieu! Sire, dit Madame effrayée. — Ce n'est rien, reprit-il; mais j'avoue que j'ai eu une grande surprise : cet homme a paru tout interdit. Que faites-vous ici, lui ai-je dit d'un ton assez poli? Il s'est mis à genoux en me disant : Pardonnez-moi, Sire, et avant tout faites-moi fouiller. Il s'est hâté lui-même de vider ses poches; il a ôté son habit, tout troublé, égaré; enfin il m'a dit qu'il était cuisinier de..... et ami de Beccari qu'il était venu voir, et que s'étant trompé d'escalier, et toutes les portes s'étant trouvées ouvertes, il était arrivé jusqu'à la chambre où il était et dont il serait bien vite sorti. J'ai sonné, et Guimard est entré, et a été fort surpris de mon tête-à-tête avec un homme en chemise. Il a prié Guimard de passer avec lui dans une autre pièce, et de le fouiller dans les endroits les plus secrets. Enfin le pauvre diable est rentré et a remis son habit. Guimard me dit : C'est certainement un honnête homme qui dit la vérité, et dont on peut, au reste, s'informer. Un autre de mes garçons du château est entré, et s'est trouvé le connaître. Je réponds, m'a-t-il dit, de ce brave homme, qui fait d'ailleurs mieux

que personne du bœuf à l'écarlate. Voyant cet homme si interdit qu'il ne savait trouver la porte, ni se tenir en place, j'ai tiré de mon bureau cinquante louis. Voilà, Monsieur, pour calmer vos alarmes. Il est sorti après s'être prosterné. » Madame se récria sur ce qu'on pouvait ainsi entrer dans la chambre du roi. Il parla d'une manière très-calme de cette étrange apparition, mais on voyait qu'il se contraignait, et que, comme de raison, il avait été effrayé. Madame approuva beaucoup la gratification; et elle avait d'autant plus de raison, que cela n'était nullement la coutume du roi. M. de Marigni, me parlant de cette aventure que je lui avais racontée, me dit qu'il aurait parié mille louis contre le don des cinquante louis, si tout autre que moi lui eût raconté ce trait. « C'est une chose singulière, m'ajouta-t-il, que toute la race des Valois ait été libérale à l'excès; et il n'en est pas tout-à-fait de même de celle des Bourbons, accusée d'être un peu avare. Henri IV a passé pour être avare (1). Il don-

(1) On ne peut pas dire que Henri IV fût avare. Quant au jeu, l'on peut dire que l'impatience, les regrets qu'on y montre, tiennent souvent à l'amour-

nait à ses maîtresses, parce qu'il était faible avec elles, et il jouait avec l'âpreté d'un homme dont la fortune dépend du jeu. Louis XIV donnait par faste.—C'est une chose bien étonnante (me dit aussi M. de Marigni) que celle qui aurait pu malheureusement arriver. Le roi pouvait être assassiné dans sa chambre sans que personne en eût eu connaissance, et sans qu'on eût pu savoir par qui. » Madame fut plus de quinze jours affectée de cela. Elle eut, dans ce temps-là à peu près, une querelle avec son frère, et tous deux avaient raison. On lui offrait pour lui la fille d'un des plus grands seigneurs de la cour, et le roi consentait à le faire duc à brevet et même héréditaire. Elle avait raison de vouloir élever son frère, mais celui-ci disait qu'il aimait avant tout sa liberté, et qu'il n'en ferait le sacrifice que pour une personne qu'il aimerait. C'était un véritable philosophe épicurien, qui était très-capable, à ce que disaient ceux qui le connaissaient

---

propre, enfin à d'autres principes que l'avarice. On a vu des hommes qui étaient ce qu'on appelle *mauvais joueurs*, montrer dans toutes les autres occasions la plus grande libéralité.

et qui en jugeaient sans envie. Il n'a tenu qu'à lui d'avoir la survivance de M. de Saint-Florentin, et la marine à la retraite de M. de Machault ; il dit à sa sœur à cette époque : « Je vous épargne bien des chagrins, en vous privant d'une petite satisfaction ; le public serait injuste envers moi, quelque bien que je fisse dans ma place. Quant à celle de M. de Saint-Florentin, il peut vivre vingt-cinq ans, et cela ne m'avancerait de rien ; les maîtresses sont assez haïes par elles-mêmes, sans qu'elles s'attirent encore la haine qu'on porte aux ministres. » C'est M. Quesnay qui m'a raconté cette conversation.

Le roi eut encore une maîtresse qui inquiéta Madame, c'était une femme de qualité dont le mari était l'un des courtisans les plus assidus. Il était né sans bien, et sa femme était peu riche. Un homme attaché au roi, et qui avait occasion de visiter les habits qu'il quittait, me demanda un jour un rendez-vous, et me dit qu'il était fort attaché à Madame, parce qu'elle était bonne et utile au roi ; que le roi ayant changé d'habit, comme il le serrait, il était tombé une lettre ; qu'il avait eu la curiosité de la lire, et qu'elle était de la comtesse de..... qui avait déjà cédé à

ses désirs; il me rapporta ensuite les termes dans lesquels elle exigeait le renvoi de Madame dans quinze jours, et au moment cinquante mille écus d'argent comptant, un régiment pour un de ses parens, un évêché pour un autre, etc. Je répondis à cette personne que j'en ferais part à Madame qui se conduisit avec une grandeur d'ame singulière. Elle me dit : « Je devrais instruire le roi de la trahison de son domestique, qui peut user des moyens qu'il a par sa place pour dérober et abuser de secrets importans; mais il me répugne d'être l'auteur de la perte d'un homme; cependant je ne puis le laisser auprès du roi, et voici ce que je vais faire. Dites-lui qu'il y a un emploi de dix mille livres de rente vacant en province; qu'il le demande au ministre des finances et qu'il emploie ses protections quelconques, et qu'il lui sera accordé; mais que s'il en parle, on instruira le roi de sa conduite. Par ce moyen, je crois avoir fait tout ce que mon attachement et mon devoir me prescrivent : je débarrasse le roi d'un serviteur infidèle sans le perdre. C'est un hasard que je trouve heureux, dit-elle, qui m'a fait le matin être instruite de la vacance de cet emploi, et

j'en dédommagerai celui qui s'est adressé à moi pour l'obtenir. » Je m'acquittai des ordres de Madame dont j'admirai la délicatesse et l'adresse. Elle ne fut pas inquiète de la dame quand elle vit ses prétentions. « Elle va trop vite, me dit-elle, et elle versera en chemin. » La dame mourut.

« Voilà ce que c'est que la cour. Tout est corrompu, du grand au petit, disais-je un jour à Madame qui me parlait de quelques faits qui étaient à ma connaissance — Je t'en dirais bien d'autres, me répondit-elle, mais la petite chambre où tu te tiens souvent t'en apprend assez. » C'était un petit réduit près de la chambre de Madame, où je ne recevais personne, et d'où l'on entendait une partie de ce qui se disait. Le lieutenant de police entrait quelquefois par cette chambre secrètement, et y attendait. Trois ou quatre personnes considérables y passaient aussi dans le plus grand mystère, et plusieurs dévots qui étaient, dans le fond, du parti opposé à Madame. Mais ils ne se contentaient pas de petits objets ; l'un demandait un gouvernement, celui-là l'entrée au conseil, un autre une place de capitaine des gardes ; et celui-ci l'aurait obtenue, si la maréchale de Mirepoix

ne l'eût demandée pour son frère le prince de Beauvau. Le chevalier du Muy n'était pas du nombre de ces infidèles ; la charge de connétable ne l'aurait pas déterminé à faire une avance à Madame, encore moins à trahir son maître le dauphin. Ce prince était d'une lassitude extrême de son rôle ; importuné sans cesse par des ambitieux qui faisaient les Catons et les dévots, il agissait quelquefois par prévention contre un ministre, mais bientôt il retombait dans l'inaction et dans l'ennui. Le roi disait quelquefois : « Mon fils est paresseux, et son caractère est polonais, vif et changeant; il n'a aucun goût; la chasse, les femmes, la bonne chère ne lui sont de rien; il croit peut-être que s'il était à ma place, il serait heureux ; dans les premiers temps il changerait tout, aurait l'air de recréer tout, et bientôt après il serait peut-être ennuyé de l'état de roi, comme il l'est du sien ; il est fait pour vivre en philosophe avec des gens d'esprit. » Le roi ajoutait : « Il aime le bien, il est véritablement vertueux, et a des lumières. »

M. de Saint-Germain (1) dit un jour au roi : Pour estimer les hommes, il ne faut être ni

(1) Le charlatan qui avait pris ce nom.

confesseur, ni ministre, ni lieutenant de police. Le roi lui dit : « Et roi. — Ah! dit-il, Sire, vous avez vu le brouillard qu'il faisait il y a quelques jours, on ne voyait pas à quatre pas. Les rois, je parle en général, sont environnés de brouillards encore plus épais, que font naître autour d'eux les intrigans, les ministres infidèles; et tous s'accordent dans toutes les classes pour lui faire voir les objets sous un aspect différent du véritable. » J'ai entendu ceci de la bouche du fameux comte de Saint-Germain étant auprès de Madame qui était incommodée et dans son lit. Le roi y vint, et le comte, qui était très-bien venu, avait été reçu. Il y avait M. de Gontaut, madame de Brancas et l'abbé de Bernis. Je me souviens que le même jour, le comte étant sorti, le roi tint un propos qui fit de la peine à Madame. Il était question du roi de Prusse, et le roi dit : « C'est un fou qui risquera le tout pour le tout, et qui peut gagner la partie, quoique sans religion, sans mœurs et sans principes. Il veut faire du bruit, et il en fera : Julien-l'Apostat en a bien fait. — Jamais, dit Madame lorsqu'il fut sorti, je ne l'ai vu si animé; mais enfin la comparaison de Julien-l'Apostat n'est pas

mauvaise, vu l'irréligion du roi de Prusse. S'il se tire d'affaire avec tous les ennemis qu'il a, il sera dans l'histoire un grand homme. » M. de Bernis lui dit : « Madame est juste dans ses jugemens, car elle n'a pas lieu, ni moi non plus qui l'approuve, de s'en louer. »

Madame n'eut jamais tant de crédit, que lorsque M. de Choiseul fut entré dans le ministère. Du temps de l'abbé de Bernis, elle s'occupait à le maintenir, et il ne se mêlait que des affaires étrangères, dont il n'était pas fort instruit, à ce que l'on disait. Madame avait fait le traité de Vienne, dont, à la vérité, l'abbé lui avait donné la première idée. Le roi parlait souvent à Madame sur cet objet, à ce que m'ont dit plusieurs personnes, mais je n'ai jamais entendu rien par moi-même à ce sujet, sinon que Madame donnait les plus grands éloges à l'impératrice, et à M. le prince de Kaunitz qu'elle avait beaucoup connu. Elle disait que c'était une tête carrée, une tête ministérielle ; et un jour qu'elle s'exprimait ainsi, quelqu'un chercha à donner des ridicules au prince sur sa coiffure, et sur les quatre valets de chambre qui, avec des soufflets, faisaient voler la poudre dont

Kaunitz ne recueillait en courant que la partie superfine. Madame dit : « C'est Alcibiade qui fait couper la queue à son chien, pour donner à parler aux Athéniens, et détourner leur attention des choses qu'il voulait leur cacher. »

Jamais le public n'a été plus déchaîné contre Madame, qu'après la nouvelle de la bataille de Rosbach. C'était tous les jours des lettres anonymes pleines des plus grossières injures, des vers sanglans, des menaces de poison, d'assassinat. Elle fut long-temps plongée dans la plus vive douleur, et ne dormant qu'avec des calmans. La protection qu'elle accordait au prince de Soubise excitait tout le mécontentement, et le lieutenant de police avait bien de la peine à calmer les esprits sur son compte. Le roi prétendait que ce n'était pas sa faute. M. du Verney (1) était l'homme de confiance de Madame pour ce qui concernait la guerre, à laquelle on dit qu'il s'entendait parfaitement bien, quoique n'étant pas militaire. Le vieux maréchal de Noailles l'appelait, avec mépris, le général des farines, et le maréchal de Saxe dit un

(1) Frère de M. de Montmartel, homme de beaucoup de talens.

jour à Madame, que du Verney en savait plus que ce vieux maréchal. Du Verney vint un jour chez Madame, où se trouva le roi, le ministre de la guerre, et deux maréchaux; et il donna un plan de campagne qui fut généralement applaudi. Ce fut lui qui fit nommer M. de Richelieu pour commander l'armée à la place du maréchal d'Estrées. Il vint chez Quesnay deux jours après, et j'étais chez lui. Le docteur se mit à parler guerre, et je me souviens qu'il dit : « Les militaires font un grand mystère de leur art, mais pourquoi les jeunes princes ont-ils tous de grands succès? c'est qu'ils ont l'activité et l'audace. Pourquoi les souverains qui commandent leurs troupes, font-ils de grandes choses? c'est qu'ils sont maîtres de hasarder. » Ce discours me fit impression.

Le premier médecin du roi vint un jour chez Madame; il parla de fous et de folie. Le roi y était, et tout ce qui concernait les maladies de tous genres l'intéressait. Le premier médecin dit qu'il connaissait, six mois à l'avance, les symptômes de la folie. Le roi dit : « Y a-t-il des gens à la cour qui doivent devenir fous? — J'en connais un qui sera imbécille avant trois mois, dit-il. » Le

roi le pressa de le lui dire. Il s'en défendit quelque temps ; enfin il dit : « C'est M. de Séchelles, contrôleur-général. — Vous lui en voulez, dit Madame, parce qu'il ne vous a pas accordé ce que vous lui demandiez. — Cela est vrai, dit-il ; mais cela ne peut m'engager qu'à dire une vérité désagréable, et non pas à inventer. C'est affaiblissement ; il veut à son âge faire le galant, et je me suis aperçu que la liaison de ses idées lui échappe.» Le roi se mit à rire ; mais trois mois après il vint chez Madame, et lui dit : « Séchelles a radoté en plein conseil ; il faut lui donner un successeur. » Madame me raconta cette histoire en allant à Choisy. Quelque temps après, le premier médecin du roi vint voir Madame, et lui parla en particulier. « Vous aimez M. Berryer, lui dit-il, et je suis fâché d'être dans le cas d'avertir madame la marquise, qu'il sera fou ou cataleptique avant peu. Ce matin je l'ai vu à la chapelle où il s'était assis sur une de ces petites chaises qui sont très-basses, et qui ne servent qu'à se mettre à genoux. Ses genoux lui touchaient au menton. J'ai été chez lui au sortir de la messe ; il avait les yeux égarés, et son secrétaire lui ayant dit quelque chose, il dit

du ton le plus emphatiquement ridicule : *Taisez-vous, plume. Une plume est faite pour écrire, et non pour parler* (1). Madame, qui aimait le garde-des-sceaux, fut très-fâchée, et pria le premier médecin de ne point parler de ses découvertes. Quatre jours après il tomba en catalepsie, après avoir déraisonné. C'est une maladie dont je ne connais pas même le nom que je me suis fait donner par écrit. On demeure dans la position où l'on est au moment de l'attaque; une jambe en l'air, si on l'a, et les yeux ouverts, etc. Cette dernière histoire, à la mort du ministre, fut connue de toute la cour.

Lorsque le fils du maréchal de Belle-Isle fut tué à l'armée, Madame engagea le roi à aller voir le maréchal. Il eut quelque peine à s'y déterminer, et Madame lui dit avec une espèce de colère, mêlée de douceur, et comme de plaisanterie :

. . . . . Barbare dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup-d'œil.

(1) Le docteur pouvait se tromper, et le ministre avoir raison ; car le mot *plume*, appliqué à un secrétaire qui ne quitte jamais sa plume, se dit souvent par plaisanterie.

Le roi se mit à rire, et dit : « D'où sont ces beaux vers ? — De Voltaire, dit Madame. — Je suis un barbare, dit le roi, qui lui ai donné une charge de gentilhomme ordinaire, et une pension. » Le roi se rendit chez le maréchal, suivi de toute sa cour ; et il ne parut que trop vrai que cette visite si solennelle, consolât le maréchal de la perte de son fils, du seul héritier de son nom (1). Quand le maréchal mourut, on le transporta sur une mauvaise civière, couvert d'une mauvaise couverture, à son hôtel. Je le rencontrai ; les porteurs riaient et chantaient. Je crus que c'était quelque domestique, et ayant demandé qui c'était, je fus fort surprise d'apprendre que c'était un homme comblé d'honneurs et de richesses. Telle est la cour, les morts ont tort, ils ne sauraient trop tôt disparaître. Le roi dit : « Voilà donc M. Fouquet mort. » Le duc d'Agen dit : « Il n'était plus Fouquet ; Votre Majesté lui avait permis de quitter ce nom dont cependant le plus beau de son nez était fait. » Le roi leva les épaules. Il avait effectivement obtenu des

(1) Le maréchal fit le roi son héritier en partie.

lettres-patentes enregistrées, pour ne pas signer Fouquet, étant ministre. C'est ce que j'appris à cette occasion. M. de Choiseul eut la guerre à sa mort; sa faveur allait en croissant de jour en jour. Madame le considérait plus qu'elle n'avait fait d'aucun ministre, et ses manières avec elle étaient les plus aimables du monde, respectueuses et galantes. Il n'était pas un jour sans la voir. M. de Marigni ne pouvait pas souffrir M. de Choiseul, mais il n'en parlait qu'avec ses amis intimes. Un jour il se trouva chez Quesnay où j'arrivais; ils parlaient de M. de Choiseul. « Ce n'est qu'un petit-maître, dit le docteur, et s'il était plus joli, fait pour être un favori d'Henri III. » Le marquis de Mirabeau entra, et M. de la Rivière (1). « Ce royaume, dit Mirabeau, est bien mal; il n'y a ni sentimens énergiques, ni argent pour les suppléer. — Il ne peut être régénéré (2), dit la Rivière, que par une

(1) Mercier de la Rivière, conseiller au parlement, ancien intendant de la Martinique, auteur d'un gros livre qui fit grand bruit en paraissant, et qui porte pour titre : *De l'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques.*

(2) Ce royaume *ne peut être régénéré*, mots remar-

conquête comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur, mais malheur à ceux qui s'y trouveront : le peuple français n'y va pas de main morte. » Ces paroles me firent trembler, et je m'empressai de sortir. M. de Marigni en fit de même, sans avoir l'air d'être affecté de ce qu'on disait. « Vous avez entendu, me dit-il; mais n'ayez pas peur, rien n'est répété de ce qui se dit chez le docteur : ce sont d'honnêtes gens, quoique un peu chimériques; ils ne savent pas s'arrêter, cependant ils sont, je crois, dans la bonne voie. Le malheur est qu'ils passent le but. » J'écrivis cela en rentrant.

Le comte de Saint-Germain étant venu chez Madame qui était incommodée, et qui restait sur sa chaise longue, lui fit voir une petite boîte qui contenait des topazes, des rubis, des émeraudes. Il paraît qu'il y en avait pour des trésors. Madame m'avait appelée pour voir toutes ces belles choses. Je les regardai avec ébahissement, mais je faisais signe par derrière à Madame que je

---

quables, surtout quand on les rapproche de ceux qui suivent, et qui semblent tristement prophétiques : *le peuple français n'y va pas de main morte.*

croyais tout cela faux. Le comte ayant cherché quelque chose dans un porte-feuille, grand deux fois comme un étui à lunettes, il en tira deux ou trois petits papiers qu'il déplia, fit voir un superbe rubis, et jeta de côté sur la table avec dédain une petite croix de pierres blanches et vertes. Je la regardai, et dis : « Cela n'est pas tant à dédaigner. » Je l'essayai, et j'eus l'air de la trouver fort jolie. Le comte me pria aussitôt de l'accepter ; je refusai, il insista. Madame refusait aussi pour moi. Enfin il pressa tant et tant, que Madame, qui voyait que cela ne pouvait guéres valoir plus de quarante louis, me fit signe d'accepter. Je pris la croix, fort contente des belles manières du comte ; et Madame, quelques jours après, lui fit présent d'une boîte émaillée sur laquelle était un portrait de je ne sais plus quel sage de la Grèce, pour faire comparaison avec lui. Je fis, au reste, voir la croix, qui valait quinze cents francs. Il proposa à Madame de lui faire voir quelques portraits en émail de Petitot, et Madame lui dit de revenir après dîner pendant la chasse. Il montra ses portraits, et Madame lui dit : « On parle d'une histoire charmante que vous avez racontée il y a deux

jours en soupant chez M. le Premier, et dont vous avez été témoin il y a cinquante ou soixante ans. » Il sourit, et dit : « Elle est un peu longue. — Tant mieux, dit Madame, » et elle parut charmée. M. de Gontaut et les dames arrivèrent, et on fit fermer la porte. Ensuite Madame me fit signe de m'asseoir derrière un paravent. Le comte fit beaucoup d'excuses sur ce que son histoire ennuierait peut-être. Il dit que quelquefois on racontait passablement, et qu'une autre fois ce n'était plus la même chose.

« Le marquis de Saint-Gilles était au commencement de ce siècle ambassadeur d'Espagne à La Haye, et il avait connu particulièrement dans sa jeunesse le comte de Moncade, grand d'Espagne, et l'un des plus riches seigneurs de ce pays. Quelques mois après son arrivée à La Haye, il reçut une lettre du comte qui, invoquant son amitié, le priait de lui rendre le plus grand des services. « Vous savez, lui disait-il, mon cher marquis, le chagrin que j'avais de ne pouvoir perpétuer le nom de Moncade ; il a plu au Ciel, peu de temps après que je vous eut quitté, d'exaucer mes vœux et de m'accorder un fils ; il a manifesté de bonne heure des inclinations dignes d'un

homme de sa naissance, mais le malheur a fait qu'il est devenu amoureux à Tolède de la plus fameuse actrice de la troupe de comédiens de cette ville. J'ai fermé les yeux sur cet égarement d'un jeune homme qui ne m'avait jusques-là donné que de la satisfaction. Mais ayant appris que la passion le transportait au point de vouloir épouser cette fille, et qu'il lui en avait fait la promesse par écrit, j'ai sollicité le roi pour la faire enfermer. Mon fils instruit de mes démarches, en a prévenu l'effet, et s'est enfui avec l'objet de sa passion. J'ignore depuis plus de six mois où il a porté ses pas, mais j'ai quelque lieu de croire qu'il est à La Haye. » Le comte conjurait ensuite le marquis, au nom de l'amitié, de faire les perquisitions les plus exactes pour le découvrir et l'engager à revenir auprès de lui. « Il est juste, disait le comte, de faire un sort à la fille, si elle consent à rendre le billet de mariage qu'elle s'est fait donner, et je vous laisse le maître de stipuler ses intérêts ainsi que de fixer la somme nécessaire à mon fils pour se rendre dans un état convenable à Madrid. Je ne sais si vous êtes père, disait le comte en finissant; et si vous l'êtes, vous pourrez vous

faire une idée de mes inquiétudes. » Le comte joignait à cette lettre un signalement exact de son fils et de sa maîtresse. Le marquis n'eut pas plus tôt reçu cette lettre, qu'il envoya dans toutes les auberges d'Amsterdam ; de Roterdam et de La Haye, mais ce fut en vain, il ne put rien découvrir. Il commençait à désespérer de ses recherches, lorsque l'idée lui vint d'y employer un jeune page français fort éveillé. Il lui promit une récompense s'il réussissait à découvrir la personne qui l'intéressait si vivement, et il lui donna son signalement. Le page parcourut plusieurs jours tous les lieux publics sans succès ; enfin, un soir, à la comédie, il aperçut dans une loge un jeune homme et une femme qu'il considéra attentivement; et ayant remarqué que, frappés de son attention, le jeune homme et la femme se retiraient au fond de la loge, le page ne douta pas du succès de ses recherches. Il ne perdit pas de vue la loge, considérant attentivement tous les mouvemens qui s'y faisaient. Au moment où la pièce finit, il se trouva sur le passage qui conduisait des loges à la porte, et il remarqua que le jeune homme, en passant devant lui et considérant sans doute l'habit qu'il portait,

avait cherché à se cacher, en mettant son mouchoir sur sa bouche. Il le suivit sans affectation jusques à l'auberge appelée le *Vicomte de Turenne*, où il le vit entrer avec la femme; et sûr d'avoir trouvé ce qu'il cherchait, il courut bien vite l'apprendre à l'ambassadeur. Le marquis de Saint-Gilles se rendit aussitôt, couvert d'un manteau, et suivi de son page et de deux domestiques, au *Vicomte de Turenne*. Arrivé à cette auberge, il demanda au maître de la maison où était la chambre d'un jeune homme et d'une femme qui logeaient depuis quelque temps chez lui. Le maître de l'auberge fit d'abord quelques difficultés de l'en instruire, s'il ne les demandaient pas par leur nom. Le page lui dit de faire attention qu'il parlait à l'ambassadeur d'Espagne, qui avait des raisons pour parler à ces personnes. L'aubergiste dit qu'elles ne voulaient point être connues, et qu'elles avaient défendu qu'on laissât entrer chez elles ceux qui, en les demandant, ne les nommeraient pas; mais par considération pour l'ambassadeur il indiqua la chambre, et le conduisit tout au haut de la maison dans une des plus vilaines chambres. Il frappa à la porte qu'on tarda quelque temps à ou-

vrir; enfin après avoir frappé assez fort de nouveau, la porte s'ouvrit à moitié, et à l'aspect de l'ambassadeur et de sa suite, celui qui avait entr'ouvert la porte, voulut la refermer, disant qu'on se trompait. L'ambassadeur poussa fortement la porte, entra et fit signe à ses gens d'attendre en dehors, et resté seul dans la chambre, il vit un jeune homme, d'une très-jolie figure, dont les traits étaient parfaitement semblables à ceux spécifiés dans le signalement. Avec lui était une jenne femme, belle, très-bien faite, et également ressemblante par la couleur de ses cheveux, la taille et le tour du visage, à celle qui lui avait été décrite par son ami le comte de Moncade. Le jeune homme parla le premier, et se plaignit de la violence qu'on avait employée pour entrer chez un étranger qui est dans un pays libre, et qui y vivait sous la protection des lois. L'ambassadeur lui répondit, en s'avançant vers lui pour l'embrasser. « Il n'est pas question ici de feindre, mon cher comte, je vous connais, et je ne viens point ici pour vous faire de la peine, ni à cette jeune dame, qui me paraît fort intéressante. » Le jeune homme répondit qu'on se trompait, qu'il n'était pas comte, mais fils

d'un négociant de Cadix, que cette jeune dame était son épouse, et qu'ils voyageaient pour leur plaisir. L'ambassadeur jetant les yeux sur la chambre, fort mal meublée, dans laquelle était un seul lit, et sur le bagage très-mesquin qui était çà et là : « Est-ce ici mon cher enfant, permettez-moi ce titre qu'autorise ma tendre amitié pour M. votre père, est-ce ici que doit demeurer le fils du comte de Moncade ? » Le jeune homme se défendait toujours de rien entendre à ce langage. Enfin, vaincu par les instances de l'ambassadeur, il avoua en pleurant, qu'il était le fils de Moncade, mais qu'il ne retournerait jamais auprès de son père; s'il fallait abandonner une jeune femme qu'il adorait. La femme fondant en larmes, se jeta aux genoux de l'ambassadeur, en lui disant qu'elle ne voulait pas être cause de la perte du comte de Moncade, et sa générosité, ou plutôt son amour triomphant de son propre intérêt, elle consentait, pour son bonheur, disait-elle à se séparer de lui. L'ambassadeur admire un si noble désintéressement. Le jeune homme s'en désespère, fait des reproches à sa maîtresse, et ne veut point dit-il, l'abandonner, et faire tourner contre elle-même, contre

une personne si estimable, la générosité sublime de son cœur. L'ambassadeur lui dit que l'intention du comte de Moncade n'est point de la rendre malheureuse, et il annonce qu'il est chargé de lui donner une somme convenable pour qu'elle puisse retourner en Espagne, ou vivre dans tel endroit qu'elle voudra. La noblesse de ses sentimens, et la vérité de sa tendresse, lui inspirent, dit-il, le plus grand intérêt, et l'engagent à porter aussi haut qu'il soit possible, pour le moment, la somme qu'il est autorisé à lui donner; et, en conséquence, il lui promet dix mille florins, environ trente mille francs, qui lui seront comptés au moment qu'elle aura remis l'engagement de mariage qui lui a été fait; et que le comte de Moncade aura pris un appartement chez l'ambassadeur, et promis de retourner en Espagne. La jeune femme à l'air de ne pas faire attention à la somme, ne songe qu'à son amant, à la douleur de le quitter; qu'au sacrifice cruel auquel la raison et son propre amour l'obligent de souscrire. Tirant ensuite d'un petit porte-feuille, la promesse de mariage signée du comte : « Je connais trop son cœur, dit-elle, pour en avoir besoin; » elle la

baise avec une espèce de transport plusieurs fois, et la remet à l'ambassadeur qui reste surpris de tant de grandeur d'ame. Il promet à la jeune femme de s'intéresser à jamais à son sort, et assure le comte que son père lui pardonne. Il recevra à bras ouverts, dit-il, l'enfant prodigue revenant au sein de sa famille désolée : le cœur d'un père est une mine inépuisable de tendresse. Quel sera le bonheur de son ami, affligé depuis si long-temps, quand il apprendra cette nouvelle, et combien il se trouve lui-même heureux d'être l'instrument de sa félicité ! Tels sont en partie les discours de l'ambassadeur, dont le jeune homme paraît vivement touché. L'ambassadeur craignant que l'amour ne reprenne, pendant la nuit, tout son empire, et ne triomphe de la généreuse résolution de la dame, presse le jeune comte de le suivre à son hôtel. Les pleurs, les cris de douleur que cette cruelle séparation occasionne, sont difficiles à exprimer, et touchent sensiblement le cœur de l'ambassadeur qui promet sa protection à la jeune dame. Le petit bagage du comte ne fut pas embarrassant à porter, et il se trouva installé, le soir, dans le plus bel appartement de l'ambassadeur,

comblé de joie d'avoir rendu à l'illustre maison Moncade, l'héritier de ses grandeurs, et de tant de magnifiques domaines dont elle était en possession. Le lendemain de cette heureuse journée, le jeune comte voit arriver, à son lever, tailleurs, marchands d'étoffes, de dentelles, etc., et il n'a qu'à choisir. Deux valets de chambre et trois laquais sont dans son antichambre, et choisis par l'ambassadeur parmi ce qu'il y a de plus intelligent et de plus honnête dans cette classe; ils se présentent pour être à son service. L'ambassadeur montre au jeune comte la lettre qu'il vient d'écrire à son père, dans laquelle il le félicité d'avoir un fils dont les sentimens et les qualités répondent à la noblesse de son sang, et il lui annonce son prompt retour. La jeune dame n'est point oubliée; il avoue devoir en partie à sa générosité la soumission de son amant, et ne doute pas que le comte n'approuve le don qu'il lui a fait de dix mille florins. Cette somme fut remise le même jour à cette noble et intéressante personne qui ne tarda pas à partir. » Les préparatifs pour le voyage du comte étaient faits, une garde-robe magnifique, une excellente voiture furent embar-

quées à Rotterdam, sur un vaisseau faisant voile pour la France, et sur lequel fut arrêté le passage du comte qui, de ce pays, devait se rendre en Espagne. On remit au jeune comte une assez grosse somme d'argent à son départ, et des lettres de change considérables sur Paris, et les adieux de l'ambassadeur et de ce jeune seigneur furent des plus touchans. L'ambassadeur attendait avec impatience la réponse du comte de Moncade, et se mettant à sa place, jouissait du plaisir de son ami. Au bout de quatre mois il reçut cette réponse si vivement attendue, et l'on essaierait vainement de peindre la surprise de l'ambassadeur en lisant ces paroles : « Le ciel ne m'a jamais, mon cher marquis, accordé la satisfaction d'être père, et comblé de biens et d'honneurs, le chagrin de n'avoir pas d'héritiers, et de voir finir en moi une race illustre, a répandu la plus grande amertume sur ma vie. Je vois avec une peine extrême que vous avez été trompé par un jeune aventurier qui a abusé de la connaissance qu'il a eue de notre ancienne amitié. Mais votre excellence n'en doit pas être la dupe. C'est bien véritablement le comte de Moncade que vous avez voulu obliger, il doit acquitter ce que votre

généreuse amitié s'est empressée d'avancer pour lui procurer un bonheur qu'il aurait senti bien vivement. J'espère donc, M. le marquis, que votre excellence ne fera nulle difficulté d'accepter la remise contenue dans cette lettre, de trois mille louis de France dont elle m'a envoyé la note. » La manière dont le comte de Saint-Germain faisait parler le jeune aventurier, sa maîtresse et l'ambassadeur, firent pleurer et rire tour à tour. L'histoire est vraie dans tous les points, et l'aventurier surpasse en adresse Gusman d'Alfarache, à ce que dirent les personnes qui l'écoutèrent. Madame eut l'idée d'en faire faire une comédie, et le comte lui envoya l'histoire par écrit, telle que je l'ai copiée ici.

M. Duclos allait chez le docteur, et pérorait avec sa chaleur ordinaire. Je l'entendis qui disait à deux ou trois personnes : « On est injuste envers les grands, les ministres et les princes ; rien de plus ordinaire, par exemple, que de parler mal de leur esprit ; j'ai bien surpris, il y a quelques jours, un de ces petits messieurs de la brigade des infaillibles, en lui disant que je lui prouverais qu'il y a eu plus de gens d'esprit dans la maison de Bourbon, depuis cent ans, que

dans toute autre. — Vous avez prouvé cela? dit quelqu'un en ricanant? Oui, dit Duclos, et je vais vous le répéter. Le Grand Condé n'était pas un sot à votre avis, et la duchesse de Longueville est citée comme une des femmes les plus spirituelles. M. le régent est un homme qui avait peu d'égaux en tout genre d'esprit et de connaissances; le prince de Conti, qui fut élu roi de Pologne, était célèbre par son esprit, et ses vers valent ceux de La Fare et de Saint-Aulaire; M. le duc de Bourgogne était instruit et très-éclairé. Madame la duchesse, fille de Louis XIV, avait infiniement d'esprit, faisait des épigrammes et des couplets. M. le duc du Maine n'est connu généralement que par sa faiblesse, mais personne n'avait plus d'agrément dans l'esprit. Sa femme était une folle, mais qui aimait les lettres, se connaissait en poésie, et dont l'imagination était brillante et inépuisable. En voilà assez, je crois, dit-il; et comme je ne suis point flatteur, et que je crains tout ce qui en a l'apparence, je ne parle point des vivans. » On fut étonné de cette énumération, et chacun convint de la vérité de ce qu'il avait dit. Il ajouta : « Ne dit-on pas tous les jours d'Argenson la

bête (1), parce qu'il a un air de bonhomie et un ton bourgeois? Mais je ne crois pas qu'il y ait eu beaucoup de ministres aussi instruits et aussi éclairés. » Je pris une plume sur la table du docteur, et je demandai à M. Duclos de me dicter tous les noms qu'il avait cités, et le petit éloge qu'il en avait fait. « Si vous montrez cela à madame la marquise, dites-lui bien comment cela est venu, et que je ne l'ai pas dit pour que cela lui revienne et aille peut-être ailleurs. Je suis historiographe,

---

(1) Il s'agit ici de René-Louis d'Argenson qui fut ministre des affaires étrangères. René-Louis est auteur des *Considérations sur le gouvernement*, et de plusieurs autres écrits où bien des publicistes puisent à tout moment, ce qu'ils croient avoir pensé. Cet homme, plein d'idées, et qui savait les exprimer, n'en était pas moins surnommé *d'Argenson la bête*. Mais on a prétendu qu'il affectait cet air simple et même un peu niais. « Ce n'est pas toujours une bê-» tise que d'avoir l'air bête, » dit Walter Scott dans les Puritains.

Si, comme nous l'espérons, nous pouvons publier un jour les Mémoires inédits qu'a laissés René d'Argenson, ils justifieront bien l'opinion de Duclos, sur ce ministre, et sur la contre-vérité qu'exprimait son surnom.

et je rendrai justice, mais aussi je la *ferai* souvent. — J'en serai garant, dit le docteur, et notre maître sera peint tel qu'il est. Louis XIV a aimé les vers, protégé les poëtes; cela était peut-être bon dans son temps, parce qu'il faut commencer par quelque chose; mais ce siècle-ci sera bien plus grand; et il faut convenir que Louis XV envoyant au Mexique et au Pérou des astronomes pour mesurer la terre, présente quelque chose de plus imposant que d'ordonner des opéra. Il a ouvert les barrières à la philosophie, malgré les criailleries des dévots, et l'Encyclopédie honorera son règne. » Duclos, pendant ce temps, hochait de la tête. Je m'en allai, et je tâchai d'écrire tout chaud ce que j'avais entendu. Je fis copier, par un valet de chambre qui avait une belle main, ce qui concernait les princes, et je le remis à Madame. Mais elle me dit : « Quoi ! vous voyez Duclos? est-ce que vous voulez faire le bel esprit, ma chère bonne ? cela ne vous va pas. — Aussi en suis-je bien éloignée; » et je lui dis comment je l'avais trouvé par hasard chez le docteur où il allait passer une heure quand il venait à Versailles. Elle me dit : « Le roi sait que c'est un honnête homme. »

Madame était malade, et le roi venait la voir plusieurs fois par jour ; je sortais lorsqu'il entrait, mais étant restée pendant quelques minutes, pour lui donner un verre d'eau de chicorée, j'entendis le roi qui parlait de madame d'Egmont, et Madame leva les yeux au ciel en disant : « Ce nom me rappellera toujours une chose bien triste et bien barbare, mais ce n'est pas ma faute. « Ces mots me restèrent dans l'esprit, et surtout le ton dont ils avaient été prononcés. Comme je restai auprès de Madame, jusqu'à trois heures après minuit, à lui lire une partie de ce temps, il me fut aisé de tâcher à satisfaire ma curiosité. Je pris le moment où la lecture était interrompue, pour lui dire : « Madame avait un air consterné quand le roi a prononcé le nom d'Egmont. » Elle leva à ces mots les yeux au ciel, et dit : « Vous penseriez bien comme moi, si vous saviez ce dont il s'agit. — Il faut donc que cela soit bien touchant, répondis-je, car je ne crois pas que cela regarde Madame. — Non, dit elle, mais après tout, comme je ne suis pas la seule au fait de cette histoire, et que je vous connais discrète, je vais vous la raconter. Le dernier comte d'Egmont avait épousé la

fille du duc de Villars, mais la duchesse n'avait jamais habité avec son mari, et la comtesse d'Egmont est fille du chevalier d'Orléans (1). A la mort de son mari, jeune, belle, aimable, et héritière d'une immense fortune, elle était l'objet des vœux de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour. Le directeur de la mère de la comtesse d'Egmont entra un jour chez elle, et lui demanda un entretien particulier; alors il lui révéla qu'elle était le fruit d'un adultère, dont sa mère faisait depuis ving-cinq ans pénitence. Elle ne pouvait, dit le directeur, s'opposer à votre premier mariage dont elle a gémi: Dieu n'a pas permis que vous ayez eu des enfans; mais si vous vous remariez, vous courez, Madame, le hasard de faire passer dans une famille étrangère des biens immenses qui ne vous appartiennent pas, et qui sont le prodnit du crime. Madame d'Egmont écouta ce détail avec terreur. Sa mère entra au même instant, fondant en larmes, et demanda à genoux à sa fille de s'opposer à sa damnation éternelle. Madame d'Egmont tâ-

(1) Fils légitime du régent, grand-prieur de France.

chait de rassurer sa mère et elle-même, et lui dit : « Que faire? » Le directeur lui répondit: « Vous consacrer entièrement à Dieu, et effacer ainsi le péché de votre mère. » La comtesse, qui était tout effrayée, promit ce qu'on exigeait, et forma le projet d'entrer aux Carmélites. J'en fus instruite, et je parlai au roi de la barbarie que la duchesse et le directeur exerçaient sur cette malheureuse femme; mais on ne savait comment l'empêcher. Le roi, plein de bonté, engagea la reine à lui offrir une place de dame du palais, fit parler fort adroitement à la duchesse par ses amis, pour qu'elle détournât sa fille d'entrer aux Carmélites. Tout fut inutile, et la malheureuse victime fut sacrifiée. »

Madame avait la fantaisie de consulter une sorcière appelée madame Bontemps, qui avait prédit à M. l'abbé de Bernis sa fortune, comme je l'ai écrit, et qui lui avait dit des choses surprenantes. M. de Choiseul, à qui elle en parla, lui dit qu'elle lui avait aussi prédit de belles choses. « Je le sais, dit Madame, et vous lui avez en revanche promis un carrosse; mais elle marche toujours à pied, la pauvre sorcière. » Voilà ce que Madame me dit, en me demandant comment elle

pourrait se déguiser pour la voir sans être connue. Je n'osai lui rien proposer, crainte de ne pas réussir; mais je parlai deux jours après à son chirurgien, de l'art qu'avaient les pauvres de faire paraître des ulcères et de changer leurs traits. Il me dit que cela était facile. Je laissai tomber la chose, et quelques momens après je lui dis : « Si l'on pouvait changer ses traits, on se divertirait bien au bal de l'Opéra. Qu'est-ce qu'il faudrait changer dans moi, pour me rendre méconnaissable ? — D'abord, me dit-il, la couleur de vos cheveux, ensuite le nez, et puis mettre une tache dans quelque endroit du visage, ou un petit porreau et quelques poils. » Je me mis à rire, et je lui dis : « Faites-moi arranger tout cela pour le bal prochain; il y a vingt ans que je n'y ai été; mais je meurs d'envie d'embarrasser quelqu'un, et de lui dire des choses qu'il n'y a que moi qui puisse lui dire. Un quart-d'heure après, je reviendrai me coucher. — Il faut, me dit-il, qu'on prenne la mesure de votre nez? ou bien prenez-la avec de la cire, et on fera le nez; et vous avez le temps de faire arranger une petite perruque blonde ou brune. » Je rendis compte à Madame de ce que m'avait dit le

chirurgien ; elle en fut enchantée. Je pris la mesure de son nez et du mien, et je les portai au chirurgien, qui, deux jours après, me donna les deux nez, avec une verrue pour Madame, pour mettre sous l'œil gauche, et de quoi peindre les sourcils. Les nez étaient très-délicatement faits, d'une vessie, je crois, et cela, avec le reste, rendait la figure méconnaissable sans qu'il y eût rien de choquant. Tout cela fait, il ne s'agissait plus que de faire avertir la sorcière, et l'on attendit un petit voyage à Paris que Madame devait faire pour voir sa maison. Ensuite, je fis parler, par une personne avec qui je n'avais aucun rapport, à une femme de chambre de la duchesse de Ruffec, pour qu'elle obtint un rendez-vous de la sorcière. Elle fit des difficultés, à cause de la police ; on lui promit le secret, et on lui indiqua l'endroit où elle devait se rendre. Rien n'était plus opposé au caractère de Madame, qui était très-timide, que de pareilles choses. Mais sa curiosité était portée à l'extrême, et d'ailleurs tout fut arrangé pour qu'il n'y eût pas le moindre risque. Madame avait mis M. de Gontaut dans sa confidence, ainsi que son valet de chambre. Cet homme louait près de son hôtel deux

chambres pour sa nièce, alors malade à Versailles. Nous sortîmes le soir, suivies du valet de chambre, homme sûr, et du duc, à pied; il n'y avait tout au plus que deux cents pas de chemin. Nous trouvâmes en arrivant deux petites pièces où il y avait du feu; les deux hommes se tinrent dans l'une et nous dans l'autre. Madame s'était mise sur une chaise longue, avec un bonnet de nuit qui lui cachait sans affectation la moitié du visage, et moi j'étais auprès du feu, appuyée sur une table, sur laquelle étaient deux chandelles. Auprès, étaient sur des chaises des hardes de peu de valeur. Madame la sorcière sonna, et ce fut une petite servante qui lui ouvrit, et qui alla attendre avec ces messieurs. On avait préparé des tasses à café et une cafetière; et j'avais eu soin de faire mettre sur un petit buffet de petits gâteaux et du vin de Malaga, parce que je savais que madame Bontemps s'en aidait. Sa figure d'ailleurs l'indiquait. « Cette dame-là est donc malade? » dit-elle en voyant Madame languissamment couchée. Je lui dis que cela ne durerait pas; mais qu'il y avait huit jours qu'elle gardait sa chambre. Elle fit chauffer un peu le café, et prépara les deux tasses qu'elle essuya bien; en disant que rien d'im-

pur ne devait se mêler à son opération. J'eus l'air d'être bien aise de boire un coup pour donner un prétexte à notre oracle de se désaltérer, ce qu'elle fit sans qu'on la priât beaucoup. Quand elle eut bu deux ou trois petits verres, car j'avais eu soin de n'en pas avoir de grands, elle versa son café dans une des deux grandes tasses. « Voilà la vôtre, me dit-elle, et voici celle de votre amie; laissons-les reposer. » Ensuite elle jeta un coup-d'œil sur nos mains, et nous envisagea; puis elle tira de sa poche un miroir, et nous y fit regarder, et nous regarda dedans. Après cela, elle prit un verre de vin; de-là elle entra en enthousiasme en regardant ma tasse et tous les linéamens que faisait le marc du café qu'elle avait versé. Elle dit d'abord : *Cela est bien : du bien-être....*, *mais voici du noir*, *des chagrins... Un homme devient un grand consolateur.... Voyez dans ce coin, des amis qui vous prêtent de l'appui... Eh ! quel est celui-là qui les poursuit?... Mais le bon droit l'emporte; après la pluie le beau temps... Grand voyage heureux... Tenez, voyez-vous ces espèces de petits sacs? C'est de l'argent qui a été compté; et en voilà qui le sera aussi, à vous s'entend... Bien, bien... Voyez-vous ce bras? Oui, c'est*

un bras fort qui soutient quelque chose : une femme voilée, je la vois, c'est vous... Je connais tout cela moi, c'est comme une langue que j'entends... On ne vous attaque plus... je le vois, parce qu'il n'y a plus de nuages-là, dit-elle en montrant un endroit plus clair..... *Mais, mais, je vois de petites lignes qui partent de l'endroit principal. Ce sont des fils, filles, neveux, et c'est couci, couça...* Elle eut l'air d'être accablée d'un effort, et dit : *Voilà tout. Vous avez eu du bien d'abord, ensuite du mal. Vous avez eu un ami qui a tant fait qu'il vous en a tiré. Vous avez eu des procès ; enfin la fortune s'est raccommodée avec vous, et cela ne changera plus...* Elle but un coup ; à vous, dit-elle, Madame, et elle fit les mêmes cérémonies pour la tasse. Ensuite elle dit : *Ni beau, ni laid, j'entrevois là un ciel serein ; et puis toutes ces choses qui semblent monter, ces lignes qui s'élèvent, ce sont des applaudissemens... Voici un homme grave qui étend les bras, voyez-vous ? regardez bien...* Cela est vrai, dit Madame avec surprise (parce que cela avait cette apparence). *Il montre là un carré ; c'est un grand coffre-fort ouvert... Beau temps... Mais voilà des nuages dorés d'azur, qui vous environnent. Voyez-*

vous ce vaisseau en pleine mer? Comme le vent est favorable! Vous êtes dessus, et vous arrivez dans un pays superbe dont vous devenez la reine... Ah! que vois-je! Regardez un vilain homme tortu, bossu, qui vous poursuit...; mais il en sera pour un pied de nez... J'en vois un très-grand qui vous soutient dans ses bras... Tenez, regardez, c'est une espèce de géant... Voilà bien de l'or, de l'argent, quelques nuages par-ci par-là.... Mais vous n'avez rien à craindre..... Le vaisseau sera quelquefois agité, mais ne périra pas... Dixi. Madame dit : « Quand est-ce que je mourrai, et de quelle maladie? » *Je ne parle jamais de cela*, dit-elle, *voyez plutôt.. le destin ne le veut pas.... et je vais vous faire voir qu'il brouille tout*, en lui montrant plusieurs tas de marc de café confus. « A la bonne heure pour l'époque, dit Madame, mais le genre de mort? » La sorcière regarda et dit : *Vous aurez le temps de vous reconnaître.* Je donnai seulement deux louis, afin de ne rien faire de remarquable. La sorcière nous quitta après nous avoir recommandé le secret, et nous rejoignîmes. M. de Gontaut, à qui nous racontâmes tout. Il rit beaucoup et dit : « C'est comme les nuages, on peut y lire tout ce qu'on veut. »

Il y avait dans mon horoscope quelque chose de frappant pour moi, c'était le consolateur, parce qu'un de mes oncles avait pris soin de moi, et nous avait rendu les plus grands services. Ensuite j'avais eu un grand procès; et enfin l'argent qui m'était arrivé par la protection et les bienfaits de Madame. Quant à Madame, son mari était assez bien dépeint avec le coffre-fort; ensuite le pays dont elle devient la reine, paraissait indiquer son état à la cour; mais ce qu'il y avait de plus remarquable, c'était l'homme tortu et bossu dans lequel Madame crut reconnaître M. le duc de la V******, qui était très-mal fait. Madame était enchantée de son équipée, et de son horoscope, qu'elle trouvait très-juste. Elle envoya chercher le surlendemain M. de Saint-Florentin à qui elle recommanda la sorcière, pour qu'il ne lui fût pas fait de mal. Il lui répondit qu'il savait pourquoi elle lui faisait cette recommandation, et se mit à rire. Madame lui ayant demandé la raison, il lui raconta son voyage avec une singulière exactitude (1); mais il ne savait

(1) Il était ministre de Paris, et le lieutenant de police lui rendait compte.

rien de ce qui s'était dit, ou du moins il en fit semblant. Il promit à Madame que pourvu, qu'elle ne fit rien dont on eût à se plaindre, on ne la poursuivrait pas pour son métier, surtout si elle l'exerçait fort secrètement. Il ajouta : « Je la connais, et j'ai eu, comme un autre, la curiosité de la consulter. C'est la femme d'un soldat aux gardes, qui a un certain esprit et le défaut de s'enivrer ; il y a quatre ou cinq ans qu'elle s'est emparée de l'esprit de madame la duchesse de Ruffec à qui elle a persuadé qu'elle lui procurerait un élixir de beauté, pour la remettre comme elle était à vingt-cinq ans. Les drogues nécessaires pour le composer coûtent fort cher à la duchesse ; et tantôt elles sont mal choisies, tantôt le soleil, auquel elles ont été exposées, n'était pas assez fort ; tantôt il fallait une certaine constellation qui n'a pas eu lieu. Quelquefois aussi elle prétend démontrer à la duchesse qu'elle est embellie, et elle se laisse aller à le croire. Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est l'histoire de la fille de la sorcière, qui était belle comme un ange, et que la duchesse a élevée chez elle. La Bontemps prédit à sa fille, en présence de la duchesse, qu'elle épouserait un

homme qui aurait soixante mille livres de rente. Cela n'était guère vraisemblable pour la fille d'un soldat aux gardes, et cependant cela est arrivé. La petite Bontemps a épousé un fou appelé le président Beaudouin ; mais ce qu'il y a de tragique, c'est qu'elle avait ajouté qu'elle mourrait en couches de son premier enfant, et qu'elle est réellement morte en couches à dix-neuf ans, frappée sans doute vivement de la prédiction de sa mère, à laquelle l'événement si extraordinaire de son mariage donnait toute confiance. » Madame dit au roi la curiosité qu'elle avait eue, et il en rit, en disant qu'il aurait voulu que la police l'eût fait arrêter ; mais il ajouta une chose très-sensée : « Il faudrait, dit-il, pour bien juger de la vérité ou de la fausseté de pareilles prédictions, en rassembler une cinquantaine ; on verrait que ce sont presque toujours les mêmes phrases, qui tantôt manquent leur application, et tantôt se rapportent à l'objet ; mais que des premières on n'en parlait pas, et qu'on parlait beaucoup des autres. »

Je l'ai entendu dire, et il est certain que M. de Bridge a vécu dans la société intime de Madame, quand elle était madame d'É-

tioles. Il montait à cheval avec elle, et comme c'est un si bel homme, qu'il en a conservé le nom de *bel homme*, il était fort simple qu'on le crût l'amant d'une très-belle femme. J'ai entendu dire quelque chose de plus fort; c'est que le roi avait dit à M. de Bridge : « Convenez-en avec moi, que vous avez été son amant; elle me l'a avoué, et j'exige cette preuve de votre sincérité. » M. de Bridge a répondu au roi que madame la marquise était la maîtresse de dire, pour s'amuser sans doute, ou pour tout autre motif, ce qu'il lui plairait, mais que lui ne pouvait pas mentir; qu'il avait été son ami, qu'elle était charmante, et avait beaucoup de talens; qu'il se plaisait dans sa société, et qu'il n'y avait rien par-delà l'amitié, dans le commerce qu'il avait eu avec elle. Il ajouta que son mari était de toutes les parties, qu'il avait les yeux d'un jaloux, et qu'il n'aurait pas souffert qu'il eût été si souvent avec elle, s'il eût eu quelque soupçon. Le roi persista, et lui dit qu'il avait tort de cacher une chose dont il était sûr. On a prétendu aussi que l'abbé de Bernis avait été l'amant favorisé. Il est un peu fat ledit abbé; il était d'une belle figure, et poëte; Madame était l'objet

de ses vers galans, et l'abbé recevait quelquefois avec un sourire, qui laissait à penser quoiqu'il niât la chose, les complimens de ses amis sur sa bonne fortune. On a dit quelque temps à la cour qu'elle aimait le prince de Beauvau, c'est un homme fort galant, qui a grand air, qui joue gros jeu au salon; il est le frère de la petite maréchale; et tout cela fait que Madame le traite bien, mais sans rien de marqué. Elle sait d'ailleurs qu'il aime une femme très-aimable.

Il est bien simple qu'on parle de M. de Choiseul. Madame l'aime plus que tous ceux que je viens de citer; mais il n'est point son amant. Une dame que je connais bien, et que je n'ai pas voulu dénoncer à Madame, a fait un conte de toute fausseté à ce sujet. Elle a prétendu, ou du moins j'ai lieu de le croire, qu'un jour ayant entendu le roi qui arrivait, j'avais couru à la porte du cabinet de Madame, que j'avais toussé d'une certaine manière, et que le roi s'étant heureusement amusé à causer avec quelques dames un moment, on avait eu le temps de tout rajuster; et que Madame était sortie avec moi et avec M. de Choiseul, comme si nous avions été tous les trois ensemble. Il est très-vrai que j'entrai

très-naturellement pour remettre quelque chose à Madame, sans savoir si le roi arrivait; qu'elle sortit avec M. de Choiseul qui avait un papier à la main; et que je sortis quelques minutes après. Le roi demanda à M. de Choiseul ce que c'était que le papier qu'il tenait, et il dit que c'étaient des remontrances du parlement. Trois ou quatre dames ont vu ce que je dis; et comme, à l'exception d'une très-méchante; les deux ou trois autres étaient honnêtes et dévouées à Madame, mon soupçon n'a pu tomber que sur celle que j'indique, et que je veux bien ne pas nommer, parce que son frère m'a toujours bien traitée. Madame avait la tête vive et le cœur sensible; mais elle était froide à l'excès pour l'amour. D'ailleurs il lui aurait été bien difficile, à la manière dont elle était entourée, d'avoir un commerce intime avec quelqu'un. Il est vrai que cela était bien moins difficile avec un ministre tout-puissant, qui avait à chaque instant à l'entretenir secrètement. Mais je dirai une chose plus décisive; M. de Choiseul avait une maîtresse charmante, la princesse de R****, et Madame lui en parlait souvent. Il avait, en outre, un reste d'inclination pour la princesse de Kinski

qui l'avait suivi de Vienne. Il est vrai qu'il la trouva bientôt après ridicule. Tout cela était bien fait pour éloigner Madame d'un commerce amoureux avec le duc ; mais ses talens la séduisaient, ainsi que son amabilité. Il n'était pas beau, mais il avait des manières à lui, une vivacité agréable, une gaieté charmante ; c'est ainsi qu'on en parlait généralement. Il aimait beaucoup Madame, et si cela put être d'abord par intérêt, bientôt après il acquit assez de forces pour se soutenir par lui-même, et cependant il n'en fut pas moins dévoué à Madame, et pas moins assidu. Il savait l'amitié de Madame pour moi, et me dit un jour de l'air le plus sensible : « Je crains, ma chère dame, qu'elle ne se laisse gagner par la mélancolie, et ne meure de chagrin ; tâchez de la distraire. » Je me dis en moi-même : quel triste sort pour la favorite du plus grand roi !

Un jour Madame avait passé dans son cabinet avec M. Berryer ; et madame d'Amblimont était restée avec madame de Gontaut qui m'appela pour me parler de mon fils. Un instant après, M. de Gontaut qui venait d'entrer, dit : « D'Amblimont, à qui donnes-tu les Suisses ? — Attendez un moment, dit-elle,

que j'assemble mon conseil..... à M. de Choiseul. — Cela n'est pas si bête, dit M. de Gontaut; mais je t'assure que tu es la première qui y ait songé. » Il nous quitta aussitôt, et madame d'Amblimont me dit : « Je parie qu'il va faire part de mon idée à M. de Choiseul. Il revint peu de temps après, et M. Berryer étant sorti, il dit à Madame : « Il est venu une idée singulière à d'Amblimont.—Quelque folie! dit Madame. — Pas trop folie, dit-il ; elle prétend que les Suisses doivent être donnés à M. de Choiseul; et si les engagemens du roi avec M. de Soubise ne sont pas trop positifs, je ne verrais rien de mieux. — Le roi n'a rien promis, dit Madame, et c'est moi qui lui ai donné des espérances plus que vagues, en lui disant que cela se pourrait. Mais quoique j'aime M. de Soubise, je ne crois pas qu'il puisse être mis en comparaison avec M. de Choiseul pour le mérite. » Le roi étant entré, Madame, sans doute, lui fit part de cette idée, et un quart-d'heure après étant venu à parler à Madame, j'entendis le roi qui disait : « Vous verrez que parce que le duc du Maine et ses enfans ont eu cette place, il croit devoir l'obtenir comme étant prince (Soubise); mais le maréchal de Bassompierre

ne l'était pas, et savez-vous que M. de Choiseul est son petit-neveu ?—Votre Majesté sait l'histoire de France mieux que personne, » répondit Madame. Deux jours après, madame de **** me dit dans ma chambre : « J'ai deux grandes joies, M. de Soubise n'aura pas les Suisses, et madame de Marsan en crèvera de rage, voilà la première; et M. de Choiseul les a, voilà la plus vive. »

Tout le monde parlait d'une jeune demoiselle (1), dont le roi était épris, autant qu'il pouvait l'être. Elle s'appelait Romans, et était charmante. Madame savait que le roi la voyait, et ses confidentes lui en faisaient des rapports alarmans. La seule maréchale de Mirepoix, la meilleure tête de son conseil, lui donnait du courage. « Je ne vous dirai pas qu'il vous aime mieux qu'elle, et si par un coup de baguette elle pouvait être transportée ici, qu'on lui donnât ce soir à souper, et qu'on fût au courant de ses goûts, il y aurait pour vous peut-être de quoi trembler. Mais les princes sont, avant tout, des gens d'habitude;

(1) Cet article était en entier d'une autre écriture.

l'amitié du roi pour vous est la même que pour votre appartement, vos entours; vous êtes faites à ses manières, à ses histoires; il ne se gêne pas, ne craint pas de vous ennuyer; comment voulez-vous qu'il ait le courage de déraciner tout cela en un jour, de former un autre établissement, et de se donner en spectacle au public, par un changement aussi grand de décoration?» La demoiselle devint grosse, les propos du public, de la cour même, alarmaient Madame infiniment. On prétendait que le roi légitimerait son fils, donnerait un rang à la mère. « Tout cela, dit la maréchale, est du Louis XIV; ce sont de grandes manières qui ne sont pas celles de notre maître. » Les indiscrétions, les jactances de mademoiselle Romans, la perdirent dans l'esprit du roi. Il y eut même des violences exercées contre elle, dont Madame est fort innocente. On fit des perquisitions chez elle, on prit ses papiers; mais les plus importans, qui constataient la paternité du roi, avaient été soustraits. Enfin la demoiselle accoucha, et fit baptiser son fils sous le nom de *Bourbon*, fils de Charles de Bourbon, capitaine de cavalerie. La mère croyait fixer les yeux de toute la France, et voyait dans

son fils un duc du Maine. Elle le nourrissait, et allait au bois de Boulogne toute chamarrée des plus belles dentelles, ainsi que son fils qu'elle portait dans une espèce de corbeille. Elle s'asseyait sur l'herbe, dans un endroit solitaire, mais qui fut bientôt connu, et là donnait à têter à son royal enfant. Madame eut la curiosité de la voir, et se rendit un jour à la manufacture de Sèvres, avec moi, sans me rien dire. Quand elle eut acheté quelques tasses, elle me dit : « Il faut que j'aille me promener au bois de Boulogne », et donna l'ordre pour arrêter à l'endroit où elle voulait mettre pied à terre. Elle était très-bien instruite, et quand elle approcha du lieu, elle me donna le bras, se cacha dans ses coiffes, et mit son mouchoir sur le bas de son visage. Nous nous promenâmes quelques momens dans un sentier, d'où nous pouvions voir la dame allaitant son enfant. Ses cheveux, d'un noir de jais, étaient retroussés avec un peigne orné de quelques diamans. Elle nous regarda fixement, et Madame la salua, et me poussant par le coude, me dit : « Parlez-lui. » Je m'avançai, et lui dis : « Voilà un bien bel enfant. — Oui, me dit-elle, je peux en convenir, quoique je sois sa mère. » Madame, qui me

tenait sous le bras, tremblait, et je n'étais pas trop assurée. Mademoiselle Romans me dit : « Êtes-vous des environs? — Oui, Madame, lui dis-je, je demeure à Auteuil, avec cette dame qui souffre en ce moment d'un mal de dents cruel. — Je la plains fort, car je connais ce mal qui m'a souvent bien tourmentée. » Je regardais de tous côtés dans la crainte qu'il ne vînt quelqu'un qui nous reconnût. Je m'enhardis à lui demander si le père était un bel homme. « Très-beau, me dit-elle, et si je vous le nommais, vous diriez comme moi. — J'ai donc l'honneur de le connaître, Madame? — Cela est très-vraisemblable. » Madame craignant, comme moi, quelque rencontre, balbutia quelques mots d'excuses de l'avoir interrompue, et nous prîmes congé. Nous regardâmes derrière nous à plusieurs reprises pour voir si l'on ne nous suivait pas, et nous regagnâmes la voiture sans être aperçues. « Il faut convenir que la mère et l'enfant sont de belles créatures, dit Madame, sans oublier le père ; l'enfant a ses yeux. Si le roi était venu pendant que nous étions là, croyez-vous qu'il nous eût reconnues? — Je n'en doute pas, Madame, et dans quel embarras j'aurais été, et quelle scène

pour les assistans de nous voir toutes deux ; mais quelle surprise pour elle ! » Le soir Madame fit présent au roi des tasses qu'elle avait achetées, et ne dit pas qu'elle s'était promenée, dans la crainte que le roi, en voyant mademoiselle Romans, ne lui dît que des dames de sa connaissance étaient venues tel jour. Madame de Mirepoix dit à Madame : « Soyez persuadée que le roi se soucie fort peu d'enfans ; il en a assez, et ne voudrait pas s'embarrasser de la mère et du fils. Voyez comme il s'occupe du comte de L** qui lui ressemble d'une manière frappante ? Il n'en parle jamais, et je suis sûre qu'il ne fera rien pour lui. Encore une fois, nous ne sommes pas sous Louis le XIV^e^. » C'est ainsi que s'expriment les Anglais ; elle avait été ambassadrice à Londres.

On avait fait des changemens dans l'appartement, et je n'avais plus comme auparavant une espèce de niche, où l'on m'avait permis de me tenir, pour entendre autrefois Caffarelli, et depuis mademoiselle Fel et Jeliotte. J'allais donc plus fréquemment à mon logement de la ville ; c'est là où je recevais le plus souvent des visites, et j'y allais surtout quand Madame allait à son petit ermitage, où M. de

Gontaut ordinairement l'accompagnait. Madame du Chiron, femme d'un premier commis de la guerre, vint me voir, et me dit: « Je suis bien embarrassée de vous parler d'une chose qui vous embarrassera peut-être aussi. Voici le fait. Une femme très-pauvre et que j'oblige quelquefois, prétend être parente de madame la marquise. Elle sait que je vous connais, et me persécute pour que je vous parle d'elle, et que vous en parliez à madame la marquise. Voici son placet. » Je le lus, et je lui dis que le mieux était qu'elle écrivît directement à Madame; que je connaissais sa bonté, et que j'étais sûre qu'elle serait satisfaite, si elle disait vrai. Elle suivit mon conseil. La femme écrivit. Elle était dans le dernier degré de misère, et j'appris que Madame avait commencé par lui faire donner six louis, en attendant des éclaircissemens. Colin fut chargé de les prendre, et s'adressa à M. de Malvoisin, parent de Madame et officier estimé. Le fait était vrai. Madame alors lui envoya cent louis et lui assura une pension de quinze cents francs. Tout cela fut fait très-promptement, et Madame reçut les remercîmens de sa parente quand elle se fut fait habiller un peu proprement. Le jour

qu'elle fit ses remerciemens, le roi, qui ne venait pas à cette heure, vit sortir cette dame, et demanda qui c'était : « C'est une de mes parentes fort pauvre, dit Madame. — Elle venait donc pour vous demander? — Non, dit-elle. — Et pourquoi donc? — Pour me remercier d'un petit service que je lui ai rendu, dit Madame en rougissant de crainte d'avoir l'air de se vanter. — Eh bien! dit le roi, puisque c'est votre parente, permettez-moi aussi de l'obliger; je lui donne cinquante louis sur ma cassette, et vous savez qu'elle peut envoyer toucher la première année demain. » Madame fondit en larmes, et baisa à plusieurs reprises la main du roi. C'est elle qui m'a raconté cela trois jours après, pendant une nuit qu'elle avait un peu de fièvre. Je me mis aussi à pleurer de la bonté du roi. J'allai trouver le lendemain madame du Chiron à qui je racontai la bonne fortune de sa protégée. J'oublie de dire que je fis part à Madame, après son récit, de la connaissance que j'avais de cette affaire. Elle approuva ma conduite, et me permit d'apprendre à cette dame la bonté du roi dont le mouvement, honnête pour elle et sensible, la toucha davantage que cinquante mille livres de rente que le roi lui eût accordées.

Madame avait des battemens de cœur terribles; il semblait que son cœur sautait. Elle consulta beaucoup de médecins, et je me souviens que l'un d'eux la fit promener dans sa chambre, lui fit soulever un poids, et l'obligea de marcher vite. Elle était surprise; il lui dit: « C'est le moyen de savoir si cela vient de l'organe, parce qu'alors, le mouvement accélère les battemens; sinon, cela vient des nerfs. » Je citai le médecin qui n'était pas fort connu de mon oracle, Quesnay, qui me dit que cette conduite était d'une habile homme. Le médecin s'appelait Renard, et n'était presque connu qu'au Marais. Madame avait des suffocations, soupirait souvent; et un jour je fis semblant de remettre à M. de Choiseul qui sortait, un placet en lui disant tout bas que je voudrais bien lui parler pendant quelques momens, par intérêt pour ma maîtresse. Il me permit de venir aussitôt que je le voudrais, et qu'on me laisserait entrer. Je lui dis que Madame était triste et abattue; qu'elle se livrait à des idées fâcheuses que j'ignorais; qu'un jour elle m'avait dit: La sorcière a dit que *j'aurais le temps de me reconnaître avant de mourir;* je le crois, car je ne périrai que de chagrins. »

M. de Choiseul parut très-touché, loua mon zèle, et me dit qu'il s'était déjà aperçu de quelque chose de conforme à ce que je lui apprenais ; qu'il ne parlerait pas de moi, mais qu'il tâcherait de l'engager à s'expliquer. Je ne sais ce qu'il lui a dit, mais Madame eut depuis l'air beaucoup plus calme. Un jour, mais long-temps après, Madame dit à M. de Gontaut : « On me croit bien du crédit, mais sans l'amitié de M. de Choiseul, je n'obtiendrais pas une croix de Saint-Louis.»

Le roi avait une grande considération, ainsi que Madame, pour madame de Choiseuil ; et Madame disait : « Elle dit toujours la chose qui convient. » Madame de Grammont ne leur était pas aussi agréable, et je crois que cela tenait au son de sa voix et à un ton brusque ; car on dit qu'elle avait beaucoup d'esprit, et qu'elle aimait le roi et Madame avec passion. On a prétendu qu'elle faisait des agaceries au roi, et qu'elle voulait supplanter Madame ; et rien n'est plus faux, ni plus bêtement imaginé. Madame voyait beaucoup ces deux dames qui avaient de grandes complaisances pour elle. Un jour Madame disait à M. le duc d'Agen (1), que

(1) Depuis maréchal de Noailles.

M. de Choiseul aimait beaucoup sa sœur. « Je le sais, dit-il, Madame, et cela fait du bien à beaucoup de sœurs. » Elle lui demanda ce que cela voulait dire, et il répondit : « D'après M. de Choiseul, on croit du bon air d'aimer sa sœur; et je connais de sottes bêtes dont le frère n'avait pas fait jusqu'ici le moindre cas, qui sont aujourd'hui aimées à la folie. Elles n'ont pas sitôt mal au bout du doigt, que le frère est en l'air pour faire venir des médecins de tous les coins de Paris. Ils se persuadent que l'on dira chez M. de Choiseul : Il faut convenir que M. de.... aime bien sa sœur, il ne lui survivrait pas s'il avait le malheur de la perdre. » Madame raconta cela à son frère devant moi, en ajoutant qu'elle ne pouvait pas rendre le ton comique, du duc. M. de Marigni lui dit : « Je les ai devancés sans faire tant de bruit, et ma petite sœur sait que je l'aimais tendrement avant l'arrivée de madame de Grammont de son chapitre. Cependant, dit-il, je crois que le duc d'Agen n'a pas tort et cela est plaisamment observé à sa manière et vrai en partie. — J'oubliais, répartit Madame, que M. le duc d'Agen avait dit : Je voudrais bien être à la mode, mais quelle sœur prendrais-je? Ma-

dame de Caumont est un diable incarné ; madame de Villars une sœur du pot ; madame d'Armagnac une ennuyeuse ; madame de La Marck une folle. — Voilà de beaux portraits de famille, M. le duc, disait Madame. » Le duc de Gontaut riait aux éclats pendant ce temps-là. C'était un jour que Madame gardait son lit, qu'elle raconta cette histoire ; et M. de G****** se mit aussi à parler de sa sœur madame du Roure, je crois du moins que c'est le nom qu'il a dit. Il était fort gai, et passait pour *faire* de la gaieté ; c'était, disait quelqu'un, un meuble excellent pour une favorite ; il la fait rire, il ne demande rien, ni pour lui ni pour les autres ; il ne peut exciter de jalousie, et ne se mêle de rien. On l'appelait l'eunuque blanc. La maladie de Madame augmenta et si promptement, qu'on eut beaucoup d'inquiétudes ; mais une saignée du pied la rétablit comme par miracle. Le roi lui témoigna un grand intérêt, et je ne sais si cela ne fit pas autant d'effet que la saignée. M. de Choiseul s'aperçut quelques jours après que Madame paraissait plus gaie, et me le dit ; je lui répondis ce que je viens de dire à propos de la saignée.

Les quatre lettres suivantes adressées à M. de Marigni se trouvèrent avec les cahiers du Journal de madame du Hausset.

« Je me suis acquitté, mon cher marquis, de vos ordres, et j'ai prié l'amie de milord Albemarle de lui demander s'il avait lu le libelle dont on vous a parlé, et s'il croyait qu'il fût écrit en français originairement, et traduit de cette langue en anglais. Il lui a répondu qu'il n'y avait pas de doute que l'ouvrage ne fût traduit du français; que d'ailleurs les Anglais ne s'occupent que des affaires de leur pays ; et que ceux qui font des satires les dirigent contre les gens en place ou autres qui intéressent les Anglais. Il a lu l'ouvrage, et il m'a dit qu'il ne pouvait faire quelque impression que sur la canaille, et qu'il ne valait pas la peine qu'on s'en occupât. Tout cela est très-vrai; car vous sentez bien que milord n'a rien à refuser à sa charmante amie, *que les étoiles* qu'il ne peut lui donner. C'est au reste une aimable personne, qui a le meilleur ton, beaucoup d'esprit et un grand désintéressement. Adieu, mon cher marquis, je suis de l'avis de milord, et ne parlerai pas de la démarche que vous m'avez

engagé de faire : l'on vous a trompé ; il n'est pas question de vous dans l'ouvrage. »

Autre lettre.

« Madame de Vieux-Maison est une des plus grandes suivantes de Cupidon, et ce qui pis est, l'une des plus méchantes femmes qu'on puisse voir. C'est elle qui a fait *les Mémoires secrets de la cour de Perse* (1) ; mais l'ouvrage dont il est question, est trop mal écrit pour être d'elle. Je ne sais où elle a pris l'anecdote du *Masque de fer ;* mais c'est elle qui en a parlé la première. Elle est petite-fille par son mari du fameux Jacquier, l'homme de confiance de M. de Tnrenne et de plusieurs généraux, pour les subsistances. Il avait eu des rapports avec beaucoup de gens considérables ; et c'est peut-être dans ses papiers, ou par tradition qu'il a appris quelque chose de ce fameux personnage que

(1) S'il est vrai que madame de Vieux-Maison soit l'auteur des *Mémoires secrets de la cour de Perse*, c'est donc elle aussi qui est l'auteur des *Amours de Leokenisul, roi des Kofirans* (Louis XV, roi des Français), car c'est absolument le même style. Cependant on a toujours attribué ces deux ouvrages à la Beaumelle.

M. d'Argenson prétend être fort peu de chose en réalité. Il dit que c'était l'opinion de M. le régent. Madame de Vieux-Maison est sœur de madame de Vauvrai, très-belle femme que le duc d'Agen a aimée en amant romanesque, ce qui ne lui ressemble guère. Il s'était fait passer pour maître de musique, lui a donné des leçons ; et un beau jour à Saint-Roch, elle a vu son maître de musique en habit superbe avec deux queues, et suivi de valets. Je crois que c'était plus pour se divertir, que par grand sentiment, qu'il a joué ce rôle.»

Autre.

« J'ai vu Vernage, et ait fait tomber la conversation fort naturellement sur la mort de madame de Châteauroux. Quand je lui ait parlé de poison, il a levé les épaules et m'a dit : « Personne ne peut mieux vous parler de cela que moi ; je l'ai vue à son retour de Metz, et l'ai engagée à suivre un régime rafraîchissant, à se distraire, à faire de l'exercice ; mais elle ne m'a pas voulu croire, et n'a fait que songer à ce qui lui est arrivé à Metz, et à s'occuper avec une agitation extrême de l'avenir. Quinze jours environ avant sa

mort, j'eus une grande conversation avec elle sur sa santé, à la prière de ses amis, et je lui dis : Madame, vous ne dormez pas, vous êtes sans appétit, et votre pouls annonce des vapeurs noires, vos yeux ont presque l'air égaré ; quand vous dormez quelques momens, vous vous réveillez en sursaut. Cet état ne peut durer : ou vous deviendrez folle par l'agitation de votre esprit, ou il se fera quelque engorgement au cerveau, ou l'amas des matières corrompues vous occasionnera une fièvre putride. Je la pressai de se faire saigner, de prendre quelques légers purgatifs, et cela pendant plusieurs jours. Elle me promit et à ses amis, et M. de Richelieu le sait bien, de suivre mon ordonnance. Son rappel à la cour est venu, et la révolution de la joie, jointe à tout ce qui avait précédé, a fait fermenter les humeurs; et elle est morte d'une fièvre putride avec le transport au cerveau. » Tout cela est bien long, mais je me conforme à vos désirs. Vernage m'a répété dix fois que sa maladie n'avait rien d'extraordinaire. M. de Richelieu m'a dit la même chose, ainsi que le bailli de Grille, intime ami de madame de Châteauroux. »

Autre.

« La querelle de la présidente P******* avec la Vieux-Maison, est très-vraie, et je puis vous en dire les circonstances. Elles ont été très-amies, mais elles étaient en froid pour un amant qu'elles se disputaient. Il y a quelques jours que chez madame de..... elles se sont querellées, et la présidente a reproché à l'autre de courir après les hommes. C'est bien à vous, dit-elle, qui avez couru après le roi, et avez été attrapée par un de ses domestiques qui a fait de vous tout ce qu'il a voulut; et aussitôt, sans qu'on pût l'interrompre, elle a commencé l'histoire. Madame P******* s'en est allée furieuse, sans entendre le reste qu'on a sans peine engagé la Vieux-Maison à raconter. « Au bal pour le mariage du dauphin, plusieurs femmes cherchaient à faire la conquête du roi; et la présidente, dit-elle, n'était pas la moins empressée. Le roi s'était déguisé en *if*, ainsi que trois ou quatre de ses courtisans : il s'amusa quelque temps au bal; et ensuite, fatigué de son habillement, il rentra chez lui par une porte de derrière, et l'on porta sa mascarade chez son premier valet de chambre qui a un

petit appartement dans l'antichambre du roi. M. de Bridge, écuyer du roi, était son ami, il le pria de le lui prêter, ainsi que la clef de l'appartement. Il s'habilla en *if*, parut dans la salle, et bientôt fut fortement agacé par la présidente qui le prit pour le roi. Il ne fut pas cruel, et proposa à la dame de le suivre chez son premier valet de chambre. La présidente s'y rendit. Il n'y avait point de lumière, parce qu'il avait eu la précaution de l'éteindre. L'écuyer prodigua les promesses à la présidente, la pressa vivement, et elle crut avoir rendu le roi heureux. En sortant, elle vit le roi qui traversait l'œil-de-bœuf, vêtu à l'ordinaire, et l'*if*, qui donnait le bras à la présidente; la quitta et s'évada. Elle vit qu'elle avait été trompée, et devint furieuse; long-temps après, par quelques indiscrétions, elle sut, ainsi que moi, le nom de celui qui avait si bien joué le rôle du roi. C'est au reste, un très-bel homme. — Dans toute cette histoire, il ne fut pas fait mention de madame votre sœur, dont on n'a pas prononcé le nom. »

MORCEAUX HISTORIQUES

SERVANT D'ÉCLAIRCISSEMENS

POUR LES MÉMOIRES

DE MADAME DU HAUSSET.

NOTICE HISTORIQUE.

[a] SPECTACLES

DES

PETITS CABINETS DE LOUIS XV.

Comme l'époque de ces spectacles est éloignée de la nôtre, comme tout ce qui a trait à ces différens amusemens est très-peu connu, j'ai cru qu'on pourrait en voir avec plaisir les détails.

Ce fut dans les derniers mois de l'année 1747 que se réunirent les auteurs qui composèrent la troupe (car c'est le nom technique que l'on donne à ces réunions d'acteurs de société), jalouse de produire ses talens sous les yeux du roi.

Louis XV avait entendu citer très-souvent, et toujours avec éloge, les talens de madame la marquise de Pompadour pour la comédie, pour le chant, et qui s'était rendue célèbre à Étioles (1)

(1) C'était dans la société des gens de lettres et d'artistes distingués que rassemblait à Étioles M. de Tournehem, riche, fastueux et passionné pour les arts, c'était-là, dis-je, que sa nièce, en formant son goût, apprit à aimer les talens. Le premier usage

sur le théâtre de M. de Tournehem, son oncle, et sur celui de madame de Villemur (dont elle était l'amie particulière) à Chantemerle. Plusieurs courtisans de Sa Majesté, et entre autres M. le maréchal de Richelieu, y avaient assisté ; M. le duc de Nivernais et M. le duc de Duras y avaient été acteurs : en fallait-il davantage pour exciter la curiosité du roi, et pour seconder madame de Pompadour dans le désir qu'elle avait de developper à ses yeux tous ses moyens de plaire? désir que partageaient avec elle les deux acteurs que je viens de citer.

Quand on a des talens, on juge aisément de leur prix par la peine que l'on s'est donnée pour les acquérir : aussi son ardeur à les obliger s'est-elle rarement démentie.

On choisit le cabinet des médailles pour le *théâtre*. A peine était-il construit, que le choix des acteurs fut fait.

La troupe n'avait pas tardé à se compléter, quoique pour s'y voir admis il fallut avoir joué précédemment avec quelque succès sur des théâtres de société.

Voici les noms des acteurs choisis par celle-ci :

---

qu'elle fit de son crédit fut de procurer à l'oncle qui les lui avait fait connaître et apprécier, la place de leur surintendant.

MM. LE DUC D'ORLÉANS, LE DUC D'AGEN, LE DUC DE NIVERNAIS, LE DUC DE DURAS, LE COMTE DE MAILLEBOIS, LE MARQUIS DE COURTENVAUX, LE DUC DE CÒIGNY, LE MARQUIS D'ENTRAIGUES.

Mesdames LA DUCHESSE DE BRANCAS, LA MARQUISE DE POMPADOUR, LA COMTESSE D'ESTRADES, DE MARCHAIS (1).

Telle fut la première composition de la *troupe*, avant qu'elle se permît de jouer l'*opéra*.

Dans sa première assemblée, on choisit pour directeur M. LE DUC DE LA VALLIÈRE.

Pour secrétaire et souffleur, l'ABBÉ DE LA GARDE, secrétaire de madame de Pompadour et son bibliothécaire.

Ensuite on s'occupa des statuts.

Statuts.

Ier. Relatif à l'*admission*. Pour être admis comme sociétaire, il faudra prouver que ce n'est pas la première fois que l'on a joué la comédie, pour ne pas faire son noviciat dans la troupe.

IIe Chacun y désignera son *emploi*.

IIIe. On ne pourra, sans avoir obtenu le consentement de tous les sociétaires, prendre un emploi différent de celui pour lequel on a été agréé.

---

(1) Parente de madame de Pompadour, depuis comtesse d'Angivillers.

IVe. On ne pourra, en cas d'absence, se choisir un double (droit expressément réservé à la société, qui le nommera à la majorité absolue).

Ve. A son retour, le remplacé reprendra son emploi.

VIe. Chaque sociétaire ne pourra refuser un rôle affecté à son emploi, sous prétexte que le rôle est peu favorable à son jeu, ou qu'il est trop fatigant.

Ces six premiers articles sont communs aux actrices comme aux acteurs.

VIIe Les actrices seules jouiront du droit de choisir les ouvrages que la troupe doit représenter.

VIIIe. Elles auront pareillement le droit d'indiquer le jour des la *représentation*, de fixer le nombre des répétitions, et d'en désigner le jour et l'heure.

IXe. Chaque acteur sera tenu de se trouver à l'*heure très-précise* désignée pour la répétition, sous peine d'une amende que les actrices seules fixeront entre elles.

Xe. L'on accorde aux actrices seules la demi-heure de grâce, passé laquelle l'amende qu'elles auront encourues sera décidée par elles seules.

Copie de ces statuts sera donnée à chaque sociétaire, ainsi qu'au directeur et au secrétaire qui sera tenu de les apporter à chaque répétition.

On voit par ces statuts arrêtés unanimement, que le projet était de donner quelque suite à ces spectacles. C'était beaucoup, pour madame de Pompadour, de se procurer la facilité de retrouver et de suivre ses amusemens les plus chers, de les faire adopter dans cette société nouvelle. Les sociétaires qui s'y trouvaient réunis, moins habitués à ce genre de talens, et par conséquent plus timides, ne pouvaient offrir de rivalité dangereuse.

Madame de Pompadour, annoncée par des talens tant de fois éprouvés, en avait acquis plus de confiance ; mais les succès précédens n'avaient flatté que sa vanité, et ceux auxquels elle aspirait étaient bien plus attrayans. Ils intéressaient son cœur ; c'était peu pour elle de plaire au plus grand nombre des spectateurs, le suffrage d'un seul suffisait à son ambition. Elle ne devait qu'aux charmes de sa figure une conquête dont chaque jour lui faisaient sentir le prix; elle n'attendait, que de ses talens, le bonheur de la fixer.

En justifiant aux yeux du roi le goût qu'elle avait toujours eu pour les talens, elle se ménageait le droit de s'intéresser en leur faveur, et s'en occupait.

Le souvenir agréable qu'elle avait conservé des auteurs dont la célébrité répandait plus d'éclat dans la société de M. de Tournehem, était encore trop récent pour être effacé de sa

mémoire ; son orgueil avait été flatté d'y compter tour à tour pour habitués, Voltaire, Crébillon (qu'on y voyait plus assiduement par la précaution qu'on avait prise d'éviter qu'ils s'y trouvassent ensemble), et presque toujours Gresset, alors dans toute la force de son talent. La nièce n'était pas moins impatiente que l'oncle de leur prouver sa reconnaissance ; Crébillon, leur ami, fut le premier qui s'en ressentît (1).

Voltaire était devenu plus difficile à obliger ; il avait contre lui toute la famille royale ; la lutte était dangereuse pour madame de Pompadour, mais elle osa la tenter.

Jalouse de s'attacher les talens, elle ne pouvait en donner de preuves plus éclatantes qu'en obligeant un auteur célèbre à tant de titres. Elle n'avait qu'un moyen de faire cesser sa disgrace, et le saisit même à son insu.

Voltaire ne s'était annoncé dans la comédie que par celle de l'*Enfant Prodigue*, sur laquelle les suffrages de la cour lui avaient été favorables : ce fut cette pièce que madame de Pompadour proposa et fit agréer pour début à la nouvelle troupe.

---

(1) Madame de Pompadour obtint de faire imprimer aux dépens du roi, par l'imprimerie royale, les Œuvres dramatiques de Crébillon.

L'auteur de la pièce n'en apprit le succès que quelques jours après la première représentation, parce que les acteurs n'appelaient pas aux représentations les auteurs des ouvrages qui avaient déjà paru sur des théâtres publics.

On crut cependant qu'il était juste de procurer aux auteurs la satisfaction et l'honneur de paraître devant le roi, quand leur ouvrage aurait contribué à ses plaisirs. Madame de Pompadour qui avait eu cette idée qu'on avait adoptée, y ajouta celle de donner ses entrées à chacun des spectacles, aux auteurs dont les ouvrages auraient été donnés, ou le seraient par la suite. Cette proposition ne dépendait pas seulement de la troupe; il fallait que le roi y donnât son consentement. Madame de Pompadour l'obtint, et se pressa de l'annoncer à Voltaire, qui ne manqua pas de se trouver à sa seconde représentation et qui sentit bien qu'il devait à madame de Pompadour, non seulement la satisfaction d'avoir eu son ouvrage représenté le premier devant Sa Majesté, mais encore la facilité d'être plus souvent sous ses yeux.

Il avait donc appris à la fois son succès et les suites heureuses qui pouvaient le lui rendre plus précieux.

C'était le seul théâtre où l'on se fût permis de témoigner par battemens de mains la satisfaction que procuraient les ouvrages dramatiques donnés

devant le roi (1). La comédie de l'*Enfant Prodigue* était donc la première que l'on eût honorée de cette faveur éclatante (2).

La lettre qui en informa Voltaire fut pour lui l'annonce d'une jouissance dont tout jusque-là s'était réuni pour le priver. Laissons-le un moment se reposer sur cette nouvelle agréable, et préparer les remerciemens qu'il doit à celle qui les lui procure : il aura le temps d'y réfléchir.

Sa bienfaitrice, pour fournir des alimens nouveaux à la curiosité du roi, avait senti la néces-

---

(1) Madame de Pompadour jouait dans la pièce; et n'est-ce donc qu'à la cour qu'un amant ait découragé plutôt vingt auteurs que d'oser une seule fois décourager sa maîtresse ?

(2) L'amour avait fait à Louis XV une loi de se débarrasser de l'étiquette ennuyeuse que lui prescrivait sa grandeur; et il le prouvait par ses applaudissemens qui servaient de signal au petit nombre de spectateurs qu'il avait admis à jouir de ce spectacle, et qui se disputait d'empressement pour l'imiter. Lui seul donnait la permission d'y assister. Il s'en était réservé le droit à l'exclusion des auteurs, et même des acteurs, qui ne pouvaient y faire entrer leurs parens sans avoir obtenu son consentement. Les femmes en étaient absolument exclues pendant les deux premières années.

sité de ne lui donner jamais deux fois de suite le même spectacle. Elle profita donc de l'intervalle de la première représentation de l'*Enfant Prodigue* à la seconde, pour s'occuper de Gresset.

Sa comédie du *Méchant* disputait encore son succès. Cette pièce qu'elle choisit pour second spectacle eut le succès le plus complet. M. le duc de Nivernais excella dans le rôle de Valère. Dans la première scène (qui avait pour objet d'annoncer l'adresse habituelle du méchant toujours occupé de séduire), le ton ingénu que M. de Nivernais prêtait à Valère, sa promptitude à céder sans réflexion à l'homme dont l'esprit lui paraissait bien supérieur au sien, l'orgueil de se rapprocher de lui, présenté avec une franchise faite pour rendre Valère intéressant, en offrant en lui plus de faiblesse que de penchant pour le vice, voilà ce qui avait échappé à l'acteur qui, le premier, jouait ce rôle sur le Théâtre-Français. L'effet que produisit cet ouvrage sur le petit théâtre fut tel, que madame de Pompadour, occupée d'obliger Gresset, obtint du roi de faire venir à la seconde représentation Rosali, qui, surpris de voir tout le parti que tirait de ce rôle M. de Nivernais, en profita, et se modela si bien sur lui, qu'à Paris l'ouvrage dut à cet heureux changement tout le succès qu'on a depuis cessé de lui disputer.

Les chasses de Louis XV, et d'autres circonstances pareilles, décidaient de l'intervalle que l'on mettait d'une représentation à l'autre

On avait commencé par jouer la comédie, on s'occupait d'y joindre des actes d'opéra. L'orchestre avait été formé dès le début de la troupe, et il était composé d'un tiers d'amateurs et de deux tiers d'artistes de la musique du roi. En voici la liste, dans laquelle on distinguera les amateurs par ce signe *.

Clavecin. M. Ferrand * (1).

Violoncelles. MM. Jeliotte, l'abbé l'Aîné, Chrétien, Picot, Dupont, Antonio, Dubuisson.

Bassons. MM. Le Prince de Dombes*, Marlière, Blaise.

Hautbois. MM. Desseller, Desjardins.

Violes. MM. Le comte Dampierre *, le marquis de Sourches *.

Violons premiers dessus. MM. Mondonville, Lalande, Le Roux, De Courtomer *, Mayer.

Violons seconds dessus. MM. Guillemain, Caraffe l'aîné, Marchand, Fauchet *, Belleville *.

Trompette. M. Caraffe cadet.

Cor-de-chasse. M. Caraffe troisième.

Quand il fut question de jouer des actes d'opéra, Dehesse, acteur de la Comédie-Italienne

---

(1) Parent de madame de Pompadour, et qui fit représenter l'année d'après, sur ce théâtre, l'acte de Zélie, dont il avait fait la musique, et dont M. Curis avait fait les paroles.

et son maître de ballet, fut choisi pour celui de la troupe.

La danse, dont il était chargé de choisir les sujets, était composée de jeunes personnes des deux sexes, depuis l'âge de neuf à dix ans jusqu'à celui de douze inclusivement. Passé cet âge, ils se retiraient et jouissaient du droit d'être placés selon leurs talens, mais sans autre début, soit à l'Opéra, soit dans les ballets du Théâtre-Français ou Italien.

Voici les noms de celles et de ceux qui ont joui de cet avantage.

Figurans.	*Figurantes.*
MM. La Rivière.	Mmes. Puvigné.
Béat.	Dorfeuille.
Gougis.	Marquise.
Rousseau.	Chevrier.
Berteron.	Astraudi.
Lepy.	Durand.
Caillau.	Foulquier.
	Camille.

Il n'y avait de danseurs seuls que les sociétaires désignés ci-après.

1er *année.* M. LE MARQUIS DE COURTENVAUX, premier danseur; M. LE COMTE DE LANGERON, en double et deuxième danseur.

2e *année.* M. LE DUC DE BEUVRON, M. LE COMTE DE MELFORT.

La 3e année, la troupe renonça à jouer la comédie pour composer son spectacle entier d'opéras et de ballets.

Les représentations se faisaient chez madame de Pompadour, et commençaient pendant le voyage de Fontainebleau : on disposait à Versailles le théâtre sur lequel on faisait en arrivant les représentations générales.

Les spectacles continuaient jusqu'au carnaval inclusivement.

La troupe n'offrit, dans ses premiers débuts lyriques, de ressources en acteurs pour le chant, que madame la duchesse de Brancas, madame de Pompadour et M. le duc d'Agen.

Ainsi tous les actes ne devaient réunir que ce même nombre de personnages.

Le premier acte qu'on joua sur ce petit théâtre était intitulé : *Bacchus et Érigone*, de la Bruère et Blamont.

Le second, *Ismène*, de Moncrif et Rebel.

Le troisième, *Églé*, de la Garde (1) et de moi.

Dans ce seul genre d'ouvrages, on n'admettait aux répétitions que les auteurs des paroles et de la musique ; en leur absence, ils étaient rempla-

(1) Auteur d'un recueil très-accrédité de duos et de la charmante cantate d'*Énée et Didon*, par M. le duc de Nivernais.

cés, savoir : celui des paroles, par le souffleur: celui de la musique, par Rebel.

Chaque auteur de la musique avait le droit de battre la mesure dans l'orchestre quand on jouait son ouvrage.

Il est peu de ces auteurs qui cédassent ce droit; mais s'il survenait quelque obstacle qui les empêchât d'en user. Rebel était chargé de remplacer les absens.

Sur le théâtre, Bury était chargé de la conduite du spectacle chantant et de la surveillance des chœurs, dont voici la composition en hommes et en femmes, et choisis dans tous les différens artistes de la musique du roi et de la reine. L'ancienneté avait la préférence : pour éviter toute jalousie sur la prééminence des talens, on ne consultait que la date de leur réception.

Dessus. M^mes^ De Selles, Godonesche, Canavas, Francisque.

Dessus. MM. Camus, Gérôme, Falco, Francisque.

Hautes-contre. MM. Lebègue, Poirier, Bazire, Dugué.

Tailles. MM. Daigremont, Richer, Cardonne, Traversier.

Basses. MM. Benoît, Ducros, Godonesche, Dupuis, Joguet, Dubourg.

De la totalité de ceux et celles qui complétaient ces chœurs, il n'en paraissait sur le théâtre que

deux femmes et deux hommes de chaque côté ; les autres chanteurs, en dehors du théâtre, en bordaient les coulisses.

Les acteurs, soit qu'ils jouassent ou ne jouassent point dans la pièce, avaient leur entrée dans la salle, et la conservèrent tant que ces petites fêtes particulières eurent lieu. J'ai dit que les femmes n'y étaient pas admises ; mais les actrices qui ne jouaient pas étaient placées dans une loge située le long des coulisses, et dans laquelle madame de Pompadour s'était réservé deux places, dont l'une était toujours remplie par madame la maréchale de Mirepoix, amie du roi.

Les comédies que je viens de citer, furent les seules qu'on joua sur ce petit théâtre. En les choisissant de préférence sur nombre d'autres pièces, le but de madame de Pompadour avait été de saisir le seul moyen qu'elle avait d'obliger Voltaire et Gresset.

A la suite de la seconde représentation de l'*Enfant Prodigue*, à laquelle Voltaire eut la permission d'assister, et qui lui assurait à l'avenir ses entrées à tous les spectacles qu'on y représenterait, on donna l'acte lyrique de *Bacchus et Érigone*. Madame de Pompadour jouait le rôle d'Érigone, pour lequel elle avait marqué quelque répugnance. Enfin, soit qu'il ne fût pas favorable à sa voix, soit que l'ouvrage lui déplût, ce fut le seul qui n'y fut joué qu'une fois. La Bruère, au-

teur des paroles, alors secrétaire de l'ambassade de M. de Nivernais, eût pu sans doute réconcilier madame de Pompadour avec ce rôle, s'il eût assisté à ses représentations; mais il était parti pour retourner à son poste.

A cette époque les actes d'opéra n'étaient point imprimés; M. le duc de la Vallière, comme directeur, présentait au roi l'auteur des paroles, qui les remettait manuscrites à S. M. On dit que l'acte d'Érigone fut cause qu'on ne les imprima pas; et ceux qui devaient y être joués, y furent soumis à l'examen du directeur et de ce qui composait la troupe. On les imprima les autres années, après avoir subi cette espèce de censure.

Le désagrément qu'avait éprouvé l'acte d'Érigone procura donc à Voltaire la satisfaction d'être le seul auteur dont l'ouvrage eût contribué au succès de la représentation, et soutenu l'honneur de la troupe; aussi adressa-t-il à madame de Pompadour les vers suivans dont elle fut enchantée, et qu'elle se hâta de faire circuler, ne présumant pas assurément qu'ils pussent jamais devenir funestes à l'auteur.

Ainsi donc vous réunissez
Tous les arts, tous les dons de plaire,
Pompadour! Vous embellissez
La cour, le Parnasse et Cythère.
Charme de tous les yeux, trésor d'un seul mortel!
Que votre amour soit éternel!

Que tous vos jours soient marqués par des fêtes !
Que de nouveaux succès marquent ceux de Louis !
Vivez tous deux sans ennemis !
Et gardez tous deux vos conquêtes !

Ces vers parvinrent bientôt dans les sociétés les plus brillantes de la cour et les plus animées contre Voltaire. Celle de madame la duchesse de Talard, où la reine passait ses soirées, les sociétés de MESDAMES, ses filles, avaient eu presqu'en même temps copie de ces vers contre lesquels on ne pouvait, disaient-elles, trop tôt sévir, puisque l'auteur, qui venait d'obtenir ses entrées au théâtre où cette faveur était si marquante et si difficile à se procurer, n'avait cherché qu'un titre nouveau pour se les assurer, et pour reproduire avec plus d'avantage ses talens sous les yeux du roi.

Ces sociétés anti-voltairiennes s'étaient donc réunies ; les frondeurs les plus habituels d'une célébrité qui les désolait, s'étaient pressés de s'y rendre ; c'était à qui citerait le premier dans ses vers des idées plus captieuses et plus malignes, leur prêterait des applications plus scandaleuses, fixerait sur elles toute l'attention de l'assemblée, et se montrerait enfin le plus jaloux de publier et d'accréditer leurs critiques. Ce fut en effet par eux que l'on sut que « le vœu formé par l'auteur » pour la constance perpétuelle des deux amans; » avait été regardé généralement dans ce comité

» comme le comble de la témérité et de l'audace
» qu'on avait été indigné de la comparaison des
» conquêtes du roi dans ses premières campagnes
» avec la conquête du cœur de sa maîtresse ; que
» Mesdames avaient regardé comme attentatoire
» à l'honneur de leur père cette parité de gloire
» qu'on attachait à ces deux succès ; que c'était
» enfin un crime impardonnable. »

Elles avaient conservé du crédit sur le cœur de leur père qui les avait habituées aux mêmes égards, à la même tendresse. Et dès le lendemain de l'assemblée que je viens de citer, quand le roi, selon son usage journalier, vint recevoir leurs embrassemens, elles l'entourèrent, redoublèrent de caresses, et profitèrent de ces épanchemens mutuels pour l'amener à sentir la nécessité d'éloigner de lui un auteur qui venait d'ajouter aux premiers torts qu'elles lui connaissaient, en se permettant des vers scandaleux que S. M. ne pouvait laisser impunis, sans prouver que la gloire était moins intéressante pour sa personne que sa maîtresse. Le roi était faible ; l'exil de Voltaire fut signé avant que madame de Pompadour pût le savoir. Elle l'apprit avec quelque surprise ; mais elle avait trop d'esprit pour ne pas sentir le danger de s'opposer à cette disgrace. Quoique sa faveur parût assurée, elle n'ignorait pas qu'elle lui avait fait beaucoup d'ennemies, et c'eût été le moyen sûr d'aigrir les plus dange-

reuses. Elle dissimula donc le chagrin qu'elle ressentait intérieurement de la disgrace de son protégé ; elle s'accusa même d'en être la cause par la publicité qu'elle avait donnée à des vers que leur auteur n'avait destinés qu'à être lus par elle ; ce qui fit que la reine et la famille royale, qui craignaient qu'elle n'opposât son crédit au leur, lui surent gré de n'y avoir pas mis d'obstacle, et le dirent publiquement. Le roi avait paru trop flatté de l'empressement de sa favorite à s'entourer des talens célèbres, pour se dissimuler la peine qu'il venait de lui causer ; et pour consoler l'affligée, il la nomma, quelque temps après, surintendante de la maison de la reine, qui ne s'en plaignit pas.

Que la surintendante ait eu l'adresse d'allier les intérêts de son amour avec les soins et les égards pour sa respectable maîtresse, qu'elle ait trouvé le secret de les lui rendre agréables en lui ménageant un peu de crédit auprès du roi; c'est, je crois, ce qu'il importe peu de savoir. Ce qui doit intéresser beaucoup plus le lecteur, c'est la position fâcheuse dans laquelle se trouve un auteur pour avoir trop exalté sa bienfaitrice, afin de lui donner les preuves les plus remarquées de sa reconnaissance. Je reviens donc à Voltaire. Il avait cru de si bonne foi ne pas avoir excédé les licences qu'autorise la poésie, que, pour laisser le temps d'examiner et mieux saisir tout le mérite de son

hommage, il l'avait adressé un jour avant de venir s'assurer de la sensation qu'il avait produite. Il voulait par-là se ménager la double jouissance, et d'en recevoir des remerciemens, et de profiter, pour la première fois, des entrées qu'il devait au succès de son *Enfant Prodigue*. Il n'arriva de Paris que le même jour où le jugement qu'on avait fait de ses vers ne s'était pas encore répandu. J'étais à dîner chez M. de Tournehem qui ne savait rien du motif qui lui amenait ce nouveau convive. « Vite, dit notre amphitrion, le dîner de M. de « Voltaire! » On ne le fit pas attendre, et, ce qui me parut singulier, son dîner se bornait à sept à huit tasses de café à l'eau et deux petits pains Cela ne l'empêcha pas de défrayer la société par nombre de saillies piquantes. Je me rappelle qu'on vint à parler de l'impôt qu'on venait d'établir sur les cartes, qu'il approuvait très-fort, et qui lui donna lieu de citer nombre de projets sur le luxe, tous, disait-il, plus importans l'un que l'autre, et faits pour fixer l'attention du gouvernement; ce qui annonçait une tête ardente et féconde, à laquelle nul objet et de politique et d'administration n'était étranger. Après être sorti de table, il était entouré de convives qui ne se lassaient pas de lui faire questions sur questions: je regrettais de ne pouvoir être du nombre; mais c'était le jour de la première représentation d'*Egié*, j'étais obligé de rejoindre mon musicien, et

de me rendre chez M. le duc de la Vallière, pour qu'il m'indiquât le moment où je remettrais au roi le manuscrit de mon ouvrage.

(*Extrait des Œuvres choisies de M. P. Laujon*, pages 71 à 90.)

(b) DE LA DESTRUCTION

DES

JÉSUITES EN FRANCE (1).

On suppose généralement que les Jésuites, presque dès leur institution, surveillèrent les hommes que leur naissance ou des circonstances quelconques appelaient à des emplois importans; qu'ils tâchaient de pénétrer leurs sentimens pour l'Ordre et faisaient en temps et lieu usage de ce qu'ils apprenaient. Le comte de Stainville, depuis duc de Choiseul, étant ambassadeur à Rome, alla un jour rendre visite au général des Jésuites nommé Viscomti. La conversation tomba sur les ennemis de la *société*, et M. de Stainville s'empressa de dire qu'il était bien éloigné d'être de ce nombre et fit son éloge. Le général, homme plus pieux que prudent, lui répondit : « M. l'ambassadeur n'a pas toujours pensé ainsi, et je

(1) Le volume in-4° publié par M. Crauford sous le titre de *Mélanges d'histoire et de littérature* contenait ce morceau écrit avec impartialité. On le croit de M. Sénac de Meilhan.

» suis fort aise de voir qu'il soit désabusé de ses » préventions. » M. de Stainville se défendit d'avoir eu d'autres sentimens. Le général alors lui cita quelques expressions dont il s'était servi touchant les Jésuites, et laissa tomber la conversation. M. de Stainville fort surpris se rappela que, dans un soupé, à Paris, peu de jours avant son départ pour Rome, où l'on parlait à table des ouvrages du père Berruyer (1), que le parlement se disposait à censurer, il s'était, en effet, exprimé très-fortement contre les Jésuites. Un témoin de ce discours le rapporta aux Jésuites, et le recteur de la maison professe écrivit sur-le-champ à Rome, en priant le général de garder, avec le nouvel ambassadeur de France, les mesures les plus prudentes; ce que ce général ne fit pas certainement; puisqu'il lui communiqua ce qu'on vient de raconter (2).

---

(1) Joseph-Isaac Berruyer, né à Rouen en 1681, mourut à Paris en 1758. L'ouvrage condamné est son *Histoire du peuple de Dieu, tirée des seuls livres saints*, livre à la vérité assez extraordinaire, écrit dans un style qu'on peut appeler romanesque. Il fut condamné sous Benoît XIV par un bref du 17 février 1758, et sous Clément XIII, par un bref du 2 décembre de la même année. Les Jésuites avaient déjà désavoué l'ouvrage, et obtenu de l'auteur un acte de soumission lu en Sorbonne en 1754.

(2) Je tiens cette anecdote d'un ancien Jésuite.

La destruction de cette fameuse société produisit la plus grande sensation. Voici comment cet événement arriva en France : on suivit l'exemple donné en Portugal et en Espagne.

Le père La Vallette, supérieur des Jésuites de la Martinique, avait des relations commerciales avec des négocians français. Pendant la guerre, terminée par le traité de 1762, quelques vaisseaux sur les-quels les Jésuites avaient des effets, furent pris par les Anglais. Le père La Valette, comptant sur l'arrivée des cargaisons, avait contracté des engagemens payables à certaines époques par le père Sacy, procureur-général des missions, et demeurant à la maison professe, à Paris, rue Saint-Antoine. A l'échéance des paiemens, ce père déclara ne pouvoir y satisfaire, et demanda du temps. La maison de Lioncy et de Jouffres de Marseille, intéressée pour cette affaire, se pourvut à la juridiction consulaire de cette ville, et les Jésuites furent condamnés solidairement à remplir les engagemens contractés par La Vallette et Sacy. Les Jésuites réclamèrent contre ce jugement, et en appelèrent à une juridiction supérieure. Leur cause était, comme celles de tous les réguliers, attribuée au grand-conseil ; et une attribution étant dans ce cas un privilége, on pouvait s'en prévaloir ou le décliner. Il y avait, à cette époque, dans la maison professe, à Paris, un Jésuite appelé le père Frey, frère du prédicateur Neu-

ville, et ce père passait pour une des meilleures, têtes politiques de l'ordre. Les principaux Jésuites, indécis sur la conduite qu'ils tiendraient, s'assemblèrent, et le père Frey, après avoir écouté tous les avis, ouvrit celui de porter l'affaire au parlement, et de décliner la juridiction du grand-conseil. Beaucoup de ceux qui composent le grand banc, aussi bien que celui du grand-conseil, dit Frey, sont nos élèves; le parlement connaît nos droits, et il sera sensible à la confiance que nous lui marquerons, en nous soumettant à sa juridiction. Enfin, si nous gagnons notre procès, comme je n'en doute pas, le jugement aura d'autant plus d'authenticité, que l'on est persuadé dans le public que le parlement nous est contraire. Cet avis parut fondé et fut adopté, tandis qu'il n'y en avait pas véritablement de plus fatal pour les Jésuites. Le grand-conseil, qui devait son importance à l'attribution des affaires des ecclésiastiques, avait des égards pour eux; et lorsqu'il prévoyait une mauvaise issue à une affaire majeure, il engageait quelquefois les parties à s'accommoder. Celle de la maison de Lioncy et Jouffres était si évidemment mauvaise, que le grand-conseil serait certainement parvenu à faire renoncer les Jésuites à la soutenir, et elle aurait été assoupie sans éclat. Le grand-conseil ne se serait jamais immiscé dans l'examen de l'institut des Jésuites; il

se serait borné à prononcer sur la question qui consistait à savoir si la société était solidaire pour des engagemens contractés par ses délégués, question simple, et qui ne pouvait présenter aucun doute. L'affaire fut donc portée au parlement.

Les Jésuites soutenaient qu'ils n'étaient point solidaires, et le parlement demanda à voir l'institut sur lequel ils fondaient cette assertion. Il ne se borna pas à l'article relatif au procès; il examina en entier leurs constitutions, et le 8 mai 1761, un arrêt du parlement condamna les Jésuites à payer les sommes dues par La Vallette et Sacy, outre cinquante mille livres de dommages et intérêts. Pendant qu'on plaidait cette cause, les ennemis des Jésuites excitaient contre eux des clameurs dans les lieux publics et dans les sociétés. La doctrine régicide de Buzenbaum, et d'autres écrivains de cette compagnie, ainsi que le supplice de Guignard (1), furent rappelés; les janséni-

(1) Jean Guignard, natif de Chartres, était bibliothécaire du collége de Clermont (nommé ainsi du nom du fondateur Guillaume Duprat, évêque de Clermont), lors de l'attentat à la vie de Henri IV, en 1594, par Jean Châtel qui le frappa d'un coup de couteau à la bouche. Plusieurs fanatiques dans ce temps-là avaient imaginé d'assassiner ce grand roi. Châtel assura qu'il avait entendu dire chez les Jésuites qu'*il était permis de tuer un prince hérétique.* Le par-

tes fortifièrent de tous les moyens de l'esprit de parti les dispositions défavorables du parlement,

---

lement envoya des commissaires pour visiter leurs papiers. Le seul dans lequel on trouva des rapports avec une pareille idée, était un écrit de la main de Guignard, dans lequel il disait : *Ni Henri III, ni Henri IV, ni la reine Élisabeth, ni le roi de Suède, ni l'électeur de Saxe, ne sont de véritables souverains, Henri III est un Sardanapale, le Béarnais un renard, Élisabeth une louve, le roi de Suède un griffon, l'électeur de Saxe un porc. Jacques Clément à fait une acte héroïque inspiré par le Saint-Esprit. Si on peut guerroyer le Béarnais, qu'on le guerroye.* Une telle rapsodie annonce un esprit aliéné ; sans quoi on ne conçoit pas que Guignard eût négligé de la brûler lorsqu'il apprit l'assassinat du roi et l'arrestation de l'assassin. Guignard fut condamné à être pendu et son corps brûlé, ce qui fut exécuté le 7 janvier 1595. Quoique rien ne portât à soupçonner les Jésuites de complicité avec Châtel, ni qu'ils eussent connaissance de l'écrit de Guignard, le parlement lança contre eux un arrêt de bannissement, leur ordonnant de vider dans trois jours leurs maisons et colléges, et dans quinze tout le royaume. Cet arrêt du parlement de Paris n'eut point d'exécution dans le ressort des parlemens de Bordeaux et de Toulouse, et dix ans après les Jésuites furent appelés à Paris. Tel était l'esprit de parti lors de l'attentat de Châtel, que quelques ligueurs l'erigèrent en martyr.

et l'aveuglement des Jésuites à ne pas avoir recours au grand-conseil, acheva ce que depuis long-tems leurs ennemis avaient si ardement souhaité.

Le parlement enregistra le 6 août 1761, un arrêt qui enjoignait aux supérieurs des différentes maisons de Jésuites, de remettre au greffe les titres de leur établissement en France. Une commission chargée d'examiner leur institut, désirant prendre l'avis du clergé de France, douze évêques furent nommés pour répondre à ces quatre questions : 1°. De quelle utilité sont les Jésuites en France relativement aux fonctions auxquelles ils sont employés? 2°. Quel est leur enseignement sur les points de doctrine qui leur sont imputés, le régicide, les opinions ultramontaines, les libertés de l'Église gallicane, et les quatre articles publiés dans l'assemblée du clergé de 1682? 3°. Quelle est leur conduite dans l'intérieur de leurs maisons, et quel usage font-ils de leurs priviléges envers les évêques et les curés? 4°. Comment on peut remédier aux inconvéniens de l'autorité excessive que le général, résidant à Rome, exerce sur les membres de cette société? Le résultat de l'examen fait par les douze évêques fut la nécessité, sinon d'éteindre, au moins de modifier le régime des Jésuites en France.

Le dauphin, père de Louis XVI, soutenait seul, dit-on, les Jésuites à la cour; mais en sup-

posant qu'il s'y intéressât réellement, son crédit était trop faible pour l'emporter sur celui de M. de Choiseul soutenu par l'influence de madame de Pompadour. On assure que M. de Choiseul s'entendit avec les principaux membres du parlement, et les encouragea à procéder contre les Jésuites, quoiqu'on publiât que le père Sacy avait refusé d'être le confesseur de madame de Pompadour à moins qu'elle ne quittât la cour, il paraît qu'elle n'agissait par aucun motif de haine, mais uniquement d'après les conseils de M. de Choiseul.

Cependant le roi cédant, dit-on, aux instances du dauphin, et choqué de l'autorité et de la violence que le parlement déployait, voulut à la fin interposer son autorité, et attirer l'affaire à lui. On dressa un plan de réforme qui fut envoyé au pape et au général des Jésuites; mais celui-ci le rejeta; disant : *Sint ut sunt, aut non sint.* D'après cette réponse, le roi, pressé par son ministre et sollicité par sa maîtresse, abandonna entièrement les Jésuites à leur sort. On leur enjoignit de fermer leurs colléges le 1er avril 1762. Le parlement, par un arrêt du vendredi 6 août suivant, fit défense aux Jésuites de porter l'habit de leur société, de vivre sous l'obéissance du général ou autre supérieur de l'ordre, et d'entretenir aucune correspondance avec eux, leur prescrivant de vider leurs maisons, de s'abstenir de toute

communication entre eux, ou de se rassembler en communauté, se réservant d'accorder à chacun d'eux, sur leur requête, des pensions alimentaires. On leur ôtait en même temps la faculté de posséder aucun bénéfice, charge ou emploi, à moins que de prêter préalablement le serment indiqué par l'arrêt. Un autre arrêt, du 22 février 1764, ordonne que les Jésuites qui voudraient rester en France fissent serment d'abjurer leur institut. Enfin le roi, par un édit du mois de novembre 1764, supprima la société des Jésuites en France.

Lorsqu'on pense à l'extrême jalousie que le roi avait de son pouvoir, et aux soupçons que lui inspiraient depuis long-temps les parlemens, soupçons qui à la fin le décidèrent à les détruire, on est étonné de sa conduite dans cette occasion : c'était une inconséquence aussi étrange que l'aveuglement dont les Jésuites eux-mêmes paraissent avoir été frappés; et il est à remarquer que de semblables imprévoyances ont précédé presque tous les grands changemens arrivés en Europe depuis un demi-siècle. On disait en France depuis long-temps que, pour empêcher des troubles, peut-être même un bouleversement total du gouvernement, certaines réformes étaient absolument indispensables; on disait en Angleterre que les colonies de l'Amérique se rendraient indépendantes. Ceux qui parlaient

de réformes en France étaient regardés comme ennemis de la royauté; et lorsqu'en Angleterre le doyen Tucker eut la sagesse de proposer au gouvernement d'offrir aux Américains leur indépendance, en prenant avec eux des arrangemens fondés sur les intérêts réciproques; des hommes d'ailleurs doués de talens distingués traitèrent le doyen d'insensé, et le gouvernement le considéra comme un personnage dangereux. Si je reviens sur l'idée des maux qui arrivent par défaut de prévoyance, c'est que je suis frappé de sa vérité; mais pour bien lire dans l'avenir et juger de ce qui est probable, il faut commencer par se dépouiller de toutes préventions.

On raconte un incident fort singulier, qui, dit-on, hâta la destruction des Jésuites. Il y avait alors à Paris un vieux médecin assez célèbre, nommé Camille Falconet. Il était en relation intime avec les hommes de lettres les plus distingués. On lui apporta un jour, de chez le pâtissier, enveloppé dans une feuille manuscrite un biscuit qu'il avait demandé, et avant de manger son biscuit il lut ce papier. Sa surprise fut extrême en voyant que c'était un fragment de lettre de la main du père Le Tellier, confesseur de Louis XIV, dans laquelle il disait : *Enfin je suis parvenu à abattre l'hydre cent fois renaissante. Il sera avant peu arrêté et conduit à Rome sous bonne et sûre escorte. M. d'Aguesseau sera exilé; et j'ai*

lieu de croire que vous serez chargé de ses fonctions. Cette lettre (1), d'abord conservée dans le cabinet du président de Meynières, fut alors remise à l'abbé de Chauvelin, rapporteur du procès contre les Jésuites, et violemment imbu des maximes jansénistes. On peut s'imaginer le parti qu'il tira de la lettre d'un Jésuite convenant lui-même qu'il allait faire arrêter le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et exiler le procureur-général du parlement; et combien il lui fut facile d'enflammer les esprits contre un Ordre aussi dangereux.

Les liaisons de Falconet avec Diderot et autres ennemis des Jésuites suffisent pour répandre des doutes sur l'authenticité de la lettre; cependant le caractère impétueux et imprudent de Le Tellier permet de supposer qu'elle était véritable. Le général des Jésuites, sentant l'odieux de la conduite de Le Tellier, l'exhortait à la prudence, à la modération; mais comme il jouissait de la confiance entière de Louis XIV, en matière de conscience et de religion, il fallait que le général le ménageât.

Il est possible que si les jésuites eussent existé au commencement des troubles qui amenèrent la révolution, le roi eût trouvé en eux un puissant secours : les Jésuites avaient plusieurs congréga-

(1) On la suppose adressée à l'avocat-général.

tions différentes, des écoliers, des artisans et ouvriers, etc., dont ils dirigeaient les consciences; instruits de ce qui se tramait, ils en auraient prévenu le gouvernement, et vraisemblablement empêché les écoliers, les artisans et tous ceux qu'ils confessaient, de s'armer contre le souverain.

Récit de la mort de Laurent Ricci, dernier général des Jésuites, avec une déclaration écrite et signée de sa main (1)

Laurent Ricci, né à Florence le 2 août 1703, d'une famille illustre, entra dans l'ordre des jésuites en 1720, et en fut fait général le 21 mai 1758. Après la destruction de cette société, on l'envoya prisonnier au château de Saint-Ange, le 22 septembre 1773, où la mort mit un terme à ses peines.

Sa dernière maladie ne dura que huit jours. Affaibli par l'âge, abreuvé d'amertumes, fatigué d'une longue réclusion, il succomba à une fièvre inflammatoire.

Les premiers symptômes de la maladie se déclarèrent le jeudi soir 16 novembre 1775. En rentrant dans sa chambre, après s'être promené, selon sa coutume, sur la terrasse du château, il fut saisi

(1) Ce récit, ainsi que la déclaration, furent envoyés de Rome en différens pays peu après la mort de Ricci.

d'un violent frison. Les secours que le pape lui procura, en chargeant son propre médecin, Salicetti, de ne rien négliger pour sa guérison, furent vains : la saignée et les vésicatoires restèrent sans effet. Le samedi soir on jugea sa vie en danger; et le vendredi suivant, 24 novembre, un peu après midi, il expira doucement, à l'âge de soixante-douze ans, trois mois et vingt-trois jours. Il avait demandé que le crucifix qu'il portait toujours sur lui, fût remis à son neveu; que sa modeste garde-robe fût distribuée, à titre de récompense, à ceux qui l'avaient servi, et qu'on l'enterrât dans la maison professe des Jésuites.

Il conserva sa raison jusqu'à la fin, et supporta, avec autant de patience que de résignation, les souffrances de sa maladie; il avait soutenu de même les afflictions de corps et d'esprit, qu'avaient dû produire les événemens fâcheux arrivés à son ordre et à lui-même.

Avant de recevoir les sacremens de l'Église, qu'il avait demandés, il jugea nécessaire, pour sa propre justification et celle d'un institut qu'il avait gouverné pendant quinze ans, de déclarer en présence du vice-gouverneur du château de Saint-Ange, de son secrétaire, don Giovanni, de l'abbé Orlandi, d'un sergent et d'un caporal du château, de l'apothicaire, des domestiques du gouverneur et de neuf soldats, qui tous avaient accompagné le Saint-Sacrement dans sa cham-

bre : *Qu'il pardonnait sincèrement à tous ceux qui avaient été les instrumens de la destruction de la société ; qu'il n'avait pas manqué de prier particulièrement pour ceux qui l'avaient réduit à cet état d'infirmité et de souffrances, et d'implorer pour eux les bénédictions du ciel.* Élevant alors la voix, il dit d'un ton ferme : *Qu'en présence de Dieu, qu'il adorait dans son auguste sacrement, et au tribunal duquel il allait bientôt paraître, il déclarait au monde entier qu'il était absolument innocent de tout ce dont on l'avait accusé, et de tout ce qui pouvait avoir contribué à la destruction de la société confiée à ses soins, ou à l'emprisonnement de sa personne; qu'il remerciait Dieu de le retirer de ce monde, et désirait que sa mort procurât quelque adoucissement à ceux qui souffraient avec lui pour la même cause.*

Durant sa maladie, plusieurs cardinaux envoyèrent fréquemment savoir de ses nouvelles ; et le pape, en lui envoyant sa bénédiction apostolique, y joignit les expressions les plus tendres et les plus paternelles.

Tous ceux qui assistèrent aux derniers momens de ce général des Jésuites, conçurent pour sa mémoire une extrême vénération. Le docteur Salicetti déclara qu'il avait vu mourir beaucoup d'individus renommés pour leur piété et leur vertu, mais qu'il n'avait jamais été témoin de sentimens pareils à ceux de Ricci.

Le pape chargea de ses funérailles le cardinal Corsini; Sa Sainteté voulut en outre que tout fût fait selon la qualité du défunt, et que son corps fût déposé dans le caveau de l'église des Jésuites, près des autres généraux de la société, ses prédécesseurs. L'église de Florence fut en conséquence tendue de noir, et le samedi 25 novembre, deux heures après le coucher du soleil, le corps y fut conduit dans un char environné de torches. Le défunt, revêtu de ses habits sacerdotaux, fut, le matin du jour suivant, exposé sur un lit de parade, entouré de cierges allumés. Durant cette matinée, il y eut à l'église une affluence extraordinaire de gens de toutes classes. On ne cessa, jusqu'à midi de dire la messe à tous les autels. Le service funèbre fut célébré avec pompe par le clergé desservant cette paroisse. La foule était prodigieuse; et quoiqu'elle fût sans doute le résultat de la curiosité du plus grand nombre, on en vit beaucoup réellement animés du plus profond respect. Entre autres preuves, on ne doit point passer sous silence la conduite remarquable de l'évêque de Comacchio. Ce prélat, également renommé par sa piété et ses lumières, le même qui dernièrement entra dans Rome pieds nus à la tête d'une grande partie de son clergé, vint à l'église Florentine, et s'étant agenouillé près du catafalque, dit d'une voix assez élevée pour être entendu, qu'*il n'était point venu dans l'intention de prier pour*

l'ame du défunt, mais pour solliciter l'intercession de cet homme librement juste, qu'il regardait comme un prédestiné et un martyr. Beaucoup parurent penser de même, sans oser le déclarer aussi ouvertement. En rapportant cette circonstance, je n'ai eu vue que de prouver la haute estime qu'inspiraient les vertus de Ricci, et les hommages qu'on leur rendit.

Vers le milieu du jour l'église fut fermée, et le corps porté dans la sacristie où personne n'entra. Vers minuit on le transféra à l'église de Jésuites, où tout était prêt pour l'inhumation. Le président de la maison dit les prières de l'église sur le corps, qui ensuite fut mis dans le cercueil qu'on plaça à côté de ses prédecesseurs Centurioni et Visconti. On attacha au cercueil une bande de parchemin portant son nom, son âge, la date et le lieu de sa mort, ainsi que le nombre des années qu'il avait été général de son ordre.

Telle fut la fin de ce dix-huitième et dernier général des Jésuites. Quelque temps avant sa mort il eut la précaution d'écrire et de signer de sa main une déclaration contenant sa justification et celle de sa société, de crainte que sa dernière maladie ne l'empêchât de la faire verbalement; et il confia cette déclaration à l'un des soldats du château sur la fidélité duquel il crut pouvoir compter. On conserve soigneusement l'original de cette pièce dont on fit une copie italienne qui a servi aux traduc-

tions française et anglaise. On ne peut guère douter de l'authenticité de la déclaration, car l'écriture et la signature de Ricci, d'ailleurs très-connues, peuvent se confronter avec ses lettres, dont plusieurs existent encore.

Protestation de Laurent Ricci.

« L'incertitude du moment où il plaira à Dieu tout-puissant de m'appeler à lui, et la certitude que ce moment n'est pas fort éloigné (en considérant mon âge, la multitude, la longue durée et le poids de mes souffrances), m'avertissent de remplir d'avance un devoir que je crois indispensable pour moi. Cette précaution est d'autant plus nécessaire, qu'il peut arriver que ma dernière maladie ne me laisse pas la faculté de le faire au moment de ma mort.

« C'est pourquoi, me considérant dans cet instant comme allant paraître devant le tribunal de l'infaillible vérité et justice, tel qu'est le tribunal de Dieu; après de longues et mûres réflexions, et avoir humblement prié mon très-redoutable, mais miséricordieux juge et sauveur, de ne pas permettre, surtout dans le présent et dernier acte de ma vie, que je me laisse emporter ou influencer par la haine ou par quelque ressentiment de cœur ou d'ame, ou par tout autre but ou motif répréhensible; je crois de mon devoir de rendre hommage à la vérité et à l'innocence; je fais donc les deux déclarations et protestations suivantes :

« Premièrement, je déclare et proteste que la société de Jésus, actuellement éteinte, n'a fourni aucun motif pour sa suppression. Je le déclare et le proteste avec cette certitude morale que peut avoir un supérieur bien instruit de ce qui se passe dans son ordre.

« Secondement, je déclare et proteste que je n'ai pas donné le moindre prétexte à mon emprisonnement personnel. Je le déclare et le proteste avec cette parfaite certitude et évidence que chacun a par la connaissance de ses propres actions. Je n'ai d'autre motif de faire cette seconde protestation, que parce que je la crois nécessaire pour la réputation de la Société de Jésus, dont j'étais général.

« Mais mon intention n'est pas, qu'en conséquence de ces deux protestations, aucun de ceux qui ont attiré ces malheurs sur la société et sur moi-même, soit trouvé coupable devant Dieu : je m'abstiendrai religieusement de porter de semblables jugemens. Les vues de l'ame de l'homme, et les affections de son cœur sont connues de Dieu Lui seul voit les erreurs de l'esprit humain, et discerne jusqu'à quel point elles sont excusables; lui seul pénètre les causes qui mettent l'homme en action, et l'esprit avec lequel il agit; les affections et inclinations du cœur qui accompagnent l'action, et de quoi dépend la droiture ou le crime; par conséquent, je laisse tout jugement à celui *qui*

examinera les œuvres des hommes et fouillera leurs pensées. (Livre de la Sagesse, chap. VI, vers. 4.)

« Et pour ne pas manquer à mon devoir comme chrétien, je proteste que, avec l'assistance divine, j'ai toujours pardonné et pardonne sincèrement à cette heure, à tous ceux qui m'ont persécuté, d'abord par la persécution qu'ils ont exercée contre la société de Jésus, et les duretés qu'ils ont fait éprouver à des individus ci-devant sous mon obéissance, ensuite par la suppression et l'extinction de l'ordre; et par ce qui bientôt après suivit, mon emprisonnement avec toutes les souffrances qui l'ont accompagné, et par les outrages faits à ma réputation; ce sont des faits connus du monde entier. Je prie le Seigneur, par sa pure bonté, et par les infinis mérites de J.-C. son fils premièrement de me pardonner mes innombrables péchés, ensuite de pardonner aux auteurs et instrumens des vexations que j'ai essuyées personnellement, et des souffrances que j'ai partagées avec tout le corps dont j'étais le chef, et je désire mourir avec cette prière et ces sentimens dans le cœur.

« Enfin, je prie et supplie tous ceux entre les mains de qui la présente déclaration et protestation pourra tomber, de la rendre aussi publique qu'il sera possible Je requiers l'accomplissement de cette demande, par tous les droits de la bienveillance humaine, de la justice et de la charité

chrétienne. Un droit fondé sur de semblables titres ne peut qu'engager un chacun à satisfaire à ma présente volonté et à mon ardent désir.

« *Signé* LAURENT RICCI. »

FIN.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

2007
R 22 2007
OMAR 0 6 2007
NOV 15 2007
UONOV 17 2007

a39003 001206142b

DC 135 .P8D8 1825
DU HAUSSET, NICOLE CO
MEMOIRES DE MADAME DU